

Rapport annuel —2021

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Premier Ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel —2021

de la Commission
d'enrichissement
de la langue française

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Sommaire

7 Introduction

8 Le dispositif d'enrichissement de la langue française

8 La Commission d'enrichissement de la langue française

10 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

11 Les groupes d'experts ou « collèges »

11 Composition

11 Membre de droit

12 Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

12 Personnalités qualifiées

13 Domaines de compétence

13 La vie des collèges en 2021

14 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

15 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

15 Expertise terminologique

17 Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française

17 L'Académie française

17 L'Académie des sciences

17 Les organismes des autres pays francophones

18 Les équipes universitaires de terminologie

18 L'Association française de normalisation (AFNOR)

19 Méthode et travaux

19 Les bases du travail terminologique

19 Les critères retenus pour le choix des termes

19 Les définitions

20 Les recommandations d'usage

20 Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

21 Terminologie et normalisation

22 Le repérage des termes par les groupes d'experts

22 Approche fondée sur la veille

24 Actualité immédiate ou termes isolés

25 Approche systématique

25 Approche rétrospective

26 La concertation

26 Concertation entre groupes d'experts

26 Concertation avec les services

27 Consultation d'experts extérieurs au dispositif

- 28 Le travail des experts en réunion
- 29 La consultation des partenaires
- 29 La consultation dans les langues romanes
- 29 L'examen par la Commission d'enrichissement
- 29 Les termes soumis à la Commission
- 29 Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF
- 30 L'étude préparatoire du groupe de travail
- 31 Les séances plénières de la Commission
- 34 La validation par l'Académie française
- 35 Le second examen
- 36 La validation par le ministre concerné
- 36 Analyse de termes étudiés et publiés en 2021
- 36 Des néologismes de forme
- 37 Des néologismes respectant la morphosyntaxe du français
- 37 Des néologismes sémantiques
- 38 Des néologismes de sens qui font sens
- 38 Des néologismes pas si nouveaux
- 39 Des néologismes transparents
- 39 Des termes sans équivalent étranger
- 40 Le dialogue terminologique en francophonie
- 43 La diffusion des termes nouveaux**
- 43 La publication au *Journal officiel*
- 43 FranceTerme
- 43 Le site
- 44 Une base de données terminologiques de référence
- 45 Une boîte à outils pour les experts
- 45 Le dialogue avec les internautes
- 45 La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille
- 49 Le courrier : des questions de terminologie et de langue
- 50 La publication de vocabulaires thématiques
- 51 Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public
- 51 La diffusion par les groupes d'experts
- 56 La diffusion par la DGLFLF
- 56 Les communiqués et les clins d'œil
- 58 La lettre d'information *La Langue s'enrichit*
- 59 L'animation de FranceTerme
- 60 Les réseaux sociaux
- 60 Les interventions en public et les participations aux conférences
- 61 Les rendez-vous dans les médias
- 62 La diffusion des publications imprimées

63 Conclusion

64 Annexes 2021

- 65 A – Le dispositif
- 65 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- 67 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2021
- 68 A.3 Liste des collègues au 31 décembre 2021
- 70 A.4 Liste des membres des collègues au 31 décembre 2021
- 86 A.5 Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
- 88 A.6 Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française
- 89 A.7 La procédure
- 90 B – Les outils
- 90 B.1 Étapes du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 96 B.2 Veille terminologique – Extrait de *FranceTerme, Mode d'emploi*
- 98 C – Les travaux
- 98 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2021
- 103 C.2 Calendrier des réunions en 2021
- 104 C.3 Publications 2021 (extraits du *Journal officiel*):
- 104 vocabulaire des actifs numériques (JO du 15 janvier)
- 107 vocabulaire de l'assurance, de l'économie et de la finance (JO du 21 janvier)
- 112 vocabulaire de l'hydrogène (JO du 30 janvier)
- 121 vocabulaire de la biologie (JO du 4 février)
- 127 Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *webinar* (JO du 9 mars)
- 128 vocabulaire de l'informatique (JO du 9 mars)
- 131 vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (JO du 16 mars)
- 134 vocabulaire de la chimie et des matériaux (JO du 19 mars)
- 138 vocabulaire de l'agriculture et de la pêche (JO du 27 mai)
- 143 vocabulaire de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité (JO du 8 juin)
- 146 Décision du 2 juillet 2021 portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française* (JO du 4 juillet)
- 147 vocabulaire de la culture (JO du 9 juillet)
- 150 vocabulaire de l'environnement (JO du 16 juillet)
- 154 vocabulaire des télécommunications (JO du 30 juillet)
- 157 Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school* (JO du 28 août)
- 158 vocabulaire du nucléaire (JO du 5 septembre)
- 166 vocabulaire du droit (JO du 14 septembre)
- 169 vocabulaire du pétrole et du gaz (JO du 26 novembre)
- 172 D – La diffusion
- 172 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2021
- 175 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2021

Introduction

La Commission d'enrichissement de la langue française est placée sous l'autorité du Premier ministre et présidée par M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française. Elle présente dans ce rapport le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française en 2021.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française, qui a un rôle interministériel et interinstitutionnel, a été institué par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015. En mettant à la disposition des services de l'État comme des acteurs économiques un vocabulaire français adapté aux besoins d'une communication claire et accessible au plus grand nombre, ce dispositif est l'un des instruments d'une politique linguistique qui vise à garantir l'emploi du français dans les diverses circonstances de la vie citoyenne. En plus de faciliter l'accès aux savoirs scientifiques et techniques, il rappelle à un large public l'importance de disposer d'un vocabulaire français, et d'en user afin de préserver la fonctionnalité de notre langue.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française n'a plus à prouver sa capacité à accompagner les évolutions scientifiques et techniques de notre monde contemporain comme les soubresauts de l'actualité. Aujourd'hui, il n'y a plus une invention, une innovation, une découverte qui ne s'accompagne du terme correspondant, de plus en plus souvent en anglais. Le flot de concepts nouveaux à définir et à nommer en français est donc continu. Si la normalisation terminologique pratiquée par le dispositif, qui est un processus d'excellence reposant en particulier sur l'expertise professionnelle, la concertation interinstitutionnelle et l'observation de l'usage, ne s'accommode guère à l'urgence, ce dispositif est totalement « en phase » avec les préoccupations contemporaines. L'hydrogène est un des grands enjeux énergétiques et industriels du moment : une liste de notions essentielles est publiée au *Journal officiel*. La pandémie de covid-19 met cruellement en évidence l'urgence de repenser globalement la santé du vivant : un groupe ad hoc réunissant des experts des santé humaine et animale, de la biologie et de l'environnement est constitué pour identifier les termes à définir et à nommer en français. Le numérique, champ d'avenir et de développements prometteurs, fourmille d'actions et de dispositifs malveillants : les experts des médias, de l'informatique, des télécommunications et du droit s'allient pour les étudier. Plusieurs listes de vocabulaire recommandé en 2021 témoignent de cette réflexion concertée ; et le *Vocabulaire du droit* publié en 2021 consacre une large place à la cybercriminalité. Ce ne sont que des exemples parmi d'autres.

Grâce à l'action de la vingtaine de groupes d'experts du dispositif, la Commission d'enrichissement de la langue française a recommandé en 2021 près de 270 néologismes techniques, dont certains concernent le quotidien de nos concitoyens et sont susceptibles de devenir des mots courants de la langue française.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est la clé de voûte du dispositif interministériel. Sa mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 1¹). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.



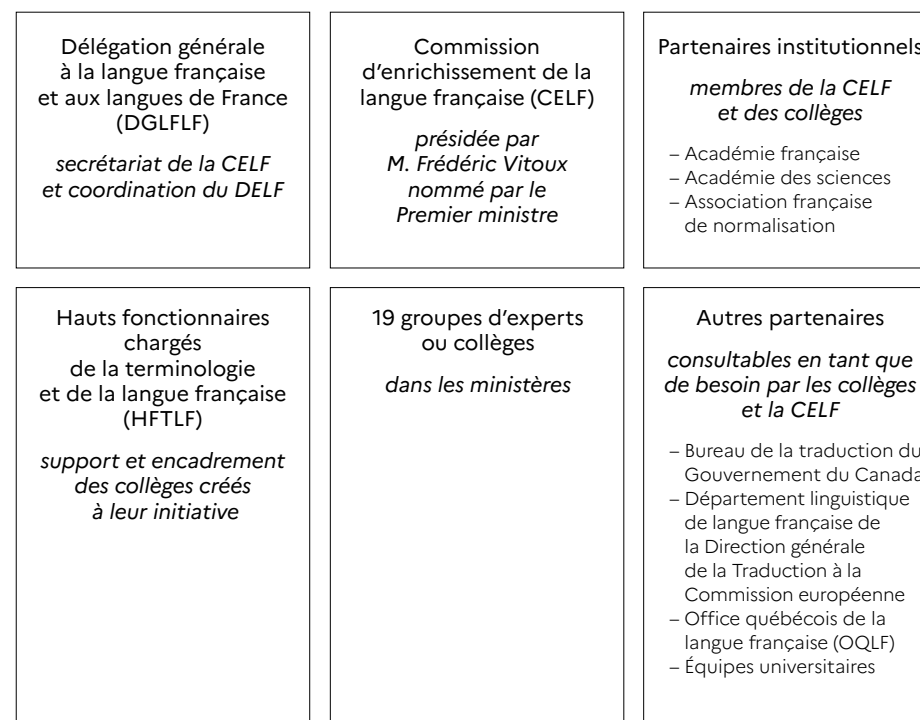
Séance du 22 septembre 2021: Étienne Quillot (DGLFLF), Jean-Michel Gaussoit (CELF), Martine Rousseau-Oger (CELF), Claude Andrieux (collège Chimie et Matériaux), Philippe Boulanger (CELF), Marie Pérouse-Battello (Service du Dictionnaire de l'Académie française), Frédéric Vitoux (CELF), Jérôme Ferrier (collège Énergies fossiles), Philippe Saint Raymond (CELF), Emmanuelle d'Achon (CELF), Christine Pénichon (CELF), Nathalie Lanckriet (DGLFLF), Jean-Mathieu Pasqualini (CELF, Académie française), Jean Trapy (collège Énergies fossiles), Patrice Fournier (HFTLF), Jean Toullec (collège Chimie et Matériaux), Anne-Marie Romulus (CELF), Daniel Thévenot (collège Chimie et Matériaux), Paul de Sinety (CELF, DGLFLF), Éric Postaire (collège Biologie), Philippe Bolusset (CELF, AFNOR), Hervé Arribart (collège Chimie et Matériaux), Julie Andreu (DGLFLF), Isabelle Jarry (CELF), Emmanuelle Bédécarrasburu (DGLFLF).

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015. (Voir Annexe A.1.)

La Commission est composée de 19 membres: son président, Frédéric Vitoux, de l'Académie française, six membres de droit dont le délégué général à la langue française et aux langues de France, le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, le président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel¹, le président de l'AFNOR, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et des autorités désignés par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes.

La Commission, parce qu'elle est le banc d'essai des termes avant leur publication officielle, réunit des personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position des néophytes. Les douze personnalités qualifiées désignées pour intégrer la Commission ont donc des profils divers: deux ambassadeurs, une avocate générale, une correctrice-révisseuse, une inspectrice générale de physique-chimie, un ingénieur général des mines, un éditeur et journaliste scientifique, des professeurs de lettres, une physicienne, une romancière (voir la liste nominative des membres de la Commission en *Annexe A.2*).

La Commission s'appuie sur 4 piliers: les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, un réseau de 19 groupes d'experts, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France qui coordonne l'ensemble, ainsi qu'un réseau de partenaires.



1. Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi) sont devenus l'Arcom ou Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire (HFTLF) est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

En 2021, il y avait 11 hauts fonctionnaires supervisant l'activité terminologique dans 14 ministères.

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère. Une lettre de mission détaillant son champ d'intervention, qui va bien au-delà du dispositif d'enrichissement de la langue française, apporte la publicité et l'appui nécessaires aux actions d'un nouveau haut fonctionnaire. En mai 2021, M. Étienne Champion, secrétaire général des ministères sociaux, et M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, ont ainsi cosigné une lettre de mission précisant les fonctions de M^{me} Isabelle Reynier. Cette pratique, initiée en 2020 lors de la nomination de M^{me} Laurence Giovacchini au ministère de l'Intérieur, a vocation à devenir systématique pour tout nouveau haut fonctionnaire.

Le HFTLF est interlocuteur attitré des services dans son ministère. Soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de groupes ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère ainsi qu'aux réunions de la Commission au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées : il est donc la voix de son ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence ; les bilans des ministères et des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport¹.

Le corps des HFTLF est régulièrement renouvelé. Ainsi, en 2021 :

- au ministère chargé des sports, M. Daniel Zielinski, chef de la délégation française pour la IX^e édition des Jeux de la francophonie à Kinshasa, a été nommé en juillet en remplacement de M. Bertrand Jarrige ;
- au ministère des Armées, M. Ramuntxo Gardères, haut fonctionnaire depuis 2015 au titre d'un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR), a quitté ses fonctions à la fin de l'été ; le poste était encore vacant au 31 décembre 2021 ;
- et au ministère de la Culture, M. Bernard Notari devant partir à la retraite début 2022, l'Inspection générale des affaires culturelles a désigné M. Bertrand-Pierre Galey afin d'assurer la transition.

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister le haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des groupes d'experts, mais aussi pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration et dans les milieux professionnels concernés.

L'action des hauts fonctionnaires reste déterminante pour assurer la bonne marche des travaux des groupes d'experts en les dotant des moyens matériels et techniques adéquats, notamment par l'organisation de visioconférences et par la mise à disposition d'espaces

numériques de travail. La situation varie d'un ministère à l'autre. Les collèges du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance bénéficient des moyens les plus complets, avec une plateforme de travail en extranet et un logiciel de visioconférence. Pour d'autres collèges, les hauts fonctionnaires ont facilité soit la création d'un espace de travail en ligne (Droit et Justice), soit l'organisation de réunions à distance (Relations internationales, Santé et Affaires sociales, Sport). Quant aux autres collèges, ils n'auraient, en 2021, pu se réunir à distance sans le soutien technique apporté par les terminologues de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le haut fonctionnaire assure aussi la promotion de l'emploi du français dans son administration. Ce champ d'intervention devant être consolidé, la Délégation générale a recruté début 2021 une chargée de mission « Emploi du français dans le secteur public », M^{me} Mélissa Fort, dont la première mission a été de mener une étude sur le renforcement de l'action des hauts fonctionnaires. Le résultat de cette enquête intitulé « Renforcement de l'action du réseau des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française. Étude stratégique : état des lieux – constats – préconisations » a été restitué le 1^{er} octobre 2021 lors d'une réunion du réseau des hauts fonctionnaires, présidée par M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France. Les préconisations de cette étude ont vocation à être mises progressivement en œuvre au cours de l'année 2022.

(Voir la liste des coordonnées des hauts fonctionnaires en *Annexe A.5*.)

Les groupes d'experts ou « collèges »

Composition

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de membres non spécialistes représentatifs de la société française, les collèges réunissent en revanche, autour d'un président, les meilleurs experts d'un domaine. Ce président, nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et à la Commission. Il est le porte-parole du groupe d'experts, notamment lors de l'examen des termes par la Commission et lorsqu'il s'agit de promouvoir les travaux auprès des professionnels du secteur.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants : des membres de droit, des représentants des services de l'administration, et des personnalités qualifiées choisies pour leurs compétences (voir la liste nominative des membres des collèges en *Annexe A.4*).

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission : le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue ; le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ; un représentant de l'Académie française, appartenant au Service du Dictionnaire de l'institution ; un représentant de l'Académie des sciences ; un représentant

¹ Les bilans annuels sont disponibles à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr).

d'organisme de normalisation; un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires pour le groupe d'experts.

Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de leur administration aux groupes d'experts pour que les besoins de cette dernière en matière de néologie soient bien pris en compte.

Fin 2021, le nouveau haut fonctionnaire au ministère délégué aux sports, récemment nommé, s'est attelé à renforcer la composition du collège à l'occasion d'un changement de président, en veillant à associer plus largement les différentes instances sportives, en particulier celles impliquées dans la préparation des prochains Jeux olympiques et paralympiques.

Les directions et services ministériels, institutions et organismes professionnels représentés au collège Sport : Agence nationale du sport (ANS), Association des écrivains sportifs (AES), Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (COJOP), Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Comité paralympique et sportif français (CPSF), Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) et Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), ainsi que pour le ministère délégué aux sports : Bureau de la communication, Bureau des fédérations, Direction des sports-Mission d'appui à la transformation et à l'animation du Lab.

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées sont principalement des professionnels du secteur, qui sont tous au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), ainsi que des journalistes spécialisés et des linguistes (terminologues, traducteurs, voire lexicographes). Elles ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein d'organismes publics ou privés, d'universités ou d'entreprises les plus divers.

Si ces personnalités participent aux travaux des collèges de manière permanente, d'autres peuvent être conviées ponctuellement pour éclairer l'assemblée sur un point technique particulier.

À titre d'exemple, le collège Sport compte parmi ses personnalités qualifiées M. Patrick Bacry (grammairien, s'intéressant au lexique du sport), M. Gérard Deshayes (membre de la Fédération française des retraites sportives), M. Vincent Duluc (Union des journalistes du sport en France-UJSF) et M. Emmanuel Pionnier (journaliste, chef du service Sport de l'Agence France Presse).

L'année 2021 ayant été l'occasion de revoir et de confirmer la composition de la plupart des collèges (qui sont constitués pour une durée de 5 ans), 17 d'entre eux ont vu aussi bien l'arrivée de plusieurs nouveaux experts que le départ de quelques-uns. Pour 4 collèges renouvelés en 2021 – Aménagement, Habitat et Mobilités, Environnement et Développement durable, Informatique, Télécommunications – un effort important reste toutefois à fournir pour élargir leur composition et accueillir des spécialistes de certaines questions techniques couvrant mieux le domaine de vocabulaire. Deux collèges restent à renouveler, celui chargé du Droit et de la Justice et celui de la Défense, dont le remaniement a été suspendu avec le départ du haut fonctionnaire.

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies fossiles ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a donc un secteur de compétence. Chacun des membres est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont en mesure de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire. Enfin, un dense réseau de participations croisées entre les collèges de compétences voisines facilite l'échange d'informations et *in fine* l'attribution des termes à un collège particulier (voir Concertation entre groupes d'experts, p. 26).

Quelques collèges s'appuient sur des sous-groupes permanents ou ponctuels, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère *a priori* une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et des définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Par exemple, le collège Énergie nucléaire a mis en place une organisation reposant sur un bureau et sur trois sous-groupes qui étudient les termes en amont des réunions plénières : un sous-groupe est chargé de la « fission nucléaire », le deuxième de la « fusion nucléaire », et le troisième du « cycle du combustible ». Ces sous-groupes se réunissent, chacun à son propre rythme, en fonction des besoins (14 réunions en tout en 2021) et des navettes avec le bureau du collège, animé par le président et chargé de préparer les séances plénières. Ce bureau, qui s'est réuni à 10 reprises en 2021, assure la cohésion des travaux entre les sous-groupes et décide de porter les termes à l'ordre du jour des séances lorsque les propositions sont suffisamment abouties.

En revanche, au collège de terminologie de l'économie et des finances, la préparation des séances plénières par trois sous-groupes – « banque, assurance, marché de capitaux », « économie politique » et « économie et gestion d'entreprise » –, pleinement justifiée en raison de l'ampleur du champ de travail, est seulement théorique. Seul le dernier sous-groupe tient encore des réunions, mais en comité très restreint.

La vie des collèges en 2021

Le dispositif d'enrichissement fait l'objet d'un renouvellement permanent rendu possible par l'aménagement du décret en 2015. Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités.

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif. Après un important renouvellement des responsables au sein du dispositif en 2015 et 2016, l'année 2021 a été, comme les années précédentes, marquée par la stabilité, à quelques exceptions près :

- à la présidence du collège Culture et Médias, M^{me} Alice Develey, journaliste du Figaro, où elle suit les questions de langue française, a succédé à M. Yvan Amar,
- à la présidence du collège Sport, M. Arnaud Richard, maître de conférence à l'Université Paul Valéry de Montpellier et président de l'Académie nationale olympique française (ANOF), a succédé à M. Alain Gelès,
- au ministère délégué aux sports, M. Olivier Ngo est venu renforcer le service chargé du secrétariat du collège,
- pour le collège Automobile, la réorganisation du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) et de la Plateforme automobile (PFA) a mis fin à un long partenariat, le CCFA assurant un très efficace secrétariat depuis la création du collège. C'est l'Automobile Club de France (ACF), en la personne de M. Emmanuel Piat, qui a pris le relais,
- au secrétariat du collège Relations internationales, le départ de M. Éric Playout a laissé place à une succession d'intérimaires susceptible d'affecter la bonne intégration du collège dans le dispositif,
- au secrétariat du collège Chimie et Matériaux, M. Jacques Jupille a remplacé M. Daniel Thévenot qui reste membre.

Reste néanmoins vacant le poste de président du collège Défense, depuis trop longtemps. En outre, le départ anticipé du haut fonctionnaire au ministère des Armées, qui assurait la présidence par intérim, a laissé le collège sans pilote et sans moyens de fonctionnement.

D'autre part, le secrétariat – fonction d'autant plus importante que les travaux reposent sur le bénévolat des experts – est toujours sans titulaire dans quatre collèges : Aménagement, Habitat et Mobilités, Culture et Médias, Environnement et Développement durable, Santé et Affaires sociales. Pour la majorité de ces collèges, la grande implication du président, de membres ou du haut fonctionnaire pallie en partie l'absence de secrétariat; toutefois, le fonctionnement du collège Aménagement, Habitat et Mobilités est particulièrement pénalisé par cette situation.

Enfin, en 2021, le président du collège Santé et Affaires sociales, M. Philippe Lechat, et les présidents des 7 groupes du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance – M. Marc Szulewicz (Automobile), M. Claude Andrieux (Chimie et Matériaux), M. Pierre-Charles Pradier (Économie et Finances), M. Francis Vitton (Énergie nucléaire), M. Jérôme Ferrier (Énergies fossiles), M. Jean-Pierre Grandjean (Informatique) et M. Jean Schwob (Télécommunications) – ont vu leur mission confortée par une lettre de mission signée par le ministre ou le secrétaire général du ministère.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française, et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin, elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif est confié, au sein de la DGLFLF, à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers...). La Mission est responsable de l'alimentation et du développement du site *FranceTerme*. Elle est chargée de la rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel de la Commission (art. 14).

Le personnel permanent de cette Mission se compose en 2021 de six personnes : un chef de Mission, entré en fonction le 1^{er} juin après avoir assuré l'intérim depuis septembre 2020, une assistante, trois terminologues à temps plein, le dernier entré en fonction le 1^{er} novembre, et une chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle (voir *Annexe A.4*). Enfin, une terminologue vacataire, M^{me} Elisa Callegari, est venue renforcer l'effectif pendant le premier semestre en attendant le recrutement du troisième terminologue.

La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la Commission (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2021, la DGLFLF a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA) de l'université Lyon 2 et le LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle.

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères; elle organise les travaux de la Commission et de son groupe de travail et prépare leurs réunions; elle organise et anime les réunions de coordination du dispositif. En 2021, elle a participé à 163 réunions, dont 33 à sa charge : 11 réunions de la Commission, 11 de son groupe de travail, 2 réunions de coordination, 9 visioconférences sur le vocabulaire des sports olympiques.

Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue participe activement à toutes les réunions du dispositif et, au premier chef, aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collèges et, en tant que de besoin, organise des points d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission, Académie française, ministre intéressé...), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation.

De plus, elle tient son rôle d'expert linguistique auprès des collèges, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes.

Dans le cadre des travaux de toponymie, qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France. La Mission a assuré

la publication numérique de *Décider du nom d'un lieu – Guide pratique à l'usage des élus*, un manuel de néologie toponymique conçu par cette commission.

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française et du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et par l'ISO (comité TC37). Enfin, la Mission favorise la recherche en terminologie en accueillant des doctorants dont le sujet de thèse porte sur la terminologie officielle, et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

Les 7 et 8 octobre 2021, la Mission a participé à la XVII^e Journée du Réseau panlatin de terminologie (REALITER) qui s'est tenue en visioconférence depuis le Liban et le Brésil (Lebanese American University, Universidade Federal do Rio Grande do Sul et Universidade de São Paulo) sur le thème « La terminologie dans la dimension sociale de la communication ».

La collaboration avec les institutions chargées des manifestations sportives internationales se poursuit, au-delà du suivi permanent des opérations garantissant la présence du français aux Jeux olympiques d'été et d'hiver. Dans la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de rugby en France en 2023 et des Jeux olympiques à Paris en 2024, la DGLFLF et les universités de Lyon 2 et de Montpellier 3 poursuivent leur programme de conception de glossaires multilingues des sports, avec en 2021 un vocabulaire du surf et un vocabulaire de la planche à roulettes, en français et en anglais. Ces réalisations pourront bénéficier au dispositif d'enrichissement de la langue française. En outre, l'ajout des équivalents des termes du rugby (vocabulaire conçu en 2020) est en voie de finalisation dans plusieurs langues latines par le biais du réseau REALITER, et est en cours en occitan grâce aux liens noués avec l'Office public de la langue occitane (OPLO).



La Mission apporte également son expertise terminologique à la réalisation de différents projets. En 2021, elle a été sollicitée par un collectif de représentants de deux professions, les conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) et les conseillers habitat-santé (CHS), dont les professions sont amenées à fusionner. L'objectif de ce collectif est de trouver, avec l'appui de la DGLFLF, la dénomination la plus représentative et significative pour leur profession commune.

Elle a aussi été sollicitée par des chercheurs en psychologie de deux grandes écoles de commerce, ESCP et HEC Paris, en vue d'exploiter les résultats d'une enquête auprès des anciens élèves et des partenaires de ces écoles, portant sur leurs besoins de dénomination de notions émergentes relatives au développement durable.

Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française

Organisé en réseau, le dispositif « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Il tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif national : instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions ; son accord, après un passage à sa Commission du Dictionnaire, est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel* (voir La validation par l'Académie française, p. 34).

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). Des représentants de l'Académie des sciences sont membres des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique.

L'action menée en 2019 par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M^{me} Pascale Cossart, et sa cheffe de cabinet, M^{me} Sophie Leroi, pour renforcer la représentation de l'institution dans les différents collèges ayant porté ses fruits, il convient encore pour quelques groupes d'experts d'adapter leur calendrier de réunions à celui des séances de l'Académie afin de faciliter la participation de ses représentants.

Les organismes des autres pays francophones

Le dispositif entretient une longue collaboration avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales. La concertation est particulièrement étroite avec l'Office québécois de la langue française (OQLF) et le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada.

Fin 2021, à l'initiative du « Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques », un nouveau partenariat a été engagé, sous la conduite d'une professeure de l'Université de Liège, afin de faire connaître les usages terminologiques en Belgique francophone relatifs aux notions étudiées dans le dispositif français.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), représentée à la Commission et au groupe d'experts Relations internationales, peut y faire valoir le point de vue linguistique des pays de l'Organisation, tout particulièrement ceux de la francophonie du Sud.

Par ailleurs, le dispositif entretient des relations régulières (échanges d'informations et consultations réciproques à propos de termes divers) avec le département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne. Enfin, la DGLFLF est en relation avec des terminologues, des traducteurs et des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne.

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la DGLFLF : depuis 2013, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA, précédemment Centre de recherche en terminologie et traduction) de l'université Lyon 2, et, depuis 2018, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle. Les collègues ont été répartis entre ces deux équipes.

Ces équipes, qui sont interrogées par les groupes d'experts mais aussi par la Délégation générale au nom de la Commission sur des termes étudiés par les experts ou susceptibles d'être portés au programme de travail, fournissent des recherches d'occurrences, des extraits de bases de données et de dictionnaires, essentiellement spécialisés, et des contextes issus de publications scientifiques et techniques. Des représentants des deux équipes participent ponctuellement aux séances de travail des groupes, ce qui leur permet de mieux identifier les besoins et également d'ajuster les études fournies en fonction des spécificités de chaque collègue.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission, où cette association se fait représenter par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, comme le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. L'AFNOR prend part au dispositif, essentiellement au niveau de la Commission – réponse aux consultations et participation aux séances –, tandis que des experts participent à certaines réunions de collègues, mais cette participation est très faible, à l'exception d'un suivi régulier des collègues Agriculture et Pêche et Santé et Affaires sociales.

Par ailleurs, quelques membres du dispositif, en particulier le président du collègue Télécommunications et des experts du collègue Énergies fossiles, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux.

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape, depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir en Annexe A.7 La procédure).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée aux notions nouvelles, c'est-à-dire aux néologismes, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes...) permettent au dispositif interministériel d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat provient de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, les experts du dispositif ont forgé, avec les terminologues de la DGLFLF, un ensemble de principes terminologiques spécifiques pour rédiger les fiches. On trouve donc dans ce guide des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage, etc. (voir Annexe B.1). Le *Guide des bonnes pratiques*, réédité en 2019, est accessible en ligne gratuitement et disponible en format imprimé sur simple demande adressée à terminologie.dgflf@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le dispositif respecte quelques critères simples quant au choix du terme :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Les listes élaborées par le dispositif ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes, contrairement aux définitions des normes techniques. C'est pourquoi la Commission veille à ce

que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, presque toujours désignées en anglais alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir avec précision, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute circonstance.

En 2021, la Commission a publié une recommandation sur les équivalents français à donner au terme **webinar**. Elle en a aussi examiné et publié une autre, toujours à l'initiative du collège Éducation et Enseignement supérieur, sur les équivalents à donner à l'expression **graduate school**.

D'autre part, dans un contexte où des actions des autorités publiques, notamment de promotion et de communication, recourent à des anglicismes, la Commission a estimé qu'il était important de rappeler que l'emploi de la langue française permet à ces actions d'être comprises et appréciées par nos concitoyens. Les ressources de notre langue permettent de faire preuve de la clarté et de l'inventivité requises dans ces circonstances sans qu'il soit nécessaire de recourir à un idiome étranger. L'emploi de notre langue commune, intelligible par tous, renforce le lien de confiance avec les services publics, indispensable à la cohésion de notre pays. La Commission, qui s'attache à proposer et à recommander des termes nouveaux pour les notions qui apparaissent dans les domaines scientifiques et techniques, a donc publié au *Journal officiel* une décision dans laquelle elle rappelle qu'elle considère déjà comme acquis et qu'elle fait siens les mots, termes, expressions et tournures de la langue française attestés dans les dictionnaires de référence que sont le *Dictionnaire de l'Académie française* et le *Trésor de la langue française informatisé*.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission d'enrichissement de la langue française considère que la mission qui lui est échue ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage réglementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, celle-ci, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

En 2021, lors de l'examen du **médicament analogue** (en anglais *me-too drug*), les membres de la Commission et le président du collège chargé de la santé, le Professeur Lechat, ont écarté le synonyme « médicament similaire », pour éviter tout risque de confusion avec le médicament biosimilaire qui, lui, possède une définition réglementaire stricte qu'il n'appartient pas au dispositif de reprendre dans ses publications.

En revanche, le terme **écocide**, bien que défini à l'article 231-3 de la « loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », a été pris en considération par le dispositif. Parce qu'il a suscité un vaste débat, dans les médias, au Parlement, dans les partis et la société civile, et parce que circulaient déjà des définitions diverses – certaines contradictoires, d'autres militantes –, les experts du collège Environnement et Développement durable, après consultation du collège Droit et Justice, ont estimé nécessaire d'en donner une définition terminologique, appelée à faire référence. La Commission, convaincue par l'argumentation développée par les experts, a adopté le terme et l'a transmis à l'Académie française en décembre 2021.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Les termes recommandés au *Journal officiel* par le dispositif sont des termes normalisés. Le processus complexe d'élaboration et d'adoption des termes, réunissant un grand nombre d'acteurs et d'institutions constamment à la recherche du consensus, qui permet d'officialiser des termes d'usage obligatoire pour les agents des services publics de l'État, est un **processus de normalisation linguistique**.

Mais il arrive également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient aussi normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire. Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

La Commission estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d'enrichissement de la langue française. Comme pour le vocabulaire à caractère réglementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Dans certains collèges, des termes sont recommandés alors qu'ils font également l'objet de définitions normalisées au niveau français (normes NF) ou international (normes ISO). C'est assez fréquemment le cas de termes relatifs aux carburants et aux combustibles, à l'électronique, aux matériaux, au nucléaire ou aux télécommunications. Les collèges du dispositif et la Commission privilégient toujours la précision technique et, surtout, à l'attention du plus grand nombre, la cohérence et la clarté rédactionnelles.

Ainsi, en 2021, alors que la norme ISO/IEC 2382:2015(fr) sur les technologies de l'information retient le calque « déni de service » de l'anglais *denial of service attack*, et le synonyme peu explicite « refus de service », le dispositif a choisi de nommer **attaque par interruption de service**, avec le sigle **AIS**, cette « action malveillante qui vise à rendre indisponibles pendant un temps indéterminé un ou plusieurs services informatiques ou de télécommunication d'une organisation ». Les mots « déni » (action de dénier ce qui est dû) et « refus », ainsi que la définition de l'ISO (Impossibilité d'accès à des ressources pour des utilisateurs autorisés ou introduction d'un retard préjudiciable dans les opérations), ne permettent pas de comprendre qu'il s'agit d'un acte de piratage informatique.

Le repérage des termes par les groupes d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collègues sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Ainsi, les lettres de mission envoyées par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance aux présidents de 7 groupes d'experts précisent les pistes et les thèmes de vocabulaire qui doivent être explorés en priorité. Cependant, quel que soit le domaine considéré, les innovations techniques et scientifiques les plus récentes font l'objet d'une veille néologique soutenue et constituent la priorité absolue des travaux de tous les collègues. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche fondée sur la veille

Ce sont les experts des collèges de terminologie qui, en toute logique, mènent la veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel, lors de rencontres (colloques, salons...), qu'à partir de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle ou les banques de données. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), principalement déposées dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* (voir La boîte à idées : une contribution indéniable à la veille, p. 45) ou parfois directement adressées aux experts. Ceux-ci étudient donc – en vertu des missions assignées au dispositif – les notions nouvelles d'un secteur donné, notamment lorsque celles-ci n'ont pas d'équivalent français.

Les experts s'attellent donc en priorité aux termes liés à l'actualité, par exemple, en 2021, les techniques d'optimisation fiscale des entreprises (**redomiciliation fiscale**, *tax inversion* en anglais) ou des nouvelles formes de culture hors sol ou dans l'eau (**aéroponie**, *aeroponics*, et **aquaponie verticale**, *vertical aquaponics*). Ils ont aussi étudié de nombreux termes qui ont émergé avec la pandémie de covid-19 et ses répercussions économiques et sociales, par exemple les mesures de soutien à l'économie pendant la pandémie (**distribution monétaire sans contrepartie**, *helicopter money* en anglais), les facteurs de propagation des épidémies avec les **superspreaders** (**supercontaminateur** ou **superpropagateur**), les événements qui

entraînent une réorientation profonde, qu'elle soit industrielle, économique ou politique (*game changer*), les différents types d'enseignement et de réunion en présence, à distance et combinant ces deux formes...

Si la sélection des termes étudiés par les collègues est large et variée, certains thèmes concentrent l'attention des experts. **Trois grands thèmes** récurrents ont particulièrement mobilisé le dispositif en 2021.

Environnement et développement durable

Ce thème est défriché avec constance par le collège du même nom, qui poursuit le recensement des notions relatives à l'évolution des sols, des rivières et des littoraux (**clôture de bassin versant**, **cellule sédimentaire** ou **casier sédimentaire**, examinés par la Commission en 2021; **désimpermeabilisation des sols** ou **dynamique littorale**, dont l'étude est en cours). D'autres groupes contribuent à explorer ce thème dans leur secteur, comme celui chargé de l'aménagement et des transports avec la publication en 2021 de **gyroplanche**, **hoverboard** en anglais, **gyroroue**, **gyrowheel**, **sas pour vélo...**, ou la mise à l'étude de différents types d'**ombrières** (végétale, photovoltaïque...). Le collège chargé de l'agriculture cherche à définir et à nommer en français des concepts relatifs à l'utilisation des sols à partir de l'anglais *land sharing* et *land sparing*.



Enfin, puisque la délimitation entre les différents types d'énergies fait débat, le collège Énergies fossiles a engagé une réflexion avec les hauts fonctionnaires des ministères compétents pour l'industrie et l'environnement et la DGLFLF en vue d'élargir ses compétences à l'ensemble des énergies, notamment les énergies renouvelables, secteur dans lequel de nouveaux concepts apparaissent. Ainsi, le vocabulaire relatif aux **éoliennes flottantes** et aux **parcs éoliens en mer**, dont l'étude est en cours, n'est pas très éloigné de celui des plateformes de forage en mer.

Le numérique dans ses aspects positifs

Le numérique est le secteur où apparaissent de multiples procédés et dispositifs mais aussi des phénomènes variés. Plusieurs groupes d'experts sont concernés en plus de ceux compétents pour l'informatique (**données FAIR**, *FAIR data* ou *findable accessible interoperable reusable data* en anglais, **objet personnel connecté**, *wearable device*...) et les télécommunications (**IA embarquée** ou **intelligence artificielle embarquée**, *artificial intelligence of things [AIoT]* ou *edge artificial intelligence*). Il s'agit de ceux chargés de l'économie et de la finance (**actif numérique**, *digital asset*, **cyberjeton**, *crypto asset* ou *token*, **registre partagé**, *distributed ledger*...), de la culture et des médias (**microrécit vidéo** ou **microrécit**, *story*), du droit et de la justice (**criminalistique numérique**, *digital forensics*), de l'éducation et de l'enseignement supérieur (qui, plutôt que l'anglais *webinar*, préfère **conférence [en ligne]**, **cyberconférence**, **visioconférence**, voire **audioconférence**, **téléconférence**, ou encore **séminaire [en ligne]** dans le cas d'une réunion interactive prenant la forme d'un séminaire), de l'habitat et de la mobilité (**gestion immotique monofonctionnelle**, *centralized technical management [CTM]*, **gestion immotique globale**, *building management system [BMS]*) (pour tous ces termes, voir Annexe C.3). De nombreux autres termes sont à l'étude et seront soumis à l'examen de la Commission en 2022.

/ RECHERCHER

Tous les domaines

Intelligence artificielle embarquée Journal officiel du 30/07/2021

Forme abrégée : IA embarquée

Domaine : INFORMATIQUE - TELECOMMUNICATIONS

Définition : Dispositif d'intelligence artificielle intégré dans un objet connecté, qui lui permet de traiter en temps réel les données qu'il collecte pour déclencher la prise automatique de décisions.

Note : L'intelligence artificielle embarquée utilise l'informatique en périphérie.

Voir aussi : [informatique en périphérie](#), [intelligence artificielle](#), [objet connecté](#), [système cyberphysique](#), [temps réel](#)

Équivalent étranger : [artificial intelligence of things \(en\)](#), [AIoT \(en\)](#), [edge AI \(en\)](#), [edge artificial intelligence \(en\)](#)

Le numérique dans ses aspects négatifs

Les mêmes collègues ont été amenés à également aborder l'envers malveillant du numérique, où les concepts sont toujours véhiculés par un terme en anglais.

Dans la lignée des termes qu'il a contribué à recommander (voir *Annexe C.3*), le collègue Droit et Justice s'est attelé, par exemple, à définir et à nommer le *dox(x)ing* (**divulgation d'informations personnelles**), le *smishing* (forme d'**hameçonnage** par minimessage), la *sextorsion* (forme de chantage sexuel en vue d'extorquer une faveur ou une rançon), les *stalkerware* ou *spouseware* (des logiciels malveillants qui sont utilisés pour espionner un proche). Les spécialistes de la santé se sont penchés pour leur part sur les **troubles liés aux jeux vidéo** (*gaming disorder* ou *video game disorder*).

Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel avec l'étude d'un terme particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public. Les délais d'étude et d'examen étant de plus en plus courts, la procédure habituelle est suffisante. Toutefois, lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités.

En 2021, devant la multiplication et l'inventivité des techniques de manipulation des images et des informations, le collège Culture et Médias a étudié en priorité deux anglicismes, *astroturfing* et *face swap*, ce qui a permis la publication dans l'année de **contrefaçon d'opinion** (ou **contrefaçon de mouvement d'opinion**) et de **substitution de visage**. Le débat sur l'importation en France de la dite *cancel culture* venue d'Amérique du Nord prenant une grande place dans les médias, mais aussi sur sa traduction en français et en quoi elle consistait, les experts du même collège ont proposé **culture de l'effacement** ou **effacement**.

Approche systématique

En 2021, dans la continuité des travaux engagés l'année précédente par le collège Chimie et Matériaux pour clarifier des notions de chimie quantique, le haut fonctionnaire au ministère chargé de l'industrie et du numérique a pris l'initiative de constituer un groupe ad hoc pour le vocabulaire de l'informatique quantique. Ce groupe œuvre à identifier et à définir les principaux concepts de l'informatique quantique, qui seront utiles aux décideurs et aux scientifiques pour la phase d'industrialisation des préconisations du rapport concernant la technologie quantique remis au Gouvernement en janvier 2020, mais aussi au grand public, pour comprendre ce champ scientifique d'une grande complexité. Une trentaine de notions clés a été transmise à la Commission fin 2021.

Le collège Culture et Médias, qui a déjà abordé dans le passé le vocabulaire de la mode, encouragé par le succès de la conférence « Dire la mode en français » (voir *La diffusion par les groupes d'experts*, p. 51) a repris l'étude systématique des anglicismes dans ce secteur. Une liste et une ou plusieurs « Recommandations » devraient être soumises à l'examen de la Commission en 2022.

Approche rétrospective

Enfin, si l'attitude prospective est privilégiée par les collègues, et si la grande majorité des termes étudiés et publiés au *Journal officiel* porte sur des notions nouvelles, les groupes d'experts ne négligent pas la « maintenance » du corpus des termes recommandés dans le passé. Sciences et techniques évoluent en permanence, et vite : certaines définitions doivent être révisées en conséquence. Les actualisations indispensables sont principalement repérées par les experts, souvent à l'occasion de l'étude de nouvelles notions connexes à des termes déjà recommandés, mais sont aussi parfois suggérées par des spécialistes ou des amateurs de sciences et de techniques qui consultent le site *FranceTerme*. Ces actualisations concernent environ 14,5 % des termes publiés en 2021, contre 17 % en 2020, 10 % en 2019 et 14 % en 2018. Ce chiffre élevé s'explique par la révision de termes liés à la production d'hydrogène ou dans les domaines de la biologie (où de nouvelles découvertes remettent en question les acquis scientifiques), de la finance et du nucléaire. Il s'agit de mises à jour de notions dont la définition a évolué ou, plus rarement, dont la désignation recommandée initialement ne s'est pas implantée en français. À titre d'exemples :

- la définition de **classe de maître**, terme initialement recommandé à propos de séances de formation données par des artistes renommés, a été élargie pour mieux rendre compte de l'extension de cette pratique dans les milieux universitaires et scientifiques,
- **empreinte écologique** et **empreinte en eau**, recommandés en 2012, ont fait l'objet d'une republication afin d'harmoniser leur définition avec celle d'un nouveau terme, **empreinte en matières premières**,
- le terme **hameçonnage**, qui remplace l'entrée « filoutage », dans laquelle il figurait déjà comme variante en note, lors de la publication initiale en 2006,
- **seuil critique de perte**, qui remplace « perte potentielle » publié en 2010, a fait l'objet d'une mise à jour portant tant sur la définition, trop restreinte, que sur la désignation.

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines d'un collège soient à la lisière de domaines couverts par un autre collège. Par exemple, du fait de la généralisation des techniques numériques, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant : en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel et jeux vidéo), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, Défense (cyberdéfense), Santé (données médicales) et Économie et Finances (commerce en ligne).

On peut également souligner la convergence entre les travaux des groupes d'experts Biologie et Santé ou ceux des groupes Relations internationales et Défense, régulièrement amenés à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges et, en assurant elle-même les échanges et les consultations, elle pallie le manque de moyens en secrétariat et, parfois, l'implication insuffisante de certains hauts fonctionnaires. Il lui arrive d'organiser, à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun.

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Son développement en amont de l'envoi officiel des listes de termes permet un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l'examen des listes par la Commission. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges chargés de la chimie et de l'environnement, de l'environnement et de l'aménagement, ou encore de l'automobile et des énergies fossiles. Le président du collège Télécommunications est par ailleurs membre des collèges Spatiologie et Informatique. Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Transition écologique suit l'activité du collège Énergie nucléaire, celui du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation représente le collège Agriculture et Pêche au collège Environnement et Développement durable. La haute fonctionnaire du ministère de l'Intérieur est désormais l'invitée permanente du collège Droit et Justice.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés. Plus précisément, parmi les termes qui ont fait l'objet d'une concertation en 2021, on relève :

- **boues rouges** et **continent de plastique**, étudiés par le collège Environnement et Développement durable en liaison étroite avec celui de la Chimie et des Matériaux ;
- **culture de l'effacement**, étudié par le collège Culture et Médias en lien avec les Relations internationales ;
- **guide-hôte**, soumis par le collège Culture et Médias à celui de l'Économie et des Finances ;
- **hydrogène naturel**, étudié par le collège Énergies fossiles, avec consultation des collèges Automobile, Chimie et Matériaux, Environnement et Développement durable.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Par exemple, l'adjoint de la haute fonctionnaire chargée de la terminologie au ministère de la Justice procède, dans l'intervalle des réunions, à la consultation systématique des services et des spécialistes du ministère concernés par les termes qui sont au programme de travail des experts. Cette bonne pratique doit se généraliser à l'ensemble des collèges afin de pallier la représentation des services parfois insuffisante lors des séances de travail des experts.

Devant la multiplication des projets de plateformes de données de l'État, et notamment de plateformes intitulées provisoirement *education data hub* et *sport data hub*, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a rencontré l'administrateur ministériel des données au sein de la direction du numérique pour l'éducation (DNE) et a également consulté deux experts extérieurs, membres de l'Académie des technologies.

Le groupe d'experts Culture et Médias a interrogé la cellule chargée des réseaux sociaux du ministère lors d'une vaste consultation menée pour identifier l'équivalent français le plus susceptible de s'implanter face à l'anglicisme *hater*.

Autre exemple de consultation menée par le groupe compétent pour les affaires sociales confronté à l'anglicisme *unretired* : la vérification auprès de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) des catégories d'actifs qu'il utilise.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet dans leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

Ainsi, les experts du collège chargé de la santé consultent très fréquemment leurs confrères spécialistes de telle ou telle pathologie, bactérie ou protéine. Ceux du collège Biologie ont fait de même, par exemple, pour la **trogocytose** (une sorte de mécanisme intervenant entre des cellules), en consultant des confrères de l'Académie des Sciences, Sebastian Amigorena, immunologiste spécialiste des mécanismes moléculaires, ou Jean-François Bach, spécialiste du système immunitaire.



Le groupe d'experts Culture et Médias, soucieux de retenir l'équivalent français le plus susceptible de s'implanter face à l'anglicisme *hater*, a confié à la DGLFLF le soin de consulter plusieurs organismes et personnalités spécialistes de la haine en ligne. Ainsi, ont été consultés M^{me} Lætitia Avia, députée, rapporteuse de la loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), la Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements (PHAROS) par le truchement de la haute fonctionnaire auprès du ministère de l'Intérieur, mais aussi l'équipe chargée des réseaux sociaux du Figaro. Cette vaste consultation a conforté la préférence des experts pour le terme **haineur, -euse**.

Pour définir et nommer en français un terme relatif à la géolocalisation des trains en mouvement, le *map matching* ou **ajustement de position**, la DGLFLF a interrogé des experts de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM), afin de savoir si cette notion était en usage pour les véhicules routiers ou pour les navires.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collègue à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collègues pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collègues manquent de moyens en secrétariat, afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission. Les collègues se réunissent en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne.

En 2021, la majorité des collègues a poursuivi avec régularité ses travaux, indépendamment des confinements et déconfinements successifs, grâce aux visioconférences.

Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collègues, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. Dans bien des circonstances, c'est cette équipe qui a assuré l'organisation de la visioconférence – convocation, affichage des documents, saisie des modifications... – pour pallier l'absence de moyens de certains collègues. On trouvera en *Annexe C.2* le calendrier des réunions de l'ensemble des collègues pour l'année 2021. Le nombre total des réunions au cours de cette année est de 105, tenues pour l'essentiel à distance, contre 79 en 2020, lorsque le bon fonctionnement du dispositif a été entravé par le premier confinement, et 96 en 2019.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collègues désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier entre deux réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission, chaque collègue sollicite également l'équipe universitaire qui lui a été attribuée pour des termes nécessitant une recherche particulière (voir Les équipes universitaires de terminologie, p. 18).

La consultation des partenaires

Définie dès 1997, la collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme les collèges Énergie nucléaire et Chimie et Matériaux, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique et du Canada.

La consultation dans les langues romanes

Adopter, autant que possible, des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la Délégation générale à la langue française peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

Ainsi, grâce à la consultation des partenaires du réseau REALITER, des collègues et la Commission ont pu bénéficier d'un panorama très complet sur des notions émergentes.

À titre d'exemple, la Délégation, qui pilote un groupe ad hoc constitué dans le but de clarifier les nouvelles notions englobant santé et environnement dans une même vision, a interrogé ce réseau pour connaître dans ses différentes langues les définitions et les termes retenus pour *community health*, *ecohealth*, *environmental health*, *global health*, *one health* et *planetary health*.

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission

La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collègue à l'autre, selon les domaines couverts. Toutefois, l'écart de production entre collègues est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi comme peuvent l'être l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Au cours de l'année 2021, les collègues ont transmis 19 listes de termes et 1 recommandation à la Commission.

Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF

La Commission mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle en France (voir Les partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française, p. 17). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, les institutions partenaires communiquent à la Commission leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collèges.

La Délégation assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collèges avant de les soumettre à la Commission. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts, qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

Les différents partenaires techniques et francophones du dispositif transmettent des contributions à la Commission en fonction de leur disponibilité et surtout de leur maîtrise des termes étudiés. En 2021, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collèges, a régulièrement répondu aux demandes de la Délégation. Le Bureau de la traduction des services gouvernementaux du Canada et l'Office québécois de la langue française ont apporté leur contribution en particulier dans les domaines bien couverts par leurs terminologies. Les contributions du département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne sont peu fréquentes, ce dernier apportant également un concours direct aux travaux de deux collèges : Agriculture et Pêche et Économie et Finances. Enfin, le « sud » de la francophonie est directement représenté par l'Organisation internationale de la francophonie dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de M. Jean-Michel Gaussoit, qui en assure la présidence, de M^{me} Martine Rousseau, de M^{me} Anne-Marie Romulus et de M. Philippe Saint Raymond, membres de la Commission, ainsi que de M. Jack Robert, qui ne participe plus aux réunions depuis septembre 2019 mais qui poursuit sa collaboration en envoyant des contributions sur certaines listes, des représentants de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, M^{mes} Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo du Service du Dictionnaire, des représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Étienne Quillot et les trois terminologues, M^{me} Julie Andreu, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Valerio Emanuele, qui se relaient deux par deux.

Les membres qui ne peuvent participer à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la Délégation recueille et diffuse aux autres membres.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés, pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la Commission ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts, et les amendements qu'il propose portent essentiellement sur les définitions.

Exceptionnellement, il propose des termes différents à la Commission, comme cela a été le cas par exemple en 2021 avec **théorie de l'effondrement**, plutôt que **collapsus écologique**, **usurpation de carte SIM**, plutôt qu'**adressage frauduleux de carte SIM**, **microrécit vidéo**, abrégé en **microrécit**, au lieu de **vidéorécit**, ou encore l'ajout d'une forme abrégée, **effacement**, en complément de **culture de l'effacement**. Les propositions du groupe de travail visent souvent à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif pour

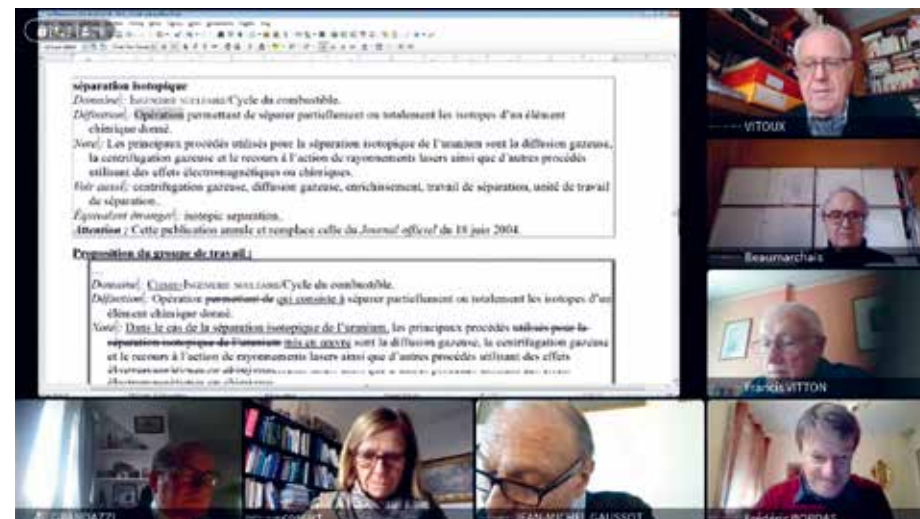
le préciser, ou par l'ajout d'une forme développée en complément. Parfois le groupe de travail fait des propositions qui mettent la Commission et les groupes d'experts sur la piste du « bon » terme.

Il arrive aussi au groupe de travail de proposer aux collèges de compléter leur liste, par exemple avec la reprise du terme **hameçonnage** (en remplacement de « filoutage ») au regard de l'**hameçonnage ciblé**.

Le groupe de travail a tenu 11 visioconférences en 2021, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, les 3 dernières se tenant simultanément en présence dans les locaux de la DGLFLF (voir Annexe C.2).

Les séances plénières de la Commission

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la Commission et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la Commission puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la Commission, de l'Académie française et du ministre concerné.



Séance du 10 février 2021: Frédéric Vitoux (CELF), Jean-Pierre de Beaumarchais (CELF), Francis Vitton (collège Énergie nucléaire), Alexandre Grandazzi (CELF), Pascale Cossart (CELF, Académie des sciences), Jean-Michel Gaussoit (CELF), Frédéric Bordas (collège Énergie nucléaire).

La DGLFLF, qui s'attache depuis quelques années à ouvrir les séances de la Commission à un public choisi, a poursuivi malgré la pandémie son action de promotion en conviant notamment, à partir de novembre 2021, un groupe de 5 étudiants en première année de master à l'ISIT, qui suivront les séances jusqu'en mai 2022 dans le cadre d'un projet de promotion dans les réseaux sociaux des termes recommandés.

En 2021, la DGLFLF s'est chargée de l'organisation et du secrétariat des 11 séances plénières de la Commission (voir *Annexe C.2*). Elles se sont toutes tenues en visioconférence (à la fois en présence et à distance pour celles d'octobre et de novembre).

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail et qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des représentants du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collège, au nom duquel elles sont transmises à la Commission. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2021, La Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **449** termes, dont **295** en premier examen et **154** en second examen, soit autant qu'en 2020.

Année	Termes examinés par la CELF (1 ^{er} et 2 nd examens)	renvois	suppressions
2017	444	16	24
2018	512	13	25
2019	508	25	15
2020	448	23	21
2021	449	26	27

Grâce à la qualité des listes transmises par les experts, le nombre de termes renvoyés et supprimés reste faible. Les suppressions concernent principalement des synonymes. Avec l'expérience, la Commission estime que la multiplication des synonymes peut nuire à l'implantation d'un terme français face à un équivalent étranger déjà bien installé. Quant aux termes renvoyés, ils le sont soit à la demande de la Commission qui réclame un complément d'information, soit à l'initiative des collèges qui souhaitent en reprendre l'étude pour compléter la définition et les représenter avec d'autres termes connexes.

Par exemple, le collège chargé de la finance a été invité à reprendre l'étude du terme **transformation numérique** ou **numérisation**, en se concertant avec les collèges Informatique et Télécommunications afin de faire une nouvelle proposition de définition, qui ne soit plus réservée aux seules données numériques mais qui mentionne également le recours aux outils et techniques informatiques.

Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3*).

En 2021, la Commission d'enrichissement de la langue française a procédé à l'examen de listes et de recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- 19 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants: aménagement, habitat et mobilité; automobile; biologie; chimie / mécanique quantique; culture et médias; droit; économie; économie et finance; éducation et enseignement supérieur; environnement; informatique; informatique quantique; nucléaire (2 listes); pétrole et gaz; relations internationales; santé et affaires sociales; télécommunications (2 listes); ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school* et une décision portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française*.
- 3 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen conduit en 2020): agriculture et pêche; aménagement, habitat et mobilité; environnement.
- 6 listes ont été vues en premier et second examens: culture et médias; droit; économie et finance; nucléaire; pétrole et gaz; télécommunications.
- 12 listes ont été vues en premier examen seulement (second examen attendu en 2022): aménagement, habitat et mobilité; automobile; biologie; chimie / mécanique quantique; conditions internationales de vente; culture et médias; économie; environnement; informatique; relations internationales; santé et affaires sociales; télécommunications.
- adoptées définitivement dès le premier examen: une recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school* et une décision portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française*.

Cette année encore s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2011, un collège devait attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. En 2021, moins de trois mois s'écoulent en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission, le cycle complet jusqu'à la publication durant environ 12 mois, supérieur au cycle de 11 mois constaté en 2018, 2019 et 2020. Cet allongement n'est dû qu'à la pandémie et à la suspension des séances pendant le premier confinement en 2020. Si l'on ne tient compte que des 11 listes reçues après le déclenchement du premier confinement, la moyenne du cycle complet chute à 7,5 mois.

Pour réduire l'intervalle entre la réception officielle d'une liste et son premier examen par la Commission, il s'avère nécessaire que les groupes d'experts procèdent systématiquement à la consultation des partenaires en amont de l'envoi. Cependant, ce délai est contraint par des paramètres non « contrôlables », comme la disponibilité des présidents aux dates prévues d'examen des listes. La nette réduction des délais explique la tendance à ne pas recourir à la procédure accélérée, qui s'est confirmée en 2021.

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2021, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission, ainsi qu'à la plupart des réunions des collèges, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection des termes au sein des collèges et en amont de leur examen par la Commission, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposés lors d'examens ultérieurs. En cours d'année, un quatrième lexicographe du Service du Dictionnaire, M. Arnaud Jean, est venu prêter main forte à M^{mes} Sophie Tonolo, Marie Pérouse-Battello et Meritxell Argence qui accompagnent les collèges depuis plusieurs années.

Saisie des propositions de la Commission, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen, comme dans le cas de la longue série de termes consacrée aux actifs numériques et aux bilans prudentiels.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L'Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collèges reflètent le point de vue des professionnels, qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage, alors que le besoin n'est pas avéré.

Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions pour éclairer les experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction des définitions et des notes que l'Académie suggère sont reprises par les collèges ou peuvent les conduire à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

En 2021, c'est par exemple le cas, dans une liste du pétrole et du gaz, de la reformulation de la note du terme **système de production sous-marin** proposée par l'Académie, qui a conduit le groupe d'experts à accepter cette proposition tout en la complétant. Et pour le terme **mise en pension**, les experts en finance ont choisi une des deux contre-propositions de définition de l'Académie en l'assortissant d'une note explicative.

L'Académie est soucieuse d'éviter la multiplication des synonymes ou des variantes susceptibles d'affaiblir les chances d'implantation des entrées principales, lorsqu'ils sont parvenus à franchir le filtre de la Commission, pourtant très attachée à défendre ce principe. Ainsi, l'Académie a conduit le groupe d'experts compétent pour la finance à renoncer aux synonymes « monnaie numérique » et « monnaie centrale numérique » proposés pour les termes **cybermonnaie** et **monnaie numérique de banque centrale**, parce que le premier était en contradiction avec la définition et le second trop elliptique et peu usité.

Lorsque l'Académie bute sur une définition, ses questions mettent les experts sur la piste d'une meilleure rédaction. Par exemple, les interrogations sur la définition de **piratage**

de distributeur automatique – « Qu'entend-on par « implantation d'un dispositif » ? S'agit-il d'un dispositif matériel ou d'un logiciel ? En outre, cette opération ne peut-elle avoir lieu à distance ? » – ont permis aux experts du collège Droit et Justice de la reformuler plus clairement.

Enfin, il arrive que l'Académie suggère une entrée comme dans le cas de **contrefaçon d'opinion**. L'entrée « simulation d'opinion » proposée dans une liste du collège Culture et Médias n'ayant pas convaincu la Commission, la fiche transmise à l'Académie comportait le terme « simulation trompeuse de mouvement d'opinion », abrégé en « simulation d'opinion », et le synonyme « fabrication de mouvement d'opinion ». Les entrées étant jugées trop longues face à l'anglicisme *astroturfing*, experts et Commission ont sans peine adopté **contrefaçon d'opinion**, brève et conforme à la définition proposée.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une même procédure d'examen, fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la Délégation générale à la langue française établit un document récapitulatif des principales étapes et comprenant cet avis. Le document est transmis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau à l'Académie le terme proposé.



Séance du 10 février 2021 : Jean-Pierre Carreton (collège Énergie nucléaire), Frédéric Vitoux (CELF), Jean-Michel Gaussot (CELF), Francis Vitton (collège Énergie nucléaire), Marie Pérouse-Battello (Service du Dictionnaire de l'Académie française), Philippe Saint Raymond (CELF), Jean-Pierre de Beaumarchais (CELF), Martine Rousseau-Oger (CELF), Frédéric Bordas (collège Énergie nucléaire), Jean-Mathieu Pasqualini (CELF, Académie française), Pascale Cossart (CELF, Académie des sciences), Philippe Boulanger (CELF), Étienne Quillot (DGLFLF).

La validation par le ministre concerné

«Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions» (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel*. Cette dernière étape est en général bien préparée grâce à la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

En 2021, 12 listes et 2 recommandations ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication: agriculture et pêche; aménagement, habitat et mobilité; chimie et matériaux; culture et médias; droit; économie et finance; éducation et enseignement supérieur; environnement; informatique; nucléaire; pétrole et gaz; télécommunications; ainsi qu'une recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school* et une autre sur les équivalents français à donner au terme *webinar*. Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a approuvé le projet de publication du vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le ministre chargé de l'industrie a approuvé celui consacré au vocabulaire des énergies fossiles.

Pour les listes de vocabulaire relevant de plusieurs champs ministériels, comme le nucléaire et le pétrole et le gaz, la Commission a interrogé systématiquement les ministres compétents pour l'énergie (la ministre de la Transition écologique) et l'industrie (le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance). Et pour le vocabulaire qui relève à la fois de l'éducation et l'enseignement supérieur et de la recherche (une liste et deux recommandations en 2021), la Commission a interrogé les deux ministres concernés.

Analyse de termes étudiés et publiés en 2021

Le choix d'un terme clair facilitant la compréhension de la notion qu'il désigne, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié de nombreux néologismes – formels ou sémantiques –, tous en adéquation avec leur définition.

Des néologismes de forme

La Commission a ainsi recommandé de nombreux néologismes de forme tels que **badgeo-thèque** (*backpack*), **bétuliculteur**, **-trice** (*birch syrup producer*), **biocapteur** (*biosensor*), **biomimétique**, nom féminin (*biomimetics*), **schtroumpfage** (*smurfing*, un type de blanchiment d'argent), **chimioinformatique** (*chemioinformatics*), **choucage** (*chugging*, dans le domaine nucléaire), **chrominiformeur**, **-euse** (*chromia-forming*), **coffre-surprise** (*lootbox*, dans le domaine des jeux vidéo), **collapsologie**, **cyberjeton** (*token*), **électromobilité** (*e-mobility*), **guide-hôte** (*greeter*), **facilitation graphique** (*scribing*), **gyroplanche** (*hoverboard*), **gyroroue** (*gyrowheel*), **livre-jeu (d'évasion)** (*escape book*), **mule (financière)** ou **porteur**, **-euse d'argent** (*money mule*), **pescatourisme** (*fishing-tourism*), **plaxage** (*lamination*), **reprofilage de plage** (*beach scraping*), **résistance-mémoire** (*memristor*) ou **vélo-école**.

Des néologismes respectant la morphosyntaxe du français

De tous les critères qui prévalent à la création d'un néologisme, il en est un avec lequel la Commission transige rarement, celui de la morphologie.

chimioinformatique

Alors que se multiplient en français les termes formés avec le préfixe anglais *chemo-*, voire «chémo-», emprunté de l'anglais, à propos de nouvelles pratiques et branches de la chimie, il convenait que la Commission se saisisse de cette question. Ainsi, plutôt que «cheminformatique», «chemioinformatique», «chemoinformatique» ou encore «chémioinformatique», dont l'usage commençait à croître dans la communauté scientifique pour désigner une nouvelle discipline scientifique dont l'objet est la conception et l'utilisation d'outils informatiques appliqués à la chimie, les experts du collège Chimie et Matériaux ont tenu à rappeler que c'est «chimio-» qui doit être utilisé en français, ce qui a conduit à la recommandation officielle du terme **chimioinformatique**. Elle a par ailleurs privilégié la graphie soudée, cette dernière ne soulevant pas de difficulté de lecture, et mentionné celle avec trait d'union comme variante orthographique. Pour toujours plus de clarté, elle a signalé l'usage du synonyme, **chimie informatique**, en note.

Il arrive que la Commission s'affranchisse du critère morphosyntaxique, notamment lorsqu'un néologisme connaît un début d'usage, qu'il est suffisamment transparent et qu'il s'agit d'une notion relevant du dispositif d'enrichissement.

schtroumpfage

La Commission a adopté, sur proposition du collège Droit et Justice, le terme **schtroumpfage**, qui, derrière ses airs plaisants, cache une technique de blanchiment d'argent consistant à faire effectuer, par plusieurs personnes, des dépôts bancaires de montants inférieurs au seuil de déclaration obligatoire.

Le terme est construit sur le nom «Schtroumpf», personnage de fiction bien connu, qui figure chacun des déposants dans ce type de blanchiment. Son invention est attribuée aux représentants français au sein du Groupe d'action financière (GAFI).

La Commission a adopté ce terme comme synonyme, en usage dans le milieu professionnel, d'un terme plus long mais plus explicite, **blanchiment par fractionnement des dépôts**.

Des néologismes sémantiques

La Commission a également recommandé nombre de néologismes de sens, qui présentent l'avantage d'être plus transparents que les termes anglais dont ils sont les équivalents.

C'est le cas du terme **effacement**, recommandé comme équivalent de *cancel culture*, pour désigner cette pratique venue d'outre-Atlantique consistant à bannir de l'espace public des personnalités ou des œuvres (ce terme a semblé plus adéquat à la Commission que la traduction littérale de l'anglais *cancel*, «annulation»); de **continent de plastique** (*plastic soup*), «continent» prenant le sens de vaste étendue flottante (voir Des néologismes transparents, p. 39); de **crayonnage** (*pellet insertion*), qui, dans le domaine nucléaire, désigne l'opération qui permet de constituer un «crayon», terme recommandé par la Commission dans le même domaine et à partir duquel crayonnage est forgé; de **haineur**, **-euse** (voir Des néologismes pas si nouveaux, p. 38); de **harponnage** (voir Des néologismes de sens qui font

sens, p. 38); de **numérique**, nom masculin, formé sur l'adjectif « numérique » (qui avait été recommandé dès 1981), comme équivalent de *digital*, et décrivant toutes les activités fondées sur le traitement de données numériques; ou encore de **relance** (*reboot*), plus adapté que « redémarrage » pour parler de la reprise de l'univers ou d'un personnage cinématographiques dans une nouvelle production audiovisuelle.

Des néologismes de sens qui font sens

Pour assurer à un terme nouveau les chances de s'implanter en français et de supplanter le terme anglais dont il est l'émanation, la Commission opte pour des termes aisément dérivables, qui trouvent leur place dans des familles sémantiques.

harponnage

En 2021, la Commission a adopté, sur proposition des collègues Droit et Justice et Informatique, le néologisme sémantique **harponnage** (*whale phishing*), qui désigne la technique d'**hameçonnage** (*phishing*) ciblant un dirigeant d'entreprise. En filant la métaphore de la pêche, puisque l'hameçon sert à capturer de modestes proies (les employés), c'est le harpon, utilisé dans la chasse à la baleine (*whale fishing*), qui a été appliqué aux grands dirigeants.

Des néologismes pas si nouveaux

haineur, -euse

Suite aux débats sur la nécessaire régulation de la communication sur les réseaux sociaux, et la promulgation de la loi visant à lutter contre les contenus haineux dans l'internet en 2020, le dispositif s'est appliqué à trouver la désignation en français la plus à même de concurrencer l'anglicisme *hater*.

Diverses propositions d'appellation ont émergé, parmi lesquelles « fauteur de haine » (sur le modèle de « fauteur de troubles/de guerre »), « fomentateur de haine » (sur le modèle de « fomentateur de troubles »), « pourvoyeur de haine », « semeur de haine », « rageux », « haineux », etc.

Ce sont « fauteur de haine » et « semeur de haine » qui ont séduit dans un premier temps la Commission, cette dernière estimant que ces expressions, dérivées de locutions attestées en français, étaient parfaitement compréhensibles. Elles présentaient cependant l'inconvénient de relever d'un registre plus soutenu que l'anglicisme *hater*, et étaient donc moins susceptibles de s'y opposer efficacement.

La nouvelle recherche d'un équivalent a abouti à deux néologismes : « haineur, -euse », en usage en moyen français et dont le suffixe « -eur » évoque clairement l'idée d'action, et « haineux, -euse », adjectif substantivé. La large consultation des spécialistes et des entités concernés par cette notion (voir Consultation d'experts extérieurs au dispositif, p. 27) ayant conforté le choix du premier, c'est **haineur, -euse**, qui présente en outre l'avantage d'être phonétiquement proche de l'anglais *hater*, qui a été recommandé officiellement le 9 juillet 2021. A été également retenu le synonyme **fauteur, -trice de haine**, mieux adapté que **haineur** dans certaines situations de communication, et préféré à « semeur de haine », jugé d'un niveau de langue trop soutenu.

Des néologismes transparents

Les spécialistes du dispositif définissent toujours une notion avant de la nommer, ce qui leur permet de choisir le terme le plus descriptif. Ils évitent les traductions littérales et les images qui ne sont pas immédiatement compréhensibles par les experts du domaine ou par un public néophyte.

continent de plastique

La Commission a préféré les termes **vortex océanique de déchets** et **continent de plastique** à la traduction littérale de *plastic soup*, « soupe (de) plastique ». Du point de vue des experts du collège Environnement et Développement durable, à l'initiative de cette recommandation, l'image de la « soupe (de) plastique » était inappropriée à double titre : d'une part il ne s'agissait pas uniquement de déchets en plastique (bien que ces derniers soient majoritaires) mais de tout type de déchets, et, d'autre part, l'image de « soupe » n'était pas transparente, n'évoquant ni l'ampleur, ni le résultat de l'accumulation de déchets. La Commission a donc retenu en entrée le terme le plus juste « techniquement », **vortex océanique de déchets**, évoquant justement le tourbillon provoqué par les courants marins qui contribuent à cette accumulation, et l'a assorti d'un synonyme, **continent de plastique**.

manipulation psychosociale

La recherche d'un équivalent français à *social engineering*, fraude consistant à manipuler une personne pour obtenir d'elle des informations confidentielles, a donné du fil à retordre aux experts du dispositif.

Au-delà de proposer un équivalent français à *social engineering*, il convenait de faire un sort au calque obscur de l'anglais, « ingénierie sociale », déjà en usage en France, employé en particulier par les autorités en charge de la lutte contre la cybercriminalité, et d'autant plus inadapté qu'il ne rend pas compte de la réalité qu'il désigne : impossible de deviner qu'il s'agit d'une fraude (il paraît même être connoté positivement), et difficile de comprendre ce à quoi renvoie l'adjectif « social », polysémique (fait-il référence aux réseaux sociaux, qui permettraient cette fraude, ou aux données exploitées, relevant de la vie sociale de l'individu escroqué?).

Les termes « manipulation sociale », « manipulation psychologique », « fraude sociale », « fraude psychologique » ont d'abord été suggérés mais rapidement écartés car plus larges que la notion qu'il s'agissait de décrire (toute manipulation psychologique ne relève pas de la *social engineering*).

Il en a été de même de « manipulation psycho-technologique », trop long et difficilement utilisable en contexte, et enfin de « piratage psychologique », au motif que l'on ne peut pirater un esprit.

C'est finalement **manipulation psychosociale**, « **social** » ayant trait au groupe ou à l'institution visés, qui a été retenu.

Des termes sans équivalent étranger

Comme les années antérieures, certains termes publiés en 2021 n'ont pas d'équivalent étranger. L'intérêt de la publication réside dans l'explicitation d'une notion par la définition. Cela a été le cas, par exemple, des deux sens d'**attendu** – deux notions à distinguer dans le champ de l'éducation et de la recherche –, de **catastrophisme** et de **collapsologie** – deux notions complémentaires – ou d'**injection d'hydrogène**. C'est notamment dans les domaines

de l'environnement (**géothermie marine, recyclerie, thalassothermie, théorie de l'effondrement**), des transports (**micromobilité urbaine, sas pour vélos, vélo-école**), et du nucléaire (dont **bouteillon, détecteur d'hydrogène, filtre à sable, inventaire dispersable, préfiltre d'éventage, queusotage...**), que nombre de termes sont publiés sans équivalent étranger, parce que l'influence de l'anglais y est moins grande que dans d'autres secteurs et aussi, probablement, parce que la planification administrative y pèse plus que les entreprises, souvent pourvoyeuses d'anglicismes dans les autres domaines.

Dans quelques cas, l'absence d'un équivalent étranger cache des pseudo-anglicismes forgés pour des besoins de communication, souvent commerciale, comme le service de *cash back* rendu par **retrait d'espèces à l'achat**.

Le dialogue terminologique en francophonie

Le dispositif s'inspire dans la mesure du possible des propositions de ses partenaires francophones, en particulier québécois, lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. En 2021, par exemple, il a ainsi adopté **actif numérique**, pour l'anglais *digital asset* (GDT¹-2020), **agriculture urbaine**, *urban agriculture* (GDT-2010, Termium²-2005), **biocharbon**, *biochar* (GDT-2011, Termium-2014), ou encore **porte dérobée**, *backdoor, trapdoor* (GDT-2020, Termium-2019).

Mais la Commission fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones : pour l'anglais *astroturfing*, **contrefaçon d'opinion** face à **désinformation populaire planifiée** et **désinformation populaire orchestrée** (GDT-2014, Termium-2015), pour *coastal squeeze*, **compression côtière** face à **coincement côtier** (GDT-2019), pour *smart contract*, **automate exécuteur de clauses** face à **contrat intelligent** (GDT-2019, Termium-2019), pour *spear phishing*, **hameçonnage ciblé** face à **harponnage** (GDT-2019), pour *stress test*, **test de résistance** face à **test de tension** (Termium-2011), et pour *tracking*, **traçage** face à **localisation** (Termium-2005).

D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens francophones ne font pas non plus toujours les mêmes choix de désignation. C'est le cas, par exemple, de l'anglais *initial coin offering* qui a pour équivalent **première émission de jetons** dans le *Grand dictionnaire terminologique* alors que *Termium* lui préfère **première émission de cryptomonnaie** (tout en signalant également les termes **offre initiale de jetons** et **offre initiale de pièces de monnaie**); et de l'anglais *safe harbor*, dont les équivalents signalés par le *GDT* sont **règles d'exonération**, **règles refuge** et **règles de limitation de responsabilité** alors que *Termium* opte pour **règle refuge**, **règle libératoire** et **règle d'exonération**. D'autres exemples, tels **badge numérique** et *memristor*, ne figurent pas dans *Termium*, contrairement au *GDT* (**memristance**) et au dispositif français (**résistance-mémoire**).

Si *Termium* et le *GDT* peuvent être plus prompts que la Commission à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – les procédures de mise en ligne ne peuvent se comparer, le processus de normalisation de la Commission exigeant une large consultation et une validation par toutes les parties – la mise à l'étude des termes dans le dispositif français est parfois antérieure aux mises en ligne des partenaires nord-américains. C'est le cas, par exemple, dans les domaines de l'environnement et des matériaux, de **microplastique** (*microplastic*), et dans le domaine des télécommunications, de **traçage** (*tracking*), ajoutés dans le *GDT* après leur publication au *Journal officiel*, ou d'**agriculture naturelle** (*natural farming*), de **criminalistique numérique** (*digital forensics*) et de **livre-jeu d'évasion** (*escape book*), qui ont, depuis leur mise à l'étude en 2021 et la consultation du réseau francophone de la Commission, fait l'objet d'une fiche dans *Termium*.

Quelques exemples	CELF	GDT	Termium
<i>conservation agriculture, conservation farming</i>	agriculture de conservation (des sols)	–	–
<i>digital badge, digital open badge, learning badge, open badge</i>	badge numérique	badge numérique, insigne numérique	–
<i>hater</i>	haineur, -euse, fauteur, -trice de haine	–	–
<i>hoverboard</i>	gyroplanche, planche gyroscopique	planche gyroscopique, planche autoéquilibrante	planche à roulettes à lévitation, skateboard à lévitation
<i>greeter</i>	guide-hôte	guide bénévole, guide volontaire	public d'accueil, accompagnateurs
<i>initial coin offering</i>	offre au public de cyberjetons, offre de jetons	première émission de jetons, offre initiale de jetons	première émission de cryptomonnaie (PEC), offre initiale de jetons (OIJ), offre initiale de pièces de monnaie
<i>money mule</i>	mule financière	–	mule
<i>mind map</i>	carte heuristique	carte cognitive, carte mentale, carte heuristique	carte d'organisation d'idées, carte heuristique, carte mentale, carte cognitive, topogramme
<i>microplastic</i>	microplastique	microplastique	microplastique
<i>safe harbor</i>	cadre de sécurisation fiscale	règles d'exonération, règles refuge, règles de limitation de responsabilité	règle refuge, règle libératoire, règle d'exonération
<i>tracking</i>	traçage	pistage numérique, pistage électronique, suivi numérique, suivi électronique, traçage numérique, traçage électronique, traçage	localisation
<i>smart contract</i>	automate exécuteur de clauses	contrat intelligent, contrat autoexécutant	contrat intelligent
<i>xenophagy</i>	xénophagie	–	xénophagie

1. Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

2. Termium plus, Gouvernement du Canada : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

Par ailleurs, au-delà des divergences de désignations existent aussi des divergences dans le choix des notions retenues. Ces différences se justifient en particulier lorsque les réalités que l'on souhaite dénommer sont propres aux zones géographiques associées aux bases de données. Ainsi, sur les **36** notions relevant de l'ingénierie nucléaire, parmi lesquelles un certain nombre de termes spécifiques à la gestion du nucléaire en France, publiées au *Journal officiel* en 2021, **10** seulement figuraient dans le *GDT*. Par ailleurs, sur les **28** notions relevant du domaine de l'hydrogène, publiées au *Journal officiel* en 2021, **8** seulement étaient enregistrées par le *GDT*. Enfin, sur les **8** notions relatives au pétrole et au gaz publiées en 2021 sur proposition du collège Énergies fossiles, seule **1** l'était.

Plus étonnant, parce qu'il s'agit *a priori* de notions universelles, sur **13** notions nouvelles publiées en 2021 par la Commission sur proposition du collège Chimie et Matériaux, seules **4** étaient présentes dans le *GDT*.

Si l'on considère la totalité des publications au *Journal officiel*, **60 %** des notions proposées par le dispositif français¹ (soit 139 sur 232 notions en 2021) sont absentes du *GDT*. Parmi les 40 % de notions communes, 26,5 % ont au moins une désignation identique, 13,5 % n'ont pas la même désignation, les divergences de choix se faisant essentiellement pour le vocabulaire de la culture et des médias. Sur 15 listes publiées par le dispositif français, 13 comportent moins de 50 % de notions présentes dans le *GDT*. Il s'agit globalement des mêmes domaines que les années précédentes : nucléaire, pétrole et gaz, relations internationales, télécommunications.

1. Ce pourcentage retrouve un niveau voisin de celui de 2019, 60,2 %, après 55,7 % en 2018 et 68,5 % en 2020.

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger (voir l'ensemble des listes publiées en 2021 en *Annexe C.3*). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

2017 : 231 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 4 termes selon la procédure accélérée.
2018 : 215 termes répartis sur 20 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques, 3 recommandations et 1 terme selon la procédure accélérée.
2019 : 278 termes dont 38 toponymes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques.
2020 : 217 termes répartis sur 14 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques et 1 recommandation.
2021 : **268** termes répartis sur **18** publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 2 recommandations et 1 décision.

Au 31 décembre 2021, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* est de **8 807**.

Au cours de l'année 2021, la Commission a procédé à la publication de 15 listes au *Journal officiel*, dans les domaines suivants : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilité ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; droit ; économie et finances (2 listes) ; éducation et enseignement supérieur ; environnement et développement durable ; hydrogène ; informatique ; nucléaire ; pétrole et gaz ; télécommunications. Elle a également publié deux recommandations, une sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school*, l'autre sur les équivalents français à donner au terme *webinar*. Enfin, elle a publié une décision portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française*.

FranceTerme

Le site

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site *FranceTerme* qui comprend

la base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Elle alimente le site qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. Elle supervise les échanges de données issues de *FranceTerme* avec d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

Le site contient, dans la partie administrative, une boîte à outils pour les experts du dispositif, et, dans la partie publique, le moteur de recherche, diverses pages d'information consacrées à la terminologie – les « Infolettres parues » les plus récentes, les billets sur des termes à promouvoir dans « Clin d'œil », les communiqués annonçant les nouvelles publications dans « En français dans le texte », et enfin des « Actualités » terminologiques –, les recommandations, une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont téléchargeables au format pdf, deux rubriques, « Boîte à idées » et « Nous écrire », qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public (voir *Le courrier: des questions de terminologie et de langue*, p. 49). En 2021, le site a été enrichi d'une nouvelle rubrique « Le coin des chercheurs » répertoriant un certain nombre d'articles récents parus dans des ouvrages et des revues de linguistiques, qui analysent la production et les méthodes du dispositif d'enrichissement de la langue française. Enfin, deux sections offrent la possibilité aux internautes de s'abonner pour recevoir l'infolettre *FranceTerme* et les alertes de publication au *Journal officiel*.

Une base de données terminologiques de référence

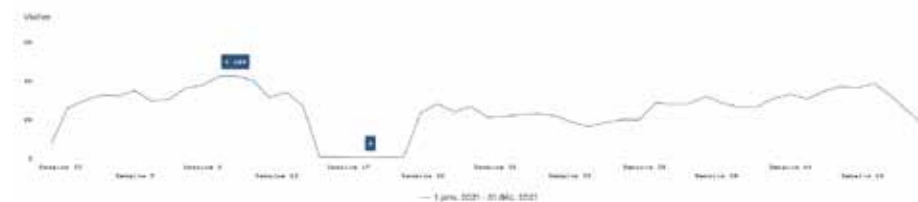
Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2021, elle était riche de 8 807 termes.

Divers organismes et institutions, comme l'AFNOR ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, la Mission transmettant chaque année un export complet des termes publiés à l'Office qui les verse dans sa propre base de données terminologiques. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, *Terminium plus*, et dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans *IATE*, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir *Les organismes des autres pays francophones*, p. 17).

En vue de l'intégration dans le *Dictionnaire des francophones* des termes issus de *FranceTerme*, la Mission a poursuivi les échanges avec les développeurs jusqu'à la mise en ligne des fiches, encore perfectible et partielle, qui est finalement intervenue en octobre 2021 (<https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>).

En 2021, le nombre de visiteurs du site *FranceTerme* a augmenté d'au moins 15,2 % relativement à la fréquentation de l'année 2020, mais de probablement plus, un dysfonctionnement de l'outil de statistique n'ayant pas comptabilisé les visiteurs pendant 5 semaines entre le 19 avril et le 24 mai.

année	2018	2019	2020	2021
nombre de visites	60 517	80 993	111 223	128 144
évolution par rapport à l'année antérieure	–	+ 27,5 %	+ 37,3 %	+ 15,2 %



Une boîte à outils pour les experts

Depuis 2016, la DGLFLF alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif dans la partie administrative du site. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activités des groupes d'experts...

Le dialogue avec les internautes

La boîte à idées: une contribution indéniable à la veille

Le site comporte une rubrique « Boîte à idées » qui donne la possibilité au public de proposer des termes ou de faire des remarques.

Environ 230 suggestions ont été déposées dans la boîte à idées en 2021.

Les internautes ont le choix, au moment de la transmission de leurs propositions de termes à traiter ou de leurs remarques, de s'identifier ou non. En 2021, une cinquantaine de suggestions étaient anonymes.

Parmi ces 230 suggestions :

- 17 suggestions étaient déjà à l'étude au sein des collègues ou au niveau de la Commission : *cancel culture* (publiée au *Journal officiel* le 09/07/2021), *drop(-)shipping*, *retrofit*, *scale up*, *search engine optimization*, traitées par le collègue Économie et Finances, etc.
- 15 suggestions portaient sur des notions déjà publiées par le dispositif : *all inclusive*, *astronaute/cosmonaute/spationaute*, *binge-watching*, *chat*, *code 2D*, *fablab*, *hashtag*, *hotline*, *newsletter*, *remigration*, *scalable*, *skyline*, *smartphone*, *upload*, *work in progress*. Dans le cas des termes déjà publiés, soit les auteurs ignorent la recommandation de la Commission, soit ils critiquent la définition, soit, et c'est le cas le plus fréquent, ils souhaitent faire des contre-propositions de désignation, qu'ils estiment plus à même de s'implanter que celles recommandées officiellement. Ont ainsi été proposés en 2021 : « visioverage » et son dérivé « visioverer » pour *binge watch/ing*, alors que la Commission recommande **visionnage boulimique**; « clavardage » pour *chat*, alors que la Commission recommande **dialogue en ligne** depuis 2006; « codecar » pour *2D code*, alors que la Commission recommande **code 2D**, et ses synonymes **code à barres matriciel** et **code-barres matriciel**; « mothème » pour *hashtag*, plutôt que **mot-dièse**, qui est le terme recommandé par la Commission; « téléversement » pour *uploading*, en lieu et place de **télécharger**, la Commission ayant fait le choix de ne pas distinguer l'*uploading* du *downloading*. Dans le premier cas, la Mission rédige une réponse rappelant le terme recommandé et justifiant le choix de la Commission. Dans le deuxième cas, ce sont les experts des

collèges, à qui les remarques sont transmises, qui sont invités à répondre à leur auteur. Dans le dernier cas, ce sont soit les experts, soit la Mission qui informent les internautes des raisons pour lesquelles leurs propositions n'ont pas été (ou n'auraient pu être) retenues par la Commission.

- Une **cinquantaine** de suggestions ne relevaient pas du dispositif, soit parce qu'elles portaient sur des mots ou des anglicismes de la langue courante, enregistrés dans les dictionnaires d'usage ou les dictionnaires bilingues, tels que « caryotype », « freelance », « lobbying », « medley », « steward », « voie lactée », « week-end », « wrap », etc., soit parce qu'il s'agissait de création de mots nouveaux, néologismes de la langue courante : « cerfater » (pour désigner l'activité qui consiste à remplir un formulaire administratif), « dinosauresque » (synonyme de « titanesque »), « exfermer » (enfermer à l'extérieur de chez soi), « kinouménoschédiophile » (pour désigner l'amateur de dessins-animés), « paradiser » (être au paradis), « raclettière » (autre nom de l'appareil à raclette), « restauroeuvrature » (pour désigner celui qui restaure des œuvres d'art), etc.
- Quelques demandes de termes à traiter portaient sur l'emploi d'anglicismes dans des slogans, des noms de marques ou de services et touchaient aux dispositions juridiques qui encadrent l'emploi de la langue française. Elles ont été transmises, pour suite à donner, à la Mission Emploi et diffusion de la langue française de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
- **150** suggestions ont été soumises aux groupes d'experts concernés, parmi lesquelles :
 - *call-out culture*, *infodemic*, *woke culture* (collège Culture et Médias);
 - *coliving*, *tiny house* (collège Aménagement, Habitat et Mobilités);
 - *data engineer*, *data-sharing*, *data swamp*, *dynamic data*, *machine-generated data*, *sovereign data*, *deep tech* (collège Économie et Finances);
 - *graduate school*, *informal training* (collège Éducation et Enseignement supérieur);
 - *law clinic*, *legal clinic*, légistique (collège Droit et Justice);
 - multirecyclage, *wastage* (collège Énergie nucléaire);
 - *slow tourism* (étude concertée entre différents collèges : Environnement et Développement durable, Aménagement, Habitat et Mobilités, Économie et Finances, Relations internationales);
 - *smishing* (collège Droit et Justice, en lien avec des termes de sens voisin, relevant des différentes techniques d'**hameçonnage**, déjà traités par ce même collège);
 - *spillback* (collège Agriculture et Pêche, en lien avec le collège Santé et Affaires sociales);
 - *strategic data* (collège Informatique, en lien avec le collège Droit et Justice);
 - *superspreader* (collège Santé et Affaires sociales).

La plupart de ces suggestions ont été mises à l'étude par les collèges en 2021 et soumises à l'examen de la Commission.

Les collèges les plus sollicités par les internautes sont ceux qui traitent des domaines liés à l'informatique, à la communication et à l'audiovisuel : environ une trentaine de suggestions ont été adressées au collège Informatique, tandis qu'une vingtaine ont été transmises au collège Culture.

En règle générale, les suggestions de termes à traiter, déposées dans la boîte à idées, faisaient écho à des thèmes de l'actualité nationale et internationale : gestion des déchets nucléaires (*wastage*), réseaux sociaux (*social learning*, *social listening*), zoonoses et interactions entre les santés humaine et animale et les écosystèmes (*spillback*), polémiques et débats de société avec *cancel culture*, suggéré à de multiples reprises avant que **culture de l'effacement** ne soit publié au *Journal officiel*, *woke (culture)* et « wokisme » ou encore *call-out culture*.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2021, **48** notions avaient été signalées par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

- **agriculture climato-compatible** ou **agriculture adaptée au changement climatique** (Agriculture-Environnement), *climate-smart agriculture* ou *CSA* ou *climate-smart farming*
- **agriculture naturelle** ou **agriculture sauvage** (Agriculture), *natural farming* ou *wild farming*
- **aquaculture hydroponique** ou **aquaponie** (Agriculture-Pêche et aquaculture), *aquaponics*
- **badge numérique** (Éducation-Emploi et travail), *digital badge* ou (*digital*) *open badge* ou *learning badge*
- **bétuliculteur, -trice** (Agriculture-Forêt), *birch syrup producer*
- **bioinformatique** ou **bio-informatique** (Chimie-Biologie), *bioinformatics*
- **biomimétique** (Tous domaines), *biomimetics*
- **blanchiment par mule** (Droit-Finance), *money muling*
- **cadre de sécurisation fiscale** (Économie générale), *safe harbor (EU)* ou *safe harbour (GB)*
- **carte heuristique** (Tous domaines), *mind map*
- **chimioinformatique** ou **chimio-informatique** (Chimie-Informatique), *chemical informatics*, *cheminformatics*, *chemioinformatics* ou *chemoinformatics*
- **chrominoforme, -euse** (Chimie), *chromia-forming*
- **coffre-surprise** (Audiovisuel), *lootbox*
- **continent de plastique** ou **vortex océanique de déchets** (Environnement-Sciences de la Terre), *garbage patch* ou *plastic soup*
- **contrefaçon (de mouvement) d'opinion** (Communication), *astroturfing*
- **criminalistique numérique** (Droit-Informatique), *digital forensics*
- **(culture de l')effacement** (Communication), *cancel culture*
- **(cyber)jeton** (Finance-Informatique), *coin* ou *crypto asset* ou *token*
- **exome** (Biologie), *exome*
- **exon** (Biologie), *exon*
- **exposition collective** (Arts-Culture), *group show*
- **exposition personnelle** ou **exposition individuelle** (Arts-Culture), *solo show*
- **(filère) agroalimentaire de pointe** (Agriculture-Alimentation), *food tech* ou *food-tech* ou *foodtech*
- **gestion immotique globale** ou **GIG** ou **gestion technique de bâtiments** ou **GTB** (Habitat et construction-Télécommunications), *building management system* ou *BMS*
- **guide-hôte** ou **guide bénévole** (Tourisme), *greeter*
- **haineur, -euse** ou **fauteur, -trice de haine** (Sciences humaines-Informatique), *hater*
- **identification des contacts** (Télécommunications-Santé et médecine), *contact tracing*
- **livre(-jeu) d'évasion** (Édition et livre), *escape book*
- **manipulation psychosociale** (Droit), *social engineering*
- **microrécit (vidéo)** (Audiovisuel-Informatique), *story*
- **objet personnel connecté** (Tous domaines), *wearable device*
- **offre au public de cyberjetons** ou **offre de jetons** (Finance-Informatique), *initial coin offering* ou *ICO*
- **piratage de distributeur automatique** (Droit-Informatique), *jackpotting*
- **porte dérobée** ou **poterne (logicielle)** (Informatique), *backdoor* ou *trapdoor*
- **préproduction** (Informatique), *staging*
- **réalimentation de plage** (Environnement), *beach nourishment* ou *beach replenishment*
- **relance** (Audiovisuel), *reboot*
- **remodelage de plage** ou **reprofilage de plage** (Environnement), *beach scraping*
- **répulsif acoustique (de cétacés)** (Pêche et aquaculture), *pinger*
- **serre écologique** (Agriculture), *ecological greenhouse*
- **stockage de l'hydrogène dans un solide** (Énergie-Chimie), *solid hydrogen storage*
- **stratège (de la diffusion) publicitaire** (Communication), (*advertising*) *account planner* ou *strategic planner*
- **substitution de visage** (Audiovisuel-Informatique), *face swap*
- **technique agricole de pointe** (Agriculture), *agricultural technology* ou *agritech* ou *ag-tech* ou *agtech*
- **test de résistance** (Assurance-Finance), *stress test*
- **traçage** (Télécommunications), *tracking*
- **transfert de bénéfices** (Économie générale), *profit shifting*
- **vente surprise** ou **vente-capsule surprise** (Habillement et mode), *drop*

Environ 20 % des notions publiées en 2021 sont donc issues de la boîte à idées, soit moins qu'en 2020, alors que le nombre de termes publiés est légèrement plus élevé. Cette baisse résulte probablement du fait que, à l'exception du collège Culture et Médias, les collèges dont la veille repose essentiellement sur la boîte à idées (Défense, Santé, Sport) n'ont pas publié de termes en 2021.

Les suggestions représentent en revanche 30 % des 144 notions en cours d'examen à la Commission en 2021 dont la publication au *Journal officiel* est attendue en 2022 (43 sont issues de la boîte à idées).

	Suggestions pub. JO en 2021	Termes pub. JO en 2021	% 2021	Suggestions pub. JO en 2020	Termes pub. JO en 2020	% 2020	Suggestions pub. JO en 2019	Termes pub. JO en 2019	% 2019
Agriculture et Pêche	8	17	47 %	0	0	-	0	0	-
Aménagement, Habitat et Mobilités	1	9	11 %	5	8	63 %	5	15	33 %
Automobile	0	0	-	3	10	30 %	0	0	-
Biologie	3	24	12,5 %	0	0	-	0	19	0 %
Chimie et Matériaux	2	13	15 %	4	10	40 %	0	17	0 %
Culture et Médias	13	13	100 %	14	19	58 %	22	29	76 %
Défense	0	0	-	10	13	77 %	3	11	27 %
Droit et Justice	4	12	33,5 %	0	0	-	6	16	4 %
Économie et Finances	5	26	19 %	0	0	-	0	0	-
Éducation et Enseignement supérieur	2	11	18 %	0	0	-	5	10	50 %
Énergies fossiles	0	8	0 %	0	12	0 %	0	0	-
Énergie nucléaire	0	36	0 %	0	36	0 %	0	22	0 %
Environnement et Développement durable	3	17	17,5 %	0	0	-	3	23	13 %
Informatique	3	11	27 %	0	0	-	7	9	78 %
Relations internationales	0	0	-	6	11	55 %	3	11	27 %
Santé et Affaires sociales	0	0	-	8	18	45 %	6	15	0 %
Spatio-logie	0	0	-	0	23	0 %	3	17	18 %
Sport	0	0	-	13	14	93 %	4	6	67 %
Télé-communications	2	9	22 %	6	11	55 %	0	0	-

À l'inverse des collèges Énergies fossiles et Énergie nucléaire, pour lesquels la veille est très largement voire intégralement assurée par les membres (veille endogène), le travail du collège Culture et Médias a exclusivement reposé, en 2021, sur les suggestions de la boîte à idées : 100 % des termes publiés en 2021 par ce dernier sont issus de suggestions. Ce taux s'élève à 33,5 % pour le collège Droit et Justice, à 27 % pour le collège Informatique, et à 22 % pour le collège Télécommunications.

Le courrier : des questions de terminologie et de langue

FranceTerme propose également une rubrique « Nous écrire », qui permet aux internautes de faire part de leurs remarques et de leurs propositions de termes.

- Comme dans le cas de la boîte à idées, une grande part des messages adressés à FranceTerme portent sur des suggestions de termes à traiter ou critiquent les recommandations officielles.

Lorsque la critique porte sur un aspect technique de la définition ou, par exemple, sur le choix d'une désignation différente de celle en usage dans les milieux professionnels, elle est transmise aux collèges concernés pour que les experts apportent la réponse la plus circonstanciée possible à l'internaute.

En 2021, plusieurs remarques sur des termes publiés au *Journal officiel*, adressées à FranceTerme par courrier électronique, ont ainsi conduit les collèges concernés à proposer de mettre à jour des termes et des définitions publiés au *Journal officiel* : **structure de titrisation** (28/12/2006), **barrière de sécurité** (16/03/1999), **cible biologique** (18/09/2011). Pour le premier d'entre eux, il s'agissait de le remplacer par un terme plus générique, **entité ad hoc** (*special purpose vehicle*), **structure de titrisation** étant dorénavant présenté comme un type d'**entité ad hoc**. Le deuxième a fait l'objet d'une mise à jour, pour tenir compte de la remarque de la coordinatrice de la terminologie au Conseil européen qui signalait que **pare-feu**, mentionné en note dans la publication de 1999, était dorénavant plus répandu que **barrière de sécurité**, privilégié au moment de la publication au *Journal officiel*. **Cible biologique** a quant à lui fait l'objet de remarques formulées par la coordinatrice de la terminologie à la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, qui ont conduit le collège Biologie à réviser la définition publiée au *Journal officiel*. Ces termes étaient, fin 2021, en cours de publication au *Journal officiel*.

L'interrogation d'un traducteur de l'OTAN sur le choix du terme « cybermonnaie », préféré à « cryptomonnaie », pourtant en usage et attesté dans ce sens par les dictionnaires usuels, a permis au président du collège Économie et Finances, à l'initiative de la recommandation au *Journal officiel* de « cybermonnaie », de rédiger un argumentaire qui a, depuis, été réutilisé et diffusé à un plus large public dans le cadre de la promotion des termes.

Quelle que soit la nature de leurs remarques, les internautes sont systématiquement informés soit des raisons pour lesquelles leurs suggestions ne peuvent être prises en compte, soit de celles qui ont conduit la Commission à préférer telle ou telle désignation ou à déconseiller l'emploi de telle autre.

En 2021, plusieurs traducteurs ou terminologues d'instances européennes (Conseil, Direction générale de la traduction, Parlement) ont signalé la nécessité de mettre à jour la recommandation d'usage sur les équivalents français du mot *gender*, publiée en 2005 et, de ce fait, au moins en partie obsolète. Cette demande devrait conduire les collèges concernés à entreprendre, en 2022, cette mise à jour.

- Une part non négligeable de messages portent sur des questions de langue : graphie, genre, morphologie, etc. Diverses questions ont porté, comme les années précédentes, sur l'écriture inclusive et sur la féminisation des noms de métiers.

- Des questions auxquelles la Mission est amenée à répondre ne concernent pas des termes à proprement parler mais sont relatives au fonctionnement du dispositif d'enrichissement de la langue française, à ses acteurs et à la nature de ses travaux. Leurs auteurs sont généralement des chercheurs et des étudiants, qui s'informent dans le cadre de leurs travaux de recherche (mémoires ou thèses).
- Par ailleurs, un certain nombre d'interrogations émanant notamment de membres d'associations de défense de la langue française ont porté sur l'emploi, en particulier dans les médias, d'anglicismes relevant de la langue générale ou ayant fait l'objet d'une recommandation au *Journal officiel*. Elles ont été transmises au service compétent de la Délégation générale sur l'emploi du français dans la sphère publique. En 2021, le signalement par un internaute de l'emploi de l'anglicisme *cookie* sur la page d'un site du ministère de la Culture a permis d'obtenir du service chargé de la gestion de ce site que lui soit substitué le terme recommandé **témoin de connexion**. De même, l'emploi, en particulier par la presse, de l'anglicisme *pass*, pendant la pandémie, signalé à diverses reprises par les internautes, a conforté le rappel de la recommandation officielle « passe » effectué par la Mission, notamment par le biais d'un « Clin d'œil » (voir L'animation de *FranceTerme*, p. 59).

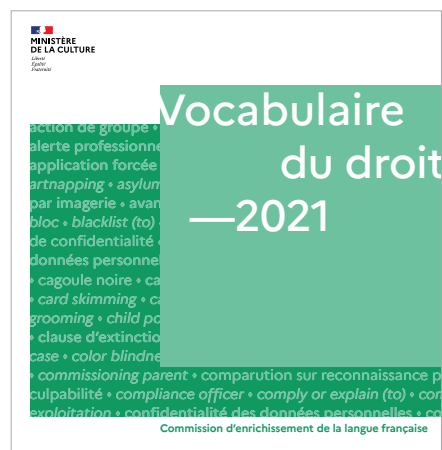
En 2021, environ 120 messages personnalisés et argumentés ont été rédigés par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (100 en 2020, 85 en 2019, 80 en 2018) en réponse aux questions et propositions adressées via la boîte à idées, l'application mobile, le formulaire de contact ou directement par courrier électronique.

En dépit de l'absence de statistiques précises, les internautes n'indiquant pas nécessairement leur profession, on note que les traducteurs, professeurs et professionnels représentent une large part des auteurs des messages adressés à *FranceTerme*. Leur statut fait la preuve que la base de données est utilisée par ceux à qui elle s'adresse en priorité.

La publication de vocabulaires thématiques

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir *Annexe D.1*).

La Délégation a donc poursuivi en 2021 son programme d'ouvrages thématiques avec l'édition imprimée et numérique d'un *Vocabulaire du droit*, comportant 135 termes, fortement augmenté par rapport à la première édition de 2014 qui existait seulement au format numérique. La réédition de cet ouvrage était nécessaire en raison de la multiplication de notions nouvelles relatives aux droits et à la sécurité du numérique, mais aussi parce que le groupe d'experts avait été, dans l'intervalle, à l'origine de plusieurs listes de vocabulaire. Un important plan de diffusion, visant en particulier les professionnels du droit, de la justice et de la sécurité publique, conçu par la Délégation et M. Sylvain Legrand, le haut fonctionnaire adjoint chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Justice, a été mis en œuvre en 2021, et se poursuivra tout au long de l'année 2022.



La Délégation a également conçu et diffusé un dépliant intitulé « Les termes français de l'artisanat d'art. Un patrimoine remarquable » pour promouvoir le dispositif et la terminologie à l'occasion d'une manifestation consacrée aux métiers d'art.

Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, avant tout aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, ainsi qu'aux experts, de diffuser le plus largement possible les listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10) dans les milieux professionnels et aux administrations. La Délégation générale à la langue française et aux langues de France assure, quant à elle, la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés sont définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie.

Le 7 juillet, la Délégation a organisé, avec la participation des HFTLF et des responsables des groupes d'experts, un atelier consacré à la diffusion des termes recommandés. Cet atelier a permis de présenter un panorama des initiatives, des bonnes pratiques et des solutions adoptées dans les ministères et par différents collègues. Les interventions de MM. Pascal-Raphaël Ambrogi et Franck Neveu ont illustré la diffusion aux agents de l'administration, aux enseignants et aux universitaires, avec la présentation de l'intranet des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et du nouveau blogue *Obusalf* (Observatoire des usages de la langue française). M. Patrice Fournier a fait le point sur le développement d'outils pour la diffusion et la réutilisation des référentiels terminologiques, en particulier TerMef et ConfMef, mis en œuvre par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (voir La diffusion par les groupes d'experts, ci-dessous). Enfin, M^{me} Emmanuelle Bédécarrasburu, chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle à la Délégation, a présenté une palette complète d'outils de diffusion à l'intention du grand public avec les minimeessages, clins d'œil, actualités *En français dans le texte*, infolettres... de *FranceTerme*. Les participants sont convenus de s'inspirer de ces différentes solutions pour étoffer leurs futures actions de promotion de la terminologie.

La diffusion par les groupes d'experts

Le numérique est le principal vecteur de diffusion des collègues qui recourent à divers moyens : site propre, rubrique ou page sur le site du ministère de rattachement, lettre d'information, liste de diffusion, annonce ou article dans les publications ministérielles. Si la diffusion numérique s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Quelques collègues ont su trouver des relais dans des publications scientifiques mais, le plus souvent, ils diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation. Les collègues recourent également à divers bulletins professionnels. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année

par les collègues : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations. À titre d'exemples :

- Au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le haut fonctionnaire, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), fait connaître son action et le dispositif dans la *Lettre du CGAAER*, tandis que le secrétariat du collège promeut le vocabulaire par les canaux de diffusion du ministère.
- Le collège Automobile présente ses travaux sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA). En mars 2021, retardée par plusieurs vagues de confinement, la nouvelle édition de la brochure *Des Mots et des Autos*, régulièrement rééditée depuis 20 ans, a finalement été imprimée. Un communiqué de presse du CCFA a annoncé sa parution et sa mise en ligne (<https://ccfa.fr/lexique/>).
- Le collège Chimie et Matériaux maintient les liens qu'il a noués avec *L'Actualité chimique*, mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels, et le *Bulletin des Professeurs de physique et chimie*. Ainsi, la liste de termes sur l'hydrogène a été insérée dans le n° 446 de *L'Actualité chimique* en octobre 2021, tandis que la liste de termes généraux publiée au *Journal officiel* le 28 janvier 2020, déjà reprise en 2020 dans *L'Actualité chimique*, paraissait dans le n° 115 du *Bulletin* en mars 2021. La politique de diffusion est conduite essentiellement par les experts qui arbitrent de la pertinence des actions à mener au regard de l'utilité des termes pour le milieu industriel de la chimie et le monde universitaire.
- Le 6 octobre, dans le Salon des Maréchaux du ministère de la Culture, s'est tenue la manifestation « Dire la mode en français », organisée par la DGLFLF, à l'initiative de M. François-Marie Grau, délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin, et de M^{me} Sophie Kurkdjian, directrice du réseau Culture(s) de mode, tous deux membres du collège Culture et Médias. Cette manifestation a réuni une centaine de personnalités, de professionnels et d'étudiants du secteur de la mode, avec les interventions de M. Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, de M. Pascal Morand, président de la Fédération de la haute couture et de la mode,



de M. Pierre-François Le Louët, président de la Fédération française du prêt-à-porter féminin, et de M^{me} Anouck Duranteau, directrice générale d'Isabel Marant et présidente de la chambre syndicale de la mode féminine, ainsi que de M^{mes} Saveria Mendella et Marie-Alice Rebours, deux linguistes françaises, membres du collège, et de M^{mes} Maria-Teresa Zanola et Maria-Francesca Bonadonna, deux linguistes italiennes spécialistes du vocabulaire français de la mode. La vidéo de la conférence peut être visionnée sur la plateforme <https://www.youtube.com>. Il est envisagé que cette opération se pérennise sous la forme d'un cycle régulier de conférences. (Voir illustrations ci-dessus).

- De son côté, le ministère de la Justice a distribué le *Vocabulaire du droit*, édité par la Délégation, au sein du ministère et aux instances des professions réglementées : directeurs d'administration centrale, chefs de la Cour de cassation et des cours d'appel, Conseil d'État, directeurs interrégionaux des services pénitentiaires et de la protection judiciaire de la jeunesse, directeurs des écoles, etc. Cet ouvrage, qui a rencontré un franc succès au sein du ministère, a également suscité une grande curiosité relative aux activités du collège et du dispositif.
- Au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, des publipostages relaient la parution des listes au *Journal officiel* en direction des publics professionnels, tant internes qu'externes. En 2021, un publipostage général sur les huit publications de l'année a été réalisé afin d'appeler l'attention de l'ensemble des agents sur l'activité terminologique, chacun pouvant y retrouver, dans son domaine, les termes publiés pour nommer et décrire les concepts innovants récents. Le gestionnaire en ligne des référentiels terminologiques du ministère qui intègre les données issues de *FranceTerme* contribue à la diffusion de recommandations avec :
 - TerMef (<https://terminologie.finances.gouv.fr>), qui permet la consultation des termes complétée notamment par leur affichage en graphe de connaissances et par le partage sur les réseaux sociaux ;
 - ConfMef (<https://video.finances.gouv.fr/conferences>), qui permet, pour faciliter les interrogations, d'indexer les termes présents dans les publications en ligne des ministères, en particulier les vidéos des grandes conférences du centre Pierre Mendès

France. Ce service disposait fin 2021 d'un stock de 110 conférences indexées, tout particulièrement avec les termes recommandés dont les fiches apparaissent dans les vidéos sous forme de cartouche. Il a fait l'objet en 2021 d'une importante mise à jour graphique et d'un perfectionnement du dispositif d'indexation automatisé développé dans le cadre du fonds de transformation ministériel.

- Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, toute nouvelle liste de vocabulaire établie par le collège de terminologie fait l'objet d'une publication systématique dans l'intranet. D'autre part, le service de communication du ministère porte une attention particulière à mettre en exergue les publications traitant de terminologie dans les bulletins d'information reçus quotidiennement par l'ensemble des agents du ministère. Enfin, dans l'intranet du ministère, *Diplonet*, plusieurs pages sont consacrées aux travaux du collège et au dispositif (voir illustration ci-dessous).

TERMINOLOGIE

Le collège de terminologie et de néologie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ce collège fait partie du dispositif interministériel mis en place sous l'autorité du Premier ministre à partir de 1996 en vue de « l'enrichissement de la langue française ».

Présidé depuis septembre 2019 par Mme Véronique Bujon-Barré, ancienne ambassadrice, et placé sous l'autorité du directeur de DCERR, M. Matthieu Peyrout, en tant que haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française du MIEAE, ce collège se compose d'une vingtaine d'experts venus d'horizons divers : diplomates, linguistes, enseignants, traducteurs, interprètes, journalistes, représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture, de l'Académie française (service du Dictionnaire), de la Commission nationale de toponymie, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Commission européenne. Il se réunit une dizaine de fois par an.

Son rôle est double : établir des recommandations concernant les noms d'État, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques et consulaires (domaine de la toponymie) ; trouver des équivalents français aux expressions d'origine étrangère (souvent anglaise) dont l'usage se répercute rapidement, voire procéder à des créations néologiques.

Dix listes de termes relevant du domaine des relations internationales ont déjà été publiées au Journal officiel. Elles sont disponibles sur Diplonet et FranceTerme, la base de données du ministère de la Culture.

Chacun d'entre vous est invité à participer à ce travail d'enrichissement de la langue française en faisant part de vos propositions d'étude à Emma Sorin, qui assure le secrétariat du collège au sein de la Mission langue française et Éducation (DCERR/LFE).

PLAN DE LA RUBRIQUE

- Listes du vocabulaire des relations internationales
- Recommandations concernant les noms d'État, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires

VEBI ADVIN

- Traduction - Interprétation (Diplonet)

NET'S BRETINIC UTILATIS

- Délégation générale à la langue française
- Site France Terme
- Académie Française

CONTACTS

- Emma Sorin (DCM/DCERR/LFE)

- À l'occasion de la parution d'une liste de vocabulaire du nucléaire en septembre 2021, les directions de la communication du CEA et de l'IRSN ont assuré la diffusion à l'attention des professionnels du secteur. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) met à la disposition du public, sur son site, un lexique très largement composé des termes recommandés.
- Au ministère de l'Intérieur, en mars 2021, un article dans l'infolettre *Ensemble* a présenté les actions de la haute fonctionnaire et les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française. Le *Vocabulaire du droit*, édité par la DGLFLF, a fait l'objet d'une large diffusion au sein du ministère.
- Les ministères sociaux ont poursuivi en 2021 la diffusion ciblée du *Vocabulaire de la santé et de la médecine* et du dépliant *Crise sanitaire, le dire en français* parus en 2020. Une rubrique permanente consacrée à la terminologie et à la langue française est mise à jour périodiquement dans l'intranet, accessible, outre l'administration centrale, aux services déconcentrés. Les listes publiées au *Journal officiel* continuent par ailleurs d'être mises à disposition. En outre, chaque parution de la *Lettre électronique du Secrétariat général* des ministères sociaux comporte une rubrique qui met à l'honneur un terme en

repreuant les codes du site *FranceTerme*. Enfin, un entretien croisé entre le président du collège et la haute fonctionnaire, présentant le dispositif, a été publié dans la lettre électronique des ministères sociaux, *Transversale*, en janvier 2021.

- Aux ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les efforts se poursuivent pour renforcer la diffusion des termes recommandés. Cela passe par l'existence de l'adresse fonctionnelle du haut fonctionnaire, mais aussi du collège, permettant l'envoi direct de messages et d'informations au personnel des deux ministères : des lettres trimestrielles aux cadres, la diffusion systématique des listes publiées au *Journal officiel* afin de sensibiliser les fonctionnaires aux travaux du dispositif, l'annonce de conférences et de communications sur le dispositif d'enrichissement de la langue française et plus particulièrement dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un espace ouvert dans l'intranet s'adresse à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats. Il présente le dispositif, le collège Éducation et Enseignement supérieur, le haut fonctionnaire et son rôle. Ce site permet de porter à la connaissance du plus grand nombre les listes terminologiques publiées au *Journal officiel* et au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale ; il incite aussi les fonctionnaires à suggérer l'étude de termes.

Des espaces numériques ouverts au grand public et aux enseignants sont alimentés régulièrement, tels que les pages *Langue française et terminologie* au sein du portail *Eduscol*, destiné à informer et à accompagner le personnel de l'enseignement (<http://eduscol.education.fr/>). Quelque 1 145 300 agents sont susceptibles de suivre les travaux du collège et du dispositif et d'utiliser les ressources mises à leur disposition ; et 12 400 000 élèves et leurs parents peuvent accéder à ces pages.

Plusieurs avancées majeures ont été obtenues en 2021.

- La création, à l'initiative de M. Franck Neveu, président du collège, d'un site intitulé *Observatoire des usages de la langue française* ou *OBUSALF* (<https://obusalf.hypotheses.org/>), dont la principale mission est de faire état des travaux du collège et de ses membres. Ouvert à tous, ce site non institutionnel est aussi régulièrement alimenté par des informations scientifiques, institutionnelles ou culturelles.
- La création, à l'initiative du haut fonctionnaire, M. Pascal-Raphaël Ambrogi, d'une rubrique spécifique, « Dites-le en français », dans la lettre hebdomadaire du ministre aux enseignants, *Info@professeurs*, qui est adressée chaque semaine à plus d'un million de personnes. Les agents non enseignants sont destinataires de la lettre *Info@personnels* qui comporte une rubrique identique. Chaque semaine, ces lettres proposent un terme récemment publié ou en rapport avec l'actualité des champs ministériels, ou un terme plus ancien, mais utile à la compréhension d'un thème d'actualité.

/ DITES-LE EN FRANÇAIS /

Nous vous proposons cette nouvelle rubrique "Dites-le en français" pour partager avec vous une recommandation ou une définition et suivre les réalités nouvelles de notre langue par l'intermédiaire de la [Délégation générale à la langue française et aux langues de France](#) (DGLFLF).



Définition de carte heuristique : Représentation graphique d'informations, de connaissances et d'idées, qui sont organisées en arborescences autour d'un thème central afin de rendre intelligibles leurs relations.

Note : 1. On trouve aussi le terme "carte mentale". 2. L'emploi du mot mapping, emprunté de l'anglais, est à proscrire. Voir

aussi : graphe de connaissances.

La diffusion par la DGLFLF

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible.

Les communiqués et les clins d'œil

À chaque publication d'une nouvelle liste au *Journal officiel*, un communiqué de présentation des termes paraît sur le site *FranceTerme* (dans la rubrique « En français dans le texte »), et est adressé au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans le ministère concerné, qui peut l'utiliser, tel quel ou modifié, pour la promotion des termes auprès de ses services.

En 2021, la rédaction de 17 communiqués a permis de promouvoir les nouveaux termes des domaines suivants : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilité ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; droit ; économie et finance (2) ; éducation (3 communiqués dont 2 consacrés aux recommandations à donner aux termes *graduate school* et *webinar*) ; environnement et développement durable ; hydrogène ; informatique ; nucléaire ; pétrole et gaz ; télécommunications.

Deux exemples de communiqués diffusés en 2021 :

Le vocabulaire de l'éducation se met à la page du français Nouveaux termes de l'éducation et de l'enseignement supérieur - mars 2021

Les innovations dans le domaine de la pédagogie et de la didactique s'accompagnent parfois d'anglicismes, notamment lorsqu'elles s'appuient sur les outils numériques. Avec cette nouvelle liste du vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur parue le 16 mars 2021, les experts de la Commission d'enrichissement de la langue française proposent de dire en français ces réalités qui, à l'heure de la formation tout au long de la vie, concernent toutes les personnes en situation d'apprentissage – de l'enfance à l'âge adulte.

Plusieurs termes de la liste concernent des méthodes et outils soutenant les apprentissages grâce au recours au visuel et à l'écrit.

Classiquement, le **document d'accompagnement** (en anglais *hand-out*, *handout*) peut être proposé comme support à l'auditoire dans le cadre d'un exposé, d'un cours ou d'une présentation. Plus novateur, le recours à la **facilitation graphique** (*graphic facilitation*, *graphic recording*, *scribing*), pratiquée en groupe ou individuellement, aide à mieux appréhender les interactions entre des informations ou des idées. Cette facilitation graphique peut aboutir à une **carte heuristique** (*mind map*), parfois appelée « carte mentale » – mais l'appellation proposée par les experts souligne bien qu'il ne s'agit pas tant de représenter que de faire émerger les liens entre des idées ou des concepts. Les **notes graphiques** (*sketchnote*), qui associent l'écrit et le dessin, relèvent également de la facilitation graphique.

Ne doutons pas que cette palette d'outils pédagogiques permette aux apprenants de répondre aux **attendus** de leur formation (à ne pas confondre avec les **attendus** que sont les objectifs définis dans le cadre d'une recherche) et, peut-être, d'exceller un jour dans leur discipline au point de dispenser des **classes de maître** (*master class*) qui, empruntées aux arts, gagnent les universités.

Enfin, pour attester sur la toile des savoir-être et savoir-faire acquis au fil de son parcours scolaire, étudiant ou professionnel, il est possible d'arborer des **badges numériques** (*digital badge*, *learning badge*, *open badge*) éventuellement rassemblés dans une **badgeothèque** (*backpack*) – néologisme spontanément compréhensible grâce au suffixe « -thèque » qui nous est familier.

Les plus studieux d'entre vous peuvent se rendre sur *FranceTerme* pour réviser ces nouveaux termes et apprendre leurs définitions !

Des villes qui roulent pour le français Nouveaux termes de l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité – juin 2021

Que ce soit dans le domaine de l'habitat ou de la mobilité, de nouvelles solutions et techniques se développent pour répondre à des exigences écologiques, économiques ou pratiques. Les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont donc travaillé à nommer et à définir de la façon la plus claire possible ces nouvelles réalités que nous rencontrons au quotidien : découvrez les termes publiés par la Commission d'enrichissement au *Journal officiel* du 8 juin 2021.

Mentionnons d'abord deux termes situés au carrefour des domaines de l'habitat et des télécommunications. L'on connaissait déjà l'immotique (terme publié en 2019), qui permet la gestion automatisée des équipements installés dans des immeubles (alimentation électrique, chauffage, ascenseurs, alarmes incendie, éclairage...). Désormais, lorsqu'il s'agit de gérer l'ensemble des équipements et des fonctions techniques, la Commission propose de parler de **gestion immotique globale** ou **GIG** (en anglais *building management system* ou *BMS*), terme plus explicite que son synonyme **gestion technique de bâtiments** (**GTB**), en usage dans les milieux professionnels. Et pour désigner la gestion d'un type particulier d'équipement ou de fonction technique (les ascenseurs d'un immeuble, par exemple), est entériné sur le même modèle le terme **gestion immotique monofonctionnelle** ou **GIM** (*centralised technical management* ou *CTM*), ainsi que son synonyme **gestion technique centralisée** (**GTC**).

Quittons maintenant le bâtiment pour nous retrouver sur la voirie. Parmi les solutions de mobilité durable, on peut désormais mentionner l'**électromobilité** (*electromobility*). Si le terme évoque spontanément les voitures ou les moyens de transport collectifs utilisant une source d'énergie électrique, il recouvre aussi ces engins légers de déplacement personnel que les usagers de la **micromobilité urbaine** connaissent bien, tels que la **gyroplanche** (*gyroboard*, *hoverboard*) ou la **gyroue** (*gyrowheel*, *solo wheel*), qui viennent rejoindre le **gyropode** (terme publié en 2009). À noter que, dans ces néologismes, le préfixe « gyro- » fait référence au système à effet gyroscopique qui permet de stabiliser l'engin.

La Commission n'oublie pas pour autant ceux qui préfèrent se déplacer, plus traditionnellement, à vélo – peut-être à **vélo-cargo** ? – et publie les désignations de deux réalités propres à rassurer les cyclistes qui craindraient d'affronter la circulation urbaine : la **vélo-école**, pour apprendre ou réapprendre à circuler à bicyclette, et le **sas pour vélos** ou **sas pour cyclistes**, qui garantit la sécurité de ces derniers en attendant que le feu passe au vert.

Sans quitter votre logement et sans vous déplacer, retrouvez tous ces termes et leurs définitions dans *FranceTerme* !



La lettre d'information *La Langue s'enrichit* paraît en fin de mois. Les communiqués de présentation des termes y sont toujours relayés, entre autres informations. En 2021, 11 infolettres ont été envoyées.

La croissance du nombre d'abonnés à l'infolettre reste soutenue avec un doublement en 18 mois. Adressée à 4 042 abonnés lors de la relance de la lettre en juillet 2020, à 6 567 en janvier 2021, la lettre d'information *La Langue s'enrichit* était envoyée à **8 823 destinataires** fin décembre.

L'animation de FranceTerme

Une attention particulière est portée à l'actualisation permanente du site *FranceTerme*, vitrine des travaux du dispositif, récents ou passés. Ainsi, outre la publication des communiqués à chaque parution de liste, les « Termes en vedette » sont mis à jour une fois par mois, voire deux, en fonction de l'actualité (3 termes appartenant à 3 domaines différents), et le « Clin d'œil » (billet d'humeur en lien avec l'actualité et rédigé à partir de termes du dispositif) est généralement renouvelé tous les quinze jours : 20 clins d'œil ont été ainsi mis en ligne en 2021.



Le Clin d'œil de février MÊLÉE SPONTANÉE DE QUELQUES TERMES DE RUGBY Cultivons notre lexique sportif

Voici revenu le temps du **raffut** chez les Coqs et des **ratissages** entre Trèfles et Chardons : de Twickenham au Stade de France, les passes refléussent sur les pelouses des Six Nations.

Nous retrouvons les **agrippements** de ces corps souvent charpentés et la détermination de certains visages taillés à coups de serpe ou de **mêlée ouverte**. Avec eux reviennent les **ascenseurs**, parfois émotionnels, et les fameuses **chandelles**, à ne pas brûler par les deux bouts pour espérer récolter les fruits de plusieurs mois d'entraînement.

Sur ces terrains que la crise sanitaire a bien failli laisser en jachère, participer au **groupé pénétrant** qui cultive le ballon hors-sol ou rester **hors-jeu**, il faut choisir, et gare aux **piétinements** si l'on ne veut pas risquer de se retrouver en **infériorité numérique**.

Les Italiens, dont les lauriers n'ont toujours pas un parfum de victoire, atteindront-ils l'**en-but** plus souvent que les autres années ? Les joueurs du Poireau planteront-ils suffisamment d'essais pour ne pas laisser trop de plumes dans ce tournoi ? Assistera-t-on à un **coup du chapeau**, véritable épouvantail propre à intimider les adversaires ?

Si le XV de la Rose semble en mesure de cueillir à nouveau le trophée, nos Bleus n'ont pas à rougir de leur niveau : et si cette année, plutôt qu'un jardin anglais, le tournoi dessinait un jardin à la française ?

Le Clin d'œil de juin PASSE

Un passe sanitaire pour sortir d'une passe difficile

Peut-être sommes-nous en passe de sortir de cette mauvaise passe collective, et la mise en place du passe sanitaire n'en est pas la moindre étape.

Grâce à un **code 2D** qu'il s'agira d'arborer fièrement sur notre **mobile multifonction**, ce passe va nous permettre d'accéder aux évènements rassemblant plus de 1 000 personnes. Mais ce laissez-passer ne s'annonce pas comme un passe-partout puisqu'il ne sera pas demandé dans les petites **salles d'exposition**, les salles obscures des **multiplexes** et les **salles d'époque**. Et il ne sera ni payant, ni offert comme certains passes d'accès à des services culturels.

Les passagers en **salle d'embarquement**, eux, ne passent pas leur tour. En effet, dans le cadre de la mise en place du certificat vert numérique européen, ce passe servira également de passeport **numérique** en nous permettant de montrer patte blanche au moment de l'embarquement ou de l'**auto-embarquement** : après la pièce d'identité, la « pièce d'immunité » (ou de négativité au test).

À l'instar du **passé** de transport bien connu des citoyens, ce passe sanitaire va ainsi faciliter le retour à davantage de mobilité, et donc relancer l'activité des **compagnies à bas**

prix (ou non), des **croisiéristes**, des **voyagistes**, des **plateformes de réservation en ligne** ou encore des **complexes touristiques**.

Cependant, ne passons pas sous silence le fait que, par un mystérieux tour de passe-passe, dans de nombreux articles de presse le « e » final de ce **passé** prometteur semble avoir disparu, pour ne pas dire filé à l'anglaise... Rendons donc à ce pass(e) sa lettre finale, qui est le début de l'espoir, de l'évasion ou de l'échappée... dont il serait dommage de se passer!

Les réseaux sociaux

En 2021, la Mission Développement et Enrichissement a publié en moyenne une dizaine de messages par mois sur le compte Twitter de la DGLFLF. Ces publications, relues au préalable par la Délégation à l'information et à la communication du ministère, mettent en avant des termes du dispositif, que ce soit à l'occasion de la parution de listes ou en lien direct avec l'actualité.



Les interventions en public et les participations aux conférences

Les rencontres des représentants de la DGLFLF avec le public, qu'il soit universitaire (en particulier, étudiants des filières de linguistique et de langues étrangères appliquées) ou professionnel (rédacteurs, traducteurs, terminologues, lexicographes...), à l'occasion de manifestations principalement consacrées à la terminologie ou à la néologie, permettent de mieux informer l'auditoire des forces du dispositif que sont la contribution déterminante de spécialistes et une production essentiellement consacrée aux notions nouvelles. Malgré la pandémie, plusieurs interventions de promotion ont été rendues possibles, notamment par le recours à la visioconférence :

- 22 février, présentation en visioconférence du dispositif aux étudiants en master de l'ISIT;
- 19 avril, présentation en visioconférence du dispositif aux étudiants en linguistique française du *Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere* de l'université de Vérone;
- 20 mai, présentation en visioconférence du dispositif à l'occasion de la finale inter-académique « Coupe du Mot d'Or 2021 »;
- 26 novembre, à l'occasion de la cérémonie de remise du prix de l'« Artisanat d'art francophone » par le Forum francophone des affaires, la DGLFLF a bénéficié d'un stand pour la diffusion de différentes brochures présentant les termes recommandés. Une publication spécifique sur la terminologie des métiers d'art a d'ailleurs été éditée à cette occasion.
- 9 et 10 décembre, communication « La place des emprunts dans la politique d'aménagement des langues de spécialité en France » à l'occasion du colloque « Emprunts néologiques en français, en polonais et en tchèque contemporains. Études outillées sur corpus ».

Les rendez-vous dans les médias

Jusqu'au mois de juin 2021, sur RFI, la chronique « *En bons termes* » de M^{me} Pierrette Crouzet-Daurat était l'occasion de vulgariser la terminologie officielle avec esprit et dans la bonne humeur, en replaçant les termes dans le contexte quotidien. Les auditeurs de RFI ont ainsi pu apprécier trois dernières chroniques : « *Click and collect* », « *Lectures numériques* » et « *Objectif Mars* ».



Dans le cadre de la nouvelle chronique « *Version originale* », qui traite des anglicismes dans la langue française, le Médiateur de France Télévisions reçoit le lexicologue Jean Pruvost, qui met régulièrement en avant des équivalents proposés par le dispositif : ce fut le cas en 2021 dans les chroniques concernant les anglicismes *passé* (sanitaire) [le dispositif recommande *passé*], *greenwashing* [verdissement d'image], *vintage* [d'époque, rétro], *low cost* [à coûts réduits, à bas coûts, premier prix, à prix réduit, à prix cassé, à bas prix, bon marché, économique, vendu à prix d'appel] et *escape game* [jeu d'évasion].

Le *Figaro*, qui publie chaque semaine des articles assortis de quiz sur des mots de notre langue, en accord avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, met en avant des termes recommandés par le dispositif d'enrichissement de la langue française. Ainsi, au cours de l'année, les lecteurs de l'édition en ligne du *Figaro* ont pu jouer avec des termes et des définitions relevant de domaines variés grâce aux quiz suivants : « Dix nouveaux mots pour parler de la santé » (janvier), « Aurez-vous 10/10 à ce test sur les mots de l'automobile ? » (avril), « Dix mots pour parler de la télécommunication en français » (mai), « Connaissez-vous ces mots du tourisme ? » (juillet), « Dix nouveaux mots pour parler de l'environnement en français » (août), « Seul un amoureux du vélo aura 10/10 à ce test de français » (août), « Dix nouveaux mots français pour parler du droit » (octobre).

Ce quotidien ne manque pas non plus de faire écho tout au long de l'année aux parutions de listes de vocabulaire au *Journal officiel*, mais aussi, en présence d'anglicismes récurrents, de rappeler les termes recommandés. Parmi de nombreux articles, retenons : *ICO*, *smart contract*... *La langue française trouve son jargon dans le monde des actifs numériques*, paru le 18 janvier, « *Streaming* », « *replay* »... *Dites-le en français!*, paru le 7 avril, *Télétravail : cinq mots pour en parler en français*, paru le 17 juin, « *Cancel culture* », « *haters* »... *Dites-les en français!*, paru le 13 juillet, ou encore *La Commission d'enrichissement de la langue française : une arme de pointe contre les anglicismes*, interview de M. Frédéric Vitoux, président de la Commission, et de M. Paul de Sinety, délégué général, parue le 18 septembre.



Le blogue *Langue sauce piquante* (<https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>), dont l'une des autrices est M^{me} Martine Rousseau-Oger, membre de la Commission, n'est pas en reste pour promouvoir les termes du dispositif, comme dans les chroniques *chouc... chouc... chouc...*, en mars, ou *Des Schtroumpfs à la banque*, en mai.

Enfin, la DGLFLF a repéré 85 articles sur les travaux du dispositif, parus en 2021. 63 mentionnent la Commission (et 1, sous son nom antérieur, la Commission générale de terminologie et de néologie), 43 mentionnent le *Journal officiel*, 20, l'Académie française, 27, FranceTerme.

La diffusion des publications imprimées

Malgré le contexte de télétravail récurrent et les mesures sanitaires empêchant la tenue de nombreux colloques et événements, le faire-savoir par courriel et via les différents supports de communication de la Mission a permis de susciter des demandes. Des envois en nombre ont alors été effectués vers différents établissements (écoles d'avocats, universités...). Tous domaines et titres confondus, **14 218** exemplaires imprimés de publications terminologiques ont été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (voir *Annexe D.2*).

Conclusion

Le contexte de l'année 2021, pourtant aussi peu propice que celui de l'année précédente à la réflexion collective primordiale pour l'élaboration des définitions et l'invention des termes adéquats, n'a pas altéré les forces du dispositif d'enrichissement de la langue française. En témoignent les près de 270 termes et définitions recommandés et publiés au *Journal officiel*, mais aussi les 12 nouvelles listes dont l'examen a été engagé courant 2021 et dont la parution est attendue en 2022.

La pratique des modes de travail à distance est désormais bien ancrée chez les experts. Elle offre une plus grande souplesse dans le fonctionnement du dispositif, avec plus de réactivité, notamment pour l'étude des termes qui surgissent dans l'actualité, l'organisation de réunions à l'improviste et, surtout, dans la continuité de l'année précédente, une participation croissante d'experts résidant hors d'Île-de-France. Cette révolution dans le fonctionnement et dans l'ouverture du dispositif nourrit le dynamisme présent et à venir.

Pourtant, les efforts fournis par les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française pour soutenir la vie des collèges ne doivent pas faiblir car il faut entretenir le développement des capacités de production terminologique et néologique des ministères. L'élargissement de l'audience rencontrée par le vocabulaire recommandé est fondamental pour favoriser son appropriation par les agents de l'État et par les professionnels de domaines hautement spécialisés, mais aussi par l'ensemble de nos concitoyens. L'emploi de ce vocabulaire par les services de l'État et par les professionnels a en effet valeur d'exemple et d'incitation pour tous les Français et francophones. Le succès rencontré par un certain nombre de recommandations terminologiques et le bon accueil réservé à différentes actions de promotion du vocabulaire ne peuvent qu'encourager les hauts fonctionnaires à persévérer et à amplifier leur engagement en matière de diffusion au sein de leur administration et auprès des publics spécialisés.

L'intérêt pour les termes recommandés va croissant, comme l'illustrent la hausse des consultations du site FranceTerme et celle du lectorat de son infolettre, notamment parce que les termes sont plus accessibles avec la multiplication des bases de données, comme le *Grand dictionnaire terminologique* québécois, ou des dictionnaires, comme le *Dictionnaire des francophones* ou, même sans partenariat, comme le *Wiktionnaire*, qui reprennent les termes extraits de FranceTerme.

Le défi demeure d'entretenir, avec l'appui des pouvoirs publics, l'adhésion, d'abord des responsables, en particulier des médias, celle du public général ensuite, à l'action menée pour préserver l'aptitude de notre langue à appréhender et à exprimer le monde actuel.

Annexes

Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : *MCCB9600333D*

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

Président

par arrêté du 13 février 2018 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^{me} Pascale COSSART et M. Étienne GHYS, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation ;

M^{me} Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la francophonie ;

M. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 10 décembre 2018,

M^{me} Emmanuelle d'ACHON, ministre plénipotentiaire honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Philippe BOULANGER, éditeur et journaliste scientifique, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M^{me} Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^{me} Michèle LEDUC, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Christine PÉNICHON, avocate générale à la Cour de cassation, sur proposition du ministre de la justice ;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^{me} Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-réviseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M^{me} Anne VARENNE, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

A.3: Liste des collèges au 31 décembre 2021

MINISTÈRES	COLLÈGES
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Denis FEIGNIER	Collège Agriculture et Pêche constitution : 8 novembre 2015; renouvellement : 14 juin 2021 rappel de la date de création de la CST *: arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 – JO du 10 décembre 1998 <i>Président:</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M ^{me} Sophie LARDENOIS)
Armées <i>haut fonctionnaire:</i> N.	Collège Défense constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 – JO du 3 décembre 1996 <i>Président:</i> N. <i>Secrétariat:</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (M ^{me} Khadija BENOTMANE)
Culture <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bernard NOTARI	Collège Culture et Médias constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 – JO du 12 mars 1998 <i>Présidente:</i> M ^{me} Alice DEVELEY <i>Secrétariat:</i> N.
Économie, Finances et Relance <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrice FOURNIER	Collège Automobile constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 – JO du 28 octobre 1998 <i>Président:</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat:</i> Automobile Club de France (M. Emmanuel PIAT)
	Collège Chimie et Matériaux constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Claude ANDRIEUX <i>Secrétariat:</i> (M. Jacques JUPILLE)
	Collège Économie et Finances constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 – JO du 31 janvier 1997 <i>Président:</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française
	Collège Énergie nucléaire constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 – JO du 3 juin 1997 <i>Président:</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat:</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS)
	Collège Énergies fossiles constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 – JO du 27 janvier 1998 <i>Président:</i> M. Jérôme FERRIER <i>Secrétariat:</i> (M. Jean TRAPY)
	Collège Informatique constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président:</i> M. Jean-Pierre GRANDJEAN <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Walter GOGUILLON)
	Collège Télécommunications constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat:</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Walter GOGUILLON)

MINISTÈRES	COLLÈGES
Éducation nationale, Jeunesse (et Sports) Enseignement supérieur, Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Collège Biologie constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 <i>Président:</i> M. Georges PELLETIER <i>Secrétariat:</i> Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE)
	Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 – JO du 4 août 2004 <i>Président:</i> M. Franck NEVEU <i>Secrétariat:</i> Service de l'action administrative et des moyens (M ^{me} Joëlle ABEL)
	Collège Spatiologie constitution : 2 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Gérard BRACHET <i>Secrétariat:</i> Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)
(Éducation nationale, Jeunesse et Sports) <i>haut fonctionnaire:</i> M. Daniel ZIELINSKI	Collège Sport constitution : 8 novembre 2015; renouvellement : 21 décembre 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 – JO du 1 ^{er} avril 2001 <i>Président:</i> M. Arnaud RICHARD <i>Secrétariat:</i> Direction des sports (M ^{me} Solène CHARJAU, M. Olivier NGO)
Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire:</i> M. Matthieu PEYRAUD	Collège Relations internationales constitution : 8 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 – JO du 10 juin 1999 <i>Présidente:</i> M ^{me} Véronique BUJON-BARRÉ <i>Secrétariat:</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M ^{me} Emma SORIN, par intérim)
Intérieur <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Laurence GIOVACCHINI	
Justice <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Catherine PIGNON	Collège Droit et Justice constitution : 1 ^{er} juin 2016 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 – JO du 25 février 1998 <i>Président:</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M. Sylvain LEGRAND)
Solidarités et Santé Travail, Emploi et Insertion <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Isabelle REYNIER	Collège Santé et Affaires sociales constitution : 25 novembre 2015; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 – JO du 30 mai 1997 <i>Président:</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général
Transition écologique Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales Mer <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER	Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution : 8 novembre 2015; renouvellement : 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 – JO du 29 juillet 1999 <i>Président:</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat:</i> N.
	Collège Environnement et Développement durable constitution : 8 novembre 2015; renouvellement : 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 – JO du 3 mai 2000 <i>Président:</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat:</i> N.

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

A.4: Liste des membres des collèges au 31 décembre 2021

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

- Président: M. Emmanuel Chantry (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- Secrétariat: Secrétariat général du MAA⁵ (M^{me} Sophie Lardenois)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA⁵ (M. Denis Feignier, inspecteur général de l'agriculture)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Georges Pelletier)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Gwenola Hardouin)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie d'agriculture de France (N.)
- Académie vétérinaire de France (M. Patrick Le Bail, secrétaire général, inspecteur général honoraire de la santé publique vétérinaire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (N.)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (M^{me} Aline Godchaux)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Patrick Février, administrateur général, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTE⁶)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE (M. Jacques Gasquez, directeur de recherche honoraire, Pierre Morlon, ingénieur de recherche honoraire)
- MAA⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M^{me} Marie-Frédérique Parant, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, M. Grégoire Thomas, inspecteur général de l'agriculture)
- MAA⁵ / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture-DPMA (N.)
- MAA⁵ / Direction générale de l'alimentation-DGAL (N.)
- MAA⁵ / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises-DGPE (N.)
- MAA⁵ / Direction générale de l'enseignement et de la recherche-DGER (M. François-Xavier Jacquin, inspecteur de l'enseignement agricole)
- MAA⁵ / SG / Délégation à l'information et à la communication-DICOM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Georges Beisson (inspecteur général honoraire de l'agriculture)
- M. Jean-Jacques Boutaud (professeur des Universités émérite, président du réseau AGAP)
- M. René Foucart (ancien chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
- M. Ulf Heilig (membre de la commission des essais biologiques de Végéphyll)
- M^{me} Nathalie Melik (inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, DDPP Paris)
- M. Kilien Stengel (enseignant à l'Université de Tours, administrateur du réseau AGAP)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président: M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)
- Secrétariat: (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTE-MCTRCT-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Michel Rémy, responsable du département Construction et cycle de l'eau)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Ministère de l'Intérieur / Délégation à la sécurité routière (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MTE-MCTRCT⁶ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (M^{me} Marie Deketelare-Hanna, inspectrice générale du développement durable, M^{me} Marianne Leblanc-Laugier, inspectrice générale du développement durable)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MTE⁶ / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Ilangovane Tambidore, chargé de mission)
- MTE⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTE⁶ / Domaine des transports et de la mobilité, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM (M. Pascal Mignerey, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- MTE-M⁶ / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M^{me} Danièle Benadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Marc Gaudry (professeur d'économie à l'université de Montréal-Centre de recherche sur les transports)
- M. Philippe Grand (inspecteur de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, président de la Société de gestion des financements et de garantie de l'accession sociale)
- M. Christian Lévy (précéd. inspecteur de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président: M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- Secrétariat: Automobile Club de France (M. Emmanuel Piat)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Olivier Pironneau)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (M^{me} Valérie Maupin)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association française de la presse automobile (M. Denis Astagneau, président, précéd. rédacteur en chef Radio France)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (N.)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, précéd. ingénieur principal IFP Énergies nouvelles)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (N.)
- MESRI⁸ (N.)
- MTE⁶ / Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (N.)
- Renault (M. Philippe Bouré, chef de produit stratégie, aides à la conduite)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Société des ingénieurs de l'automobile (M. Frédéric Charon, directeur général; également directeur stratégie technologique Faurecia)
- Stellantis (M. Philippe Lauth, acheteur senior)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur Affaires publiques et développement durable)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Bruno de Castelet (ingénieur automatique, précéd. groupe PSA)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
- M. Benoît Pérot (journaliste automobile)
- M. Jean-Éric Raoul (rédacteur en chef Mondadori France, Sport-Auto et Auto-Journal)
- M. Jean-Marie Réveillé (consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président: M. Georges Pelletier (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale-INRAE, membre de l'Académie des sciences)
- Secrétariat: Académie des sciences (M. Éric Postaire)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Bertrand Pajot)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Alexandre Maucier (directeur du laboratoire Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques, université d'Évry-Val d'Essonne)
- M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M. Livio Riboli Sasso (biologiste, université Paris I)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
- M^{me} Angela Taddei (spécialiste du génome, directrice de recherche au CNRS, Institut Curie)
- M. Philippe Vernier (spécialiste de neurosciences, directeur de recherche au CNRS, Institut des neurosciences Paris-Saclay)

- M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président: M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot / Laboratoire d'électrochimie moléculaire)
- Secrétariat: M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nano-science de Paris-CNRS-Sorbonne Université)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Cécile Bruyère)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de l'Actualité Chimique)
- Société de chimie thérapeutique (M. Olivier Lafont, professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M. Rémi Chauvin (professeur, université Paul Sabatier de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (précéd. ingénieur chimiste)
- M. Michel Deluzarche (précéd. professeur, classes préparatoires aux grandes écoles, Strasbourg)
- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des sciences appliquées)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre) [membre correspondant]
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris-Saclay)
- M. Jean Musso (maître de conférences, université de Toulon)
- M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada)
- M^{me} Louissette Priester (professeure émérite, université Paris-Saclay)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Présidente: M^{me} Alice Develey (journaliste, Le Figaro)
- Secrétariat: en attente de désignation

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC⁹ (M. Bernard Notari)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pascale Polito)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Olivier Fontenay, direction du numérique-service de la création numérique)
- Conseil supérieur de l'audiovisuel-CSA (N.)
- MC⁹ / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, chef du bureau des technologies et des réseaux)
- MC⁹ / Direction générale de la création artistique-DGCA (M^{me} Stéphanie Chaillou, inspectrice de la création artistique)
- MC⁹ / Direction générale des patrimoines-DGP (M. Philippe Cieren, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)
- MC⁹ / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DIC (M^{me} Évelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication)
- MENJS-MESRI⁸ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de langue française ou son représentant (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Yvan Amar (journaliste)
- M. Laurent Catach (lexicographe)
- M. Jean-Paul Clergeau (précéd. Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC)
- M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- M^{me} Sophie Kurkdjian (chercheuse associée, Fédération de la haute couture et de la mode-FHCM)
- M^{me} Saveria Mendella (doctorante)
- M^{me} Line Sommant (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Président: N.
- Secrétariat: Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives-DMPA du MA¹⁰ (M^{me} Khadija Benotmane)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA¹⁰ (N.)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Antoine Danchin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (M. Jean-Philippe Demange)
- MA¹⁰ / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (N.)
- MA¹⁰ / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (N.)
- MA¹⁰ / Centre de normalisation de la défense-CND (N.)
- MA¹⁰ / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (Colonel Patrick Chanliau)
- MA¹⁰ / Contrôle général des armées-CGA (M^{me} Stéphanie Bardèche)

- MA¹⁰ / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (M^{me} Isabelle Arnold)
- MA¹⁰ / Direction générale de l'armement-DGA (N.)
- MA¹⁰ / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de l'air-EMAA (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de terre-EMAT (N.)
- MA¹⁰ / État-major de la marine nationale-EMM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Callé (traducteur)
- Général (2S) Bernard Cruzet
- M. André Dagneaux (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président: M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat: Secrétariat général du MJ¹¹ (M. Sylvain Legrand, chargé de mission, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹ (M^{me} Catherine Pignon, Secrétaire générale)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MJ¹¹ / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (N.)
- MJ¹¹ / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJJ (M^{me} Sabine Carré, cheffe de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ¹¹ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (M. Pierre Chapon, chef de cabinet)
- MJ¹¹ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M. Xavier Leonetti, chef de la mission de prévention et de lutte contre la cybercriminalité)
- MJ¹¹ / Direction des services judiciaires-DSJ (N.)
- MJ¹¹ / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (M. Philippe Gallier)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- M^{me} Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Vincent Braud (Cour d'appel de Bordeaux)
- M. Hani Féghali (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, Chambre nationale des huissiers de justice)
- M. Alfred Gilder (écrivain, précéd. chef de mission du contrôle général, MEFR⁷)
- M. Yves-Marie Laithier (professeur à l'École de droit de la Sorbonne)
- Maître Raoul Le Foyer de Costil (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- M^{me} Bénédicte Madinier (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC⁹)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président: M. Pierre-Charles Pradier (codirecteur académique du laboratoire d'excellence sur la régulation financière-LabEx ReFi, maître de conférences à l'école d'économie et au centre d'économie de la Sorbonne, université Paris I)
- Vice-président: M. Didier Marteau (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP, membre du Conseil scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – ACPR, conseiller Aon France)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. Didier Warzee, chef de brigade de contrôle du secteur de l'assurance)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M^{me} Laura Montariol, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (M^{me} Patricia Choquet, conseillère experte contentieux régulation)
- Autorité des normes comptables-ANC (N.)
- Banque de France (M^{me} Clothilde Paul, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (M^{me} Carole Ghilardi, responsable de la relation de place et partenariats)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Laurence Pradoura, traductrice experte senior)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (N.)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, administrateur, M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- MEFR⁷ / Centre de traduction (M. Thomas Ruiz, traducteur)
- MEFR⁷ / Direction du budget (N.)
- MEFR⁷ / Direction générale des finances publiques-DgFip (M^{me} Anne Galmace, inspectrice des finances publiques)
- MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MEFR⁷ / Direction générale du Trésor-DGT (M^{me} Alice Navarro, conseillère juridique du directeur général)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-François Chanlat (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur d'académie honoraire, président d'honneur d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA) [membre correspondant]
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEFR⁷ / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Guy Nouailhat (professeur agrégé de mercatique, Lycée Fulbert de Chartres)
- M. Patrick Sainte-Marie (administrateur général)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Président: M. Franck Neveu (professeur des universités, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Secrétariat: Service de l'action administrative et des moyens des MENJS-MESRI⁸ (M^{me} Joëlle Abel)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Odile Caillat-Magnabosco, M^{me} Agnès Mennessier)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Conférence des présidents d'université-CPU (M^{me} Annick Allaire)
- France Éducation International (M. Sébastien Georges)
- MC⁹ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bernard Notari)
- MENJS-MESRI⁸ / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (M^{me} Hélène Durand de Monestrol, cheffe du pôle Lettres second degré)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (M^{me} Muriel Grébert)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (M. François Brissy)
- MENJS-MESRI⁸ / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Marie-Caroline Beer, inspectrice générale, M. Thierry Grognet, M. Laurent Mayet, M. Jacques Moret, M. Paul Raucy, M. Henri de Rohan-Csermak, inspecteurs généraux)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-Baptiste Amadiou (chargé de recherche au CNRS)
- M. Jean-Michel Besnier (professeur de philosophie, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M^{me} Hélène Bui (maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Romuald Fonkova (professeur de littérature francophone, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, directeur du Centre international d'études francophones)
- M. Paul Mathias (inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR)
- M^{me} Sylvie Monjean-Decaudin (professeure à l'UFR LEA, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, et juriste linguiste)
- M. Sami Mustapha (doyen de la Faculté de mathématiques – université Paris Diderot)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université de Cergy-Pontoise)
- M. Jean Szlamowicz (professeur des universités, linguiste, université de Bourgogne)
- M. Charles Torossian (directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président: M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Vice-président: M. Didier Delmont (ingénieur, précéd. directeur adjoint CEA)
- Secrétariat: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur, conseiller scientifique auprès de la direction scientifique Énergies/DSE du CEA-Direction des énergies/DES, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTE⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Paul-Henri Rebut)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Éric Balcaen)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (M^{me} Virginie Wasselin, cheffe de service)
- Assystem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire, M. Tomasz Cientak, ingénieur en sûreté nucléaire)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (M. Fabien Féron, directeur du transport et des sources, M^{me} Odile Palut-Laurent, docteure ès sciences)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Jean-Yves Reculeau, ingénieur, expert en sûreté nucléaire et transport nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M^{me} Catherine Andrieux, terminologue, M. Daniel Boutet, ingénieur Qualité du service, M^{me} Marie-Paule Elluard, ingénieure, directrice de l'Inspection générale du nucléaire, M. Michel Kerdelhue, ingénieur, responsable cellule Sûreté, M. Christian Latgé, docteur ingénieur en génie chimique, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau expert Fusion CEA, M. Hugues Servièrre docteur ingénieur en sciences physiques, expert senior)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M^{me} Élisia Mancina, chargée d'affaires ITER, M. Emmanuel Wattelle, adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
- MENJ-MESRI⁸ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie)
- MESRI⁸ (M. Stéphane Grandjean, chargé de mission – Énergie nucléaire)
- MTE⁶ (M^{me} Suzelle Lalaut, cheffe de bureau Politique publique et tutelle, M. Aurélien Louis, sous-directeur de l'industrie nucléaire)
- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, M. Hervé Issard, docteur ingénieur expert senior en déchets nucléaires et transport nucléaire, M^{me} Séverine Morillon, coordinatrice Référentiel de sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (M. Boris Le Ngoc, directeur de la communication et des relations institutionnelles)
- Union européenne / Fusion for Energy (M. Alain Volpert, ingénieur en sûreté nucléaire)
- Zenon Research (M. Greg de Temmerman, directeur général, expert en fusion nucléaire, ancien coordinateur scientifique d'ITER)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Rémy Bertrand (ingénieur, précéd. IRSN)
- M. Guy Brunel (ingénieur, expert Communication déchets nucléaires et décontamination nucléaire, précéd. CEA)
- M. Jean-Pierre Carreton (ingénieur, expert en sûreté nucléaire, précéd. assistant du directeur de l'expertise-IRSN)
- M. Michel Debes (consultant senior MDJ-Energy consulting, précéd. EDF)
- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- M. Michel Hugon (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
- M. Georges Van Goethem (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

- Président : M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- Secrétariat : M. Jean Trapy (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Jean-François Balay)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MESRI⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTE-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Laure Courselaud, cheffe du bureau Marchés des produits pétroliers)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean Bié (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
- M. Jean-Marie Botte (précéd. Total)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M. Alain Quenelle (ingénieur, vice-président de Total Professeurs Associés)
- M. Michel Valdélièvre (ingénieur, professeur de Total Professeurs Associés)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat : (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTE-MCTRCT-M⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Yvon Le Maho)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Olivier Cartigny)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Collège Agriculture et Pêche (M. Denis Feignier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA⁵)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INSIS (N.)
- Office français de la biodiversité-OFB (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MTE-MCTRCT³ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (N.)
- MTE⁶ / Direction de l'eau et de la biodiversité-DEB (N.)

- MTE-MCTRCT-M⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN (N.)
- MTE-M⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTE⁶ / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MTE-MCTRCT-M⁶ / Secrétariat général – Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M. Jean-Marie Bouchereau (ingénieur chimiste)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Michel Cohas (droit privé)
- M^{me} Martine Choquert (précéd. chargée de mission à la DGEC et au CGDD, experte en énergies renouvelables)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M^{me} Suzanne Hugon
- M^{me} Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
- M. Jean Wencker (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président: M. Jean-Pierre Grandjean (inspecteur général honoraire, INSEE)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- MEFR⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candé (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Christophe Chenon (docteur ingénieur terminologie, IBM)
- M. Fabien Gandon (directeur de recherche en informatique, INRIA) [membre correspondant]
- M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand) [membre correspondant]
- M. Jean Joskowicz (ingénieur, précéd. Experian)
- M^{me} France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)

- M^{me} Valérie Schafer (professeure, Centre for Contemporary and Digital History-C2DH, université du Luxembourg) [membre correspondant]
- M. Alain Staron (conseil stratégique, conférencier) [membre correspondant]

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Présidente: M^{me} Véronique Bujon-Barré (ministre plénipotentiaire)
- Secrétariat: Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE¹² (M^{me} Emma Sorin)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEAE¹² (M. Matthieu Peyraud)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Christel Rodelet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Françoise Pichonnier et M^{me} Sandrine Senaneuch)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- MEAE¹² / Département de la traduction (M^{me} Marion Douay, M^{me} Delphine Lida, chargée de mission, M. Élio Morelli, M^{me} Anne-Maël Rouget-Garcia)
- MEAE¹² / Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-CAPS (M. Raphaël Droszewski, conseiller politique, M. Jean-Raphaël Peytregnet, chargé de mission)
- MEAE¹² / Direction du développement durable (M^{me} Sandra Fernandes, chargée de mission auprès du Directeur)
- MEAE¹² / Direction générale des affaires politiques et de sécurité / Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie-DGP / NUOI (M. Mohamed Bouabdallah, sous-directeur des affaires politiques)
- MEAE¹² / Sous-direction de la communication (M^{me} Marie-Lise Tréhiou)
- MENJS-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la Francophonie (M^{me} Laurence Ducros, M. Iyade Khalaf, M^{me} Claudia Pietri)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candé (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. François Gauthier (ancien ambassadeur)
- M. Renaud Girard (journaliste)
- M^{me} Nicole Gnesotto (professeure au Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M^{me} Marie-Josée de Saint Robert (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président: M. Philippe Lechat (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris – (COMEDIMS AP-HP))
- Secrétariat: Secrétariat général du MSS¹³

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹

- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MSS-MTEI¹³ (M^{me} Isabelle Reynier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Alain-Jacques Valleron)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Anne Girard)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie nationale de médecine (M. Jacques Rouessé)
 - Académie nationale de pharmacie (M. Alain Gouyette, professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie, et M. Pierre Faure, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
 - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M. David Morelle, directeur de la maîtrise des flux et des référentiels, titulaire, et M^{me} Mouna Houdon, adjointe au directeur, suppléante)
 - Haute autorité de santé-HAS (N.)
 - Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M^{me} Marie Lhosmot)
 - MSS-MTEI¹³ / Délégation du numérique en santé-DNS (M^{me} Léa Sebbag)
 - MSS-MTEI¹³ / Direction du numérique-DNUM (M^{me} Thérèse Fouques-Duparc)
 - MSS-MTEI¹³ / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle-DGEFP (M^{me} Laurence Buisson)
 - MSS-MTEI¹³ / Direction générale du travail-DGT (M^{me} Mélanie Godey)
 - MSS-MTEI¹³ / Direction des affaires juridiques-DAJ (M. Gaspard Montbeyre)
 - MSS-MTEI¹³ / Direction générale de la cohésion sociale-DGCS (M^{me} Sylvia Jacob)
- NB : pour les directions des MSS-MTEI¹³ n'ayant pas désigné d'interlocuteur permanent, le chef de service sera sollicité en tant que de besoin.

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Jean Chavaudra (professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français-INSTN)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M^{me} Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie Université Lille 2)
- M. Claude-Pierre Giudicelli (médecin interniste, professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, vice-président du Comité langage médical (dictionnaire, bibliothèque) de l'Académie nationale de médecine)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M^{me} Armelle Martin (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation - expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
- M. Pascal Pfister (docteur en médecine, ancien représentant de la Direction générale de l'offre de soins)
- M. Yannick Pilatte (précéd. Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M^{me} Nathalie Renevier (traductrice-terminologie indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7 UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président : M. Gérard Brachet (précéd. directeur général du Centre national d'études spatiales-CNES)
- Secrétariat : Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJS-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Pierre Encrenaz)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³ (M. Adam Renwick)

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence spatiale européenne-ESA (M^{me} Miriam Hamidi)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jean-Paul Berthias, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta, M. Vincent Taponnier)
- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. François Vandembrouck)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris (M. Jean-Louis Bougeret)
- Ministère chargé de l'industrie (M. Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷)
- Musée de l'Air et de l'Espace (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Michel Delaye (ingénieur général de l'armement, précéd. vice-président d'Aérospatiale)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Président : M. Arnaud Richard (maître de conférence à l'Université Paul Valéry de Montpellier et président de l'Académie nationale olympique française ANOF)
- Secrétariat : Mission des affaires européennes et internationales de la Direction des sports du MENJS⁸ (M^{me} Solène Charvau, M. Olivier Ngo)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MENJS⁸ (M. Daniel Zielinski)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale du Sport-ANS, Haute performance (M. Benoît Dupin)
- Association des écrivains sportifs-AES (M. Thomas Bauer, maître de conférences à l'université de Limoges)

- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (M. Jorge Perez)
- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (M. Éric Monnin, administrateur)
- Comité paralympique et sportif français-CPSF (N.)
- Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques-DIJOP et Délégation interministérielle aux grands événements sportifs-DIGES (M. Thierry Maudet)
- MENJS⁸ / Bureau de la communication (M^{me} Valérie Simonpietri)
- MENJS⁸ / Bureau des fédérations (M. Bruno Genard)
- MENJS⁸ / Direction des sports-Mission d'appui à la transformation et à l'animation du Lab (M. Gilbert Avanzini)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (M. Sean Gandrille)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Patrick Bacry (grammairien)
- M. Gérard Deshayes (Fédération française des retraites sportives)
- M. Vincent Duluc (Union des journalistes du sport en France-UJSF)
- M. Emmanuel Pionnier (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président: M. Jean Schwob (ingénieur en chef des télécommunications honoraire, précéd. France Télécom)
- Secrétariat: Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (N.)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (N.)
- MEFR⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)
- MESRI⁵ (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Daniel Battu (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef des mines honoraire)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)

GRUPE AD HOC INFORMATIQUE QUANTIQUE

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEFR⁷ (M. Patrice Fournier, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI), expert du collège Chimie et Matériaux
- M. Alain Aspect (membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies)
- M^{me} Alexia Auffèves (directrice de recherche CNRS, Institut Néel)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand)
- M. Olivier Ezratty (ingénieur consultant, technologies de rupture)
- M. Jean-Pierre Grandjean (inspecteur général honoraire, INSEE), président du collège Informatique
- M. Philippe Grangier (directeur de recherches CNRS, Institut d'optique)

LÉGENDE

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue: M^{me} Julie Andreu, M^{me} Emmanuelle Bédécarrasburu, M. Valerio Emanuele, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot
 2. Service du Dictionnaire: M^{me} Meritxell Argence, M. Arnaud Jean, M^{me} Marie Pérouse-Battello et M^{me} Sophie Tonolo
 3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de M^{me} Julie Makri-Morel
 4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par M. Benjamin Fagard et M. Med Amine Lahouli
 5. MAA = Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 6. MTE-MCTRCT-M = Ministères de la Transition écologique – de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – de la Mer
 7. MEFR = Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
 8. MENJS-MESRI = Ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 9. MC = Ministère de la Culture
 10. MA = Ministère des Armées
 11. MJ = Ministère de la Justice
 12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 13. MSS-MTEI = Ministères des Solidarités et de la Santé – du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
 14. MI = Ministère de l'Intérieur
- † membre décédé en cours d'année

A.5: Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Premier Ministre Commission d'enrichissement de la langue française	Délégation générale à la langue française et aux langues de France 6, rue des Pyramides 75001 Paris <i>Mél.</i> : franceterme@culture.gouv.fr ou terminologie.dglflf@culture.gouv.fr
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Denis FEIGNIER	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation CGAAER 251, rue de Vaugirard 75015 Paris <i>Mél.</i> : denis.feignier@agriculture.gouv.fr
Armées <i>haut fonctionnaire:</i> N.	[en attente de désignation]
Culture <i>haut fonctionnaire:</i> M. Bertrand-Pierre GALEY [à compter du 24 janvier 2022]	Ministère de la culture Inspection générale des affaires culturelles 3, rue de Valois 75001 Paris <i>Mél.</i> : bertrand-pierre.galey@culture.gouv.fr
Économie, Finances et Relance <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pierre JAILLARD [à compter du 19 avril 2022]	Ministère de l'économie, des finances et de la relance Service du HFTLF 67, rue Barbès BP 80001 94201 Ivry-sur-Seine cedex <i>Mél.</i> : pierre.jaillard@finances.gouv.fr
Éducation nationale, Jeunesse Enseignement supérieur, Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire:</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation IGAENR 110, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP <i>Mél.</i> : pascal-raphael.ambrogi@education.gouv.fr
Sports <i>haut fonctionnaire:</i> M. Daniel ZIELINSKI	Ministère chargé des sports Jeux de la francophonie 95, avenue de France 75650 Paris cedex 13 <i>Mél.</i> : daniel.zielinski@igesr.gouv.fr
Europe et Affaires étrangères <i>haut fonctionnaire:</i> M. Matthieu PEYRAUD	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères DGM/DCERR 27, rue de la Convention CS 91533 75372 Paris cedex 15 <i>Mél.</i> : matthieu.peyraud@diplomatie.gouv.fr

Intérieur <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Laurence GIOVACCHINI	Ministère de l'intérieur Secrétariat général DMAT Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 <i>Mél.</i> : laurence.giovacchini@interieur.gouv.fr
Justice <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Catherine PIGNON <i>adjoint de la haut fonctionnaire:</i> M. Sylvain LEGRAND	Ministère de la justice Cabinet de la Secrétaire générale 13, place Vendôme 75001 Paris <i>Mél.</i> : Sylvain.Legrand@justice.gouv.fr
Solidarités et Santé Travail, Emploi et Insertion <i>haut fonctionnaire:</i> M ^{me} Isabelle REYNIER	Secrétariat général des ministères sociaux Pièce 5428 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP <i>Mél.</i> : isabelle.reynier@sg.social.gouv.fr
Transition écologique Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales Mer <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER	CGEDD Tour Séquoia 92055 La Défense cedex <i>Mél.</i> : Patrick.Fevrier@developpement-durable.gouv.fr

A.6: Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

M. Paul de SINETY
 Délégué général à la langue française et aux langues de France
 6, rue des Pyramides
 75001 Paris
 Tél. 33 (0)1 40 15 36 70
 Mél. paul.de-sinety@culture.gouv.fr

Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Tél. 33 (0)1 40 15 36 95
 Mél. franceterme@culture.gouv.fr
 terminologie.dglflf@culture.gouv.fr (toute demande concernant les publications et la diffusion)

Chef de la mission

M. Étienne QUILLOT
 Mél. etienne.quillot@culture.gouv.fr

Secrétariat

M^{me} Flore SOTER

Terminologues

M^{me} Julie ANDREU
 M. Valerio EMANUELE
 M^{me} Nathalie LANCKRIET

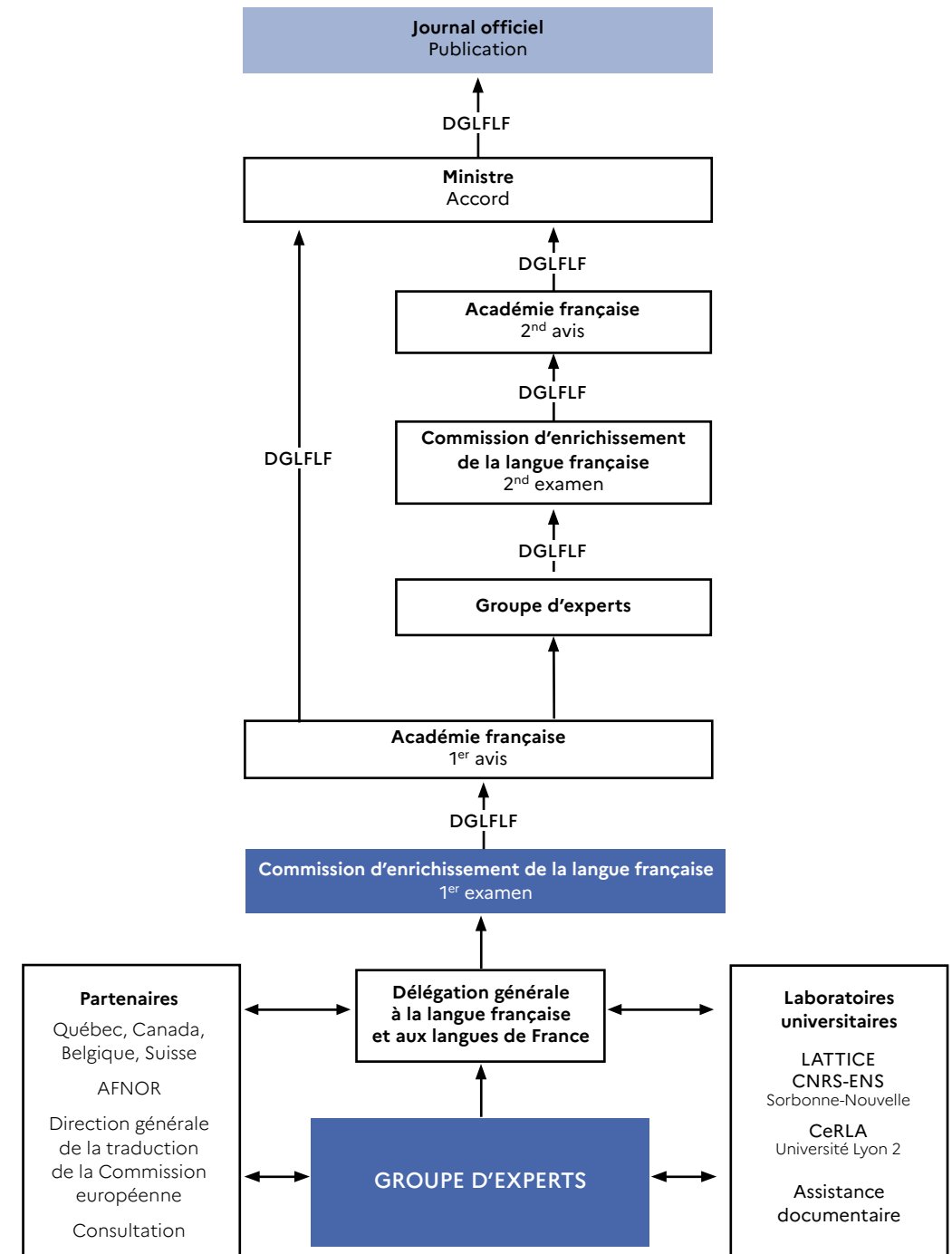
Chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle

M^{me} Emmanuelle BÉDÉCARRASBURU

Commission d'enrichissement de langue française

M. Frédéric VITOUX
 Président de la Commission d'enrichissement de la langue française
 Délégation générale à la langue française et aux langues de France
 6, rue des Pyramides
 75001 Paris
 Tél. 33 (0)1 40 15 36 95
 Mél. franceterme@culture.gouv.fr

A.7: La procédure



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffres d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- demander aux équipes universitaires des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 11).
- interroger directement le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne, en particulier lorsque la base IATE ne propose pas encore les notions étudiées (voir page 11).
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.

QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement **définit et nomme des réalités nouvelles**.

Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour **déterminer si une notion mérite d'être étudiée**, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9^e édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodégradable » plutôt qu'*oxobiodégradable*).



Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO...). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.



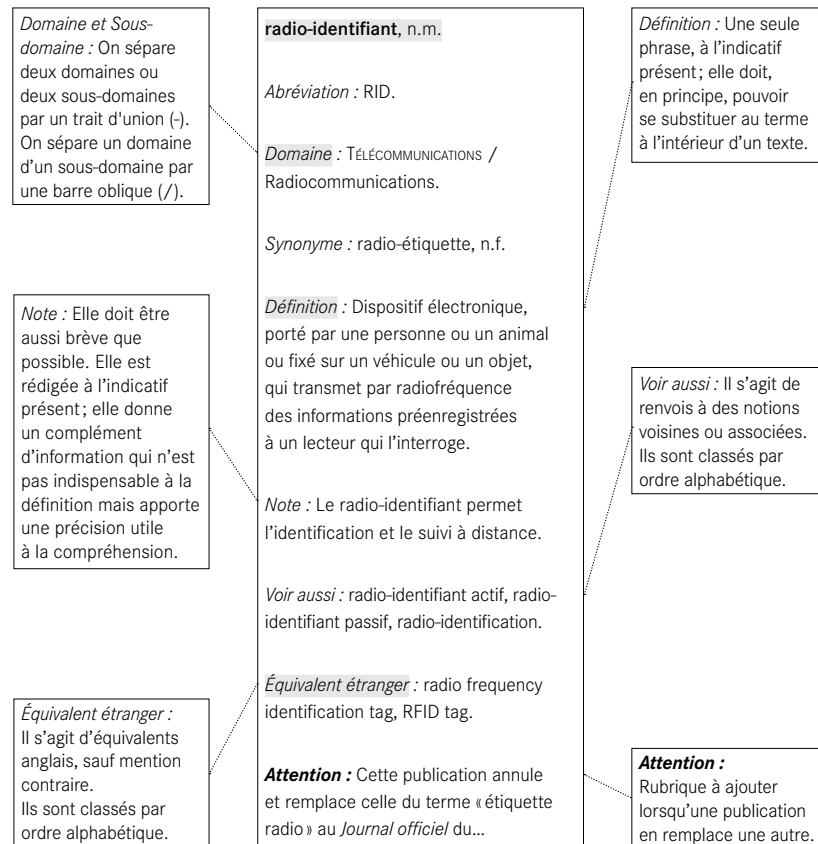
La CELF s'interdit de publier certaines notions trop règlementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.

Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.



RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer* (*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - *feuille*, *feuille*, *imprimé* - au plus précis : *dépliant*, *papillon* ou *brochure*, si l'on s'en tient à la forme du document, *coupon*, *prospectus*, *tract*, *invitation* ou *programme*, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.

 Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach*, *coach*, *e-*, *euro*, *fake news*, *flyer*, *gender*, *learning centre*, *live*, *low cost*, *podcasting*, *s'miles*, *street*, *travel retail*... ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
AGRICULTURE ET PÊCHE																			
9 ^e liste	05/02/18	08/03/18	25/04/18	27/04/18	23/05/18	24/05/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	11/06/18	11/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	18/07/18	23/08/18	07/09/18	04/10/18
10 ^e liste	14/04/20	22/04/20	28/10/20	02/11/20	05/01/21	14/01/21	10/03/21	15/03/21	19/03/21	15/02/21	15/02/21	10/03/21	15/03/21	19/03/21	12/04/21	12/04/21	19/05/21	27/05/21	24/06/21
AMENAGEMENT, HABITAT ET MOBILITES																			
14 ^e liste	19/02/18	28/02/18	25/04/18	27/04/18	15/06/18	21/06/18	12/07/18	14/11/18	19/11/18	03/12/18	03/12/18	12/12/18	14/11/18	03/12/18	12/12/18	12/12/18	14/01/19	29/01/19	02/03/19
15 ^e liste	06/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	14/10/19	18/10/19	16/12/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	06/02/20	11/02/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20	11/02/20	13/03/20	21/05/20	11/06/20
16 ^e liste	14/02/20	26/02/20	18/11/20	24/11/20	08/02/21	11/02/21	07/04/21	12/04/21	15/04/21	01/03/21	01/03/21	26/04/21	07/04/21	15/04/21	26/04/21	26/04/21	31/05/21	08/06/21	08/07/21
17 ^e liste	22/10/21	04/11/21	15/12/21	21/12/21															
AUTOMOBILE																			
12 ^e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	18/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	14/02/18	15/03/18	28/03/18	24/05/18
13 ^e liste	11/07/19	28/08/19	23/10/19	25/10/19	26/11/19	05/12/19	29/01/20	19/02/20	20/02/20	29/01/20	29/01/20	19/02/20	20/02/20	06/03/20	11/03/20	11/03/20	15/05/20	09/06/20	18/06/20
14 ^e liste	27/04/21	19/05/21	30/06/21	05/07/21	14/10/21	20/10/21													
BIOLOGIE																			
10 ^e liste	27/01/17	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	15/12/17	17/01/18	22/01/18	15/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18	14/02/18	15/03/18	28/03/18	24/05/18
11 ^e liste	25/09/18	24/07/18	12/12/18	17/12/18	22/03/19	27/03/19	04/04/19	12/06/19	14/06/19	04/04/19	04/04/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	02/07/19	02/07/19	03/09/19	12/09/19	17/10/19
12 ^e liste	24/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	17/09/20	18/11/20	24/11/20	17/09/20	17/09/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20	15/12/20	13/01/21	04/02/21	04/03/21
13 ^e liste	11/06/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	19/11/21	06/12/21	21/12/21												
CHIMIE ET MATERIAUX																			
7 ^e liste, Termes généraux	21/01/19	18/02/19	17/04/19	24/04/19	02/07/19	11/07/19	08/10/19	23/10/19	25/10/19	11/07/19	08/10/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	02/12/19	02/12/19	15/01/20	29/01/20	27/02/20
8 ^e liste, Termes généraux	24/01/20	13/02/20	01/07/20	06/07/20	20/10/20	23/10/20	06/11/20	16/12/20	18/12/20	06/11/20	06/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	25/01/21	10/03/21	19/03/21	13/05/21
9 ^e liste, Mécanique quantique	29/04/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	26/10/21	16/11/21	01/12/21												
5 ^e liste, Matériaux	16/01/18	20/02/18	06/06/18	11/06/18	05/07/18	19/07/18	11/10/18	23/01/19	25/01/19	11/10/18	11/10/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	06/02/19	06/02/19	11/03/19	22/03/19	02/05/19
CULTURE ET MEDIAS																			
9 ^e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	04/12/17	05/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	14/02/18	05/04/18	19/04/18	24/05/18

→ 1^{er} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
10 ^e liste	23/07/18	07/08/18	12/12/18	17/12/18	08/03/19	19/03/19	17/04/19	15/03/19	08/03/19	15/03/19	19/03/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	07/06/19	11/06/19	25/06/19	25/07/19
11 ^e liste	25/06/19	22/07/19	18/09/19	20/09/19	28/10/19	20/11/19	22/01/20	06/02/20	29/03/19	28/10/19	20/11/19	22/01/20	06/02/20	29/03/19	10/05/19	10/05/19	13/03/20	23/05/20	11/06/20
12 ^e liste	20/10/20	12/11/20	20/01/21	25/01/21	09/03/21	26/03/21	05/05/21	10/05/21	25/05/21	09/03/21	26/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	01/07/21	01/07/21	09/07/21	02/09/21
13 ^e liste	19/10/21	01/10/21	17/11/21	24/11/21															
DÉFENSE																			
8 ^e liste	03/02/17	07/02/17	15/03/17	23/03/17	02/06/17	12/06/17	05/07/17	10/07/17	19/07/17	02/06/17	12/06/17	05/07/17	10/07/17	19/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	19/09/17	28/10/17
9 ^e liste	30/05/18	20/07/18	14/11/18	19/11/18	28/01/19	04/02/19	20/03/19	25/03/19	29/03/19	28/01/19	20/03/19	20/03/19	25/03/19	29/03/19	10/05/19	10/05/19	14/06/19	29/06/19	05/09/19
10 ^e liste	02/12/19	20/12/19	19/02/20	20/02/20	02/07/20	06/07/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	06/07/20	13/07/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	23/10/20	23/10/20	30/11/20	11/12/20	14/01/21
DROIT ET JUSTICE																			
4 ^e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	19/03/18	26/03/18	19/10/18	11/07/18	19/03/18	19/03/18	26/03/18	19/10/18	23/10/18	23/10/18	27/11/18	07/12/18	07/02/19
5 ^e liste	14/11/18	18/12/18	20/02/19	26/02/19	18/04/19	14/05/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	26/04/19	14/05/19	12/06/19	14/06/19	21/06/19	27/06/19	27/06/19	20/08/19	31/08/19	17/10/19
6 ^e liste	17/02/21	18/02/21	07/04/21	12/04/21	26/05/21	31/05/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	17/06/21	17/06/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	20/07/21	06/09/21	14/09/21	07/10/21
ÉCONOMIE ET FINANCES																			
26 ^e liste, 1 ^{er} partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	06/04/18	11/07/18	19/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	24/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	23/10/18	27/11/18	07/12/18	07/02/19
26 ^e liste, 2 ^e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	23/04/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	26/09/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	23/10/18	23/10/18	27/11/18	07/12/18	07/02/19
27 ^e liste	19/07/19	09/09/19	13/11/19	28/01/20	07/07/20	17/07/20	18/09/20			17/07/20	18/09/20								
28 ^e liste	30/09/19	06/11/19	22/01/20	28/01/20	09/03/20	12/03/20	08/07/20	28/10/20	02/11/20	08/07/20	08/07/20	28/10/20	02/11/20	10/11/20	19/11/20	30/11/20	06/01/21	15/01/21	28/02/21
29 ^e liste	29/03/21	26/04/21	02/06/21	07/06/21	09/07/21	05/10/21	20/10/21	20/10/21	27/10/21	09/07/21	05/10/21	20/10/21	27/10/21	18/11/21	13/12/21	13/12/21			
30 ^e liste	06/05/21	05/08/21	20/10/21	27/10/21	30/11/21	06/12/21													
3 ^e liste des CIV	20/11/20		20/01/21																
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																			
6 ^e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	14/12/17	22/12/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	22/12/17	15/02/18	25/02/18	22/03/18
7 ^e liste	23/09/18	15/10/18	23/01/19	25/01/19	15/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	22/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	21/05/19	25/06/19	09/07/19	05/09/19
8 ^e liste	01/07/20	08/06/20	07/10/20	13/10/20	17/11/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	15/02/21	03/03/21	16/03/21	15/04/21

→ 1^{er} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO (au Been)
9 ^e liste	10/11/21 17/12/21 ■	30/11/21											
ÉNERGIE NUCLEAIRE													
15 ^e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	26/10/18	08/11/18	04/12/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	14/02/19	13/03/19	20/03/19	02/04/19 (29/05/19)
16 ^e liste	03/07/19	24/07/19	18/09/19 23/10/19	25/10/19	29/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	13/07/20		20/08/20	02/09/20 (22/10/20)
17 ^e liste	08/01/21		10/02/21	17/02/21	04/05/21	26/05/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21		30/08/21	05/09/21 (30/09/21)
18 ^e liste	22/12/21												
ÉNERGIES FOSSILES													
8 ^e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	07/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	16/08/18	10/09/18	19/09/18 (18/10/18)
9 ^e liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19	05/07/19	14/10/19	10/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	11/02/20	10/03/20	11/03/20	20/05/20 (11/06/20)
10 ^e liste	03/03/21	17/02/21	07/04/21	12/04/21	22/06/21	02/07/21	22/09/21	27/09/21	01/10/21	12/10/21	12/11/21	15/11/21	26/11/21 (23/12/21)
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE													
11 ^e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	24/01/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18		02/05/18	18/05/18 (28/06/18)
12 ^e liste. Énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	26/01/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18		14/05/18	26/05/18 (28/06/18)
13 ^e liste	26/04/18	06/08/18	17/10/18 14/11/18	19/11/18	19/02/19	08/04/19	15/05/19	21/05/19	02/07/19*	05/07/19		11/09/19	24/09/19 (31/10/19)
14 ^e liste	30/09/18	11/12/18	20/03/19	25/03/19	20/05/19	06/06/19	03/07/19	05/07/19	10/07/19	19/08/19	18/09/19	02/10/19	16/10/19 (07/11/19)
15 ^e liste	27/01/20	04/03/20	18/11/20	24/11/20	04/02/21	17/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21		05/07/21	16/07/21 (02/09/21)
16 ^e liste	25/09/21	28/10/21	15/12/21	21/12/21									
INFORMATIQUE													
12 ^e liste	19/01/18	19/02/18	04/04/18	06/04/18	03/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18		28/11/18	09/12/18 (07/02/19)
13 ^e liste	09/02/18	14/02/18	07/03/18 04/04/18	06/04/18	03/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18		28/11/18	09/12/18 (07/02/19)
14 ^e liste	23/04/19	19/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	25/07/19	18/09/19	20/09/19	27/09/19	08/10/19		12/11/19	16/11/19 (19/12/19)
15 ^e liste	29/06/20	04/08/20	07/10/20	13/10/20	06/11/20	23/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21		24/02/21	09/03/21 (08/04/21)
16 ^e liste	24/06/21	25/08/21	20/10/21	27/10/21	14/12/21								
RELATIONS INTERNATIONALES													
9 ^e liste	22/03/18	20/04/18	17/10/18	19/10/18	04/12/18	28/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	22/03/19		23/04/19	03/05/19 (04/07/19)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nde transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO (au Been)
10 ^e liste	16/01/20	20/12/19	19/02/20	20/02/20	09/03/20	03/04/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	09/07/20		01/09/20	15/09/20 (22/10/20)
11 ^e liste	01/10/21	04/10/21	17/11/21	24/11/21									
3 ^e liste de toponymie	19/09/18		17/10/18	19/10/18	04/12/18					25/01/19	28/03/19	10/04/19	21/04/19 (20/06/19)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES													
6 ^e liste	12/02/18	28/03/18	06/06/18	11/06/18	11/07/18	12/11/18	20/02/19	26/02/19	15/03/19	25/03/19		02/05/19	16/05/19 (20/06/19)
7 ^e liste	30/01/19	20/02/19	15/05/19	28/05/19	24/06/19	16/09/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	26/11/19		02/01/20	16/01/20 (13/02/20)
8 ^e liste	24/01/20	06/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	15/09/20	07/10/20	13/10/20	19/10/20	27/10/20		02/12/20	16/12/20 (21/01/21)
9 ^e liste	12/10/21	09/11/21	15/12/21	21/12/21									
SPATIOLOGIE													
10 ^e liste	10/07/18	07/09/18	14/11/18	19/11/18	14/12/18	18/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	17/04/19		23/05/19	04/06/19 (25/07/19)
11 ^e liste	24/09/19	23/07/19	13/11/19	20/11/19	12/02/20	30/05/20	01/07/20	06/07/20	09/07/20	27/07/20		11/09/20	26/09/20 (22/10/20)
SPORT													
12 ^e liste	09/04/19 19/04/19 ■	25/04/19	12/06/19	14/06/19	08/07/19	16/07/19	26/09/19	20/11/19	22/11/19	26/11/19	06/01/20	30/12/19	10/01/20 (13/02/20)
TÉLÉCOMMUNICATIONS													
9 ^e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	18/10/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17		21/12/17	11/01/18 (15/02/18)
10 ^e liste	25/01/19 11/03/19 ■	09/01/19	17/04/19	24/04/19	14/06/19	26/06/19	23/10/19	25/10/19	22/11/19	29/11/19		06/01/20	22/01/20 (27/02/20)
11 ^e liste	03/02/21	06/12/21	10/03/21	15/03/21	23/04/21	27/04/21	02/06/21	07/06/21	18/06/21	23/06/21		22/07/21	30/07/21 (16/09/21)
12 ^e liste	29/09/21	15/10/21	17/11/21	24/11/21	14/12/21	21/12/21							
GROUPES AD HOC													
1 ^{er} liste de l'hydrogène	13/03/20 07/06/20 ■	14/01/20	01/07/20	06/07/20	05/10/20	29/10/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20		21/01/21	30/01/21 (25/02/21)
1 ^{er} liste du quantique	09/11/21												
RECOMMANDATIONS ET DECISIONS													
Nègre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17										
Learning center	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17		15/02/18	25/02/18 (22/03/18)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nde transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

* visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF → 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF → 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Been)
Fake news	15/05/18	—	06/06/18	11/06/18	15/06/18	18/06/18	19/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	12/07/18	24/09/18	25/09/18	04/10/18	08/11/18	
podcast(mg)	25/06/19	—	18/09/19	20/09/19	07/10/19	14/10/19	20/11/19	22/01/20	28/01/20	06/02/20	13/02/20	—	13/03/20	21/05/20	11/06/20	
fair value	30/09/19 17/10/19 ■	06/11/19	22/01/20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
webinar	10/07/20	—	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	03/03/21	09/03/21	08/04/21	
graduate school	28/04/21	—	02/06/21	07/06/21	18/06/06	—	—	—	—	—	22/06/21	—	12/08/21	28/08/21	16/09/21	
approbation dictionnaires	29/06/21	—	30/06/21	30/06/21	01/07/21	—	—	—	—	—	—	—	02/07/21	04/07/21	29/07/21	
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
73 ^e liste	22/03/17	—	12/04/17	18/04/17	09/05/17	—	—	—	—	—	10/05/17	—	12/06/17	27/06/17	31/08/17	
74 ^e liste	01/09/17	—	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	02/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	14/02/18	25/02/18	22/03/18	

→ 1^{re} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

Jijmm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

C.2 : Calendrier des réunions en 2021

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et pêche	11 à 14h30 °	24 à 14h30 °	8 à 14h30 °	—	—	24 à 14h30 °	—	—	14 à 10h °	—	—
Aménagement, Habitat et Mobilités	25 à 9h30 °	27 à 14h30 °	30 à 9h30 °	—	27 à 14h30 °	29 à 14h15 °	—	—	14 à 14h15 °	—	8 à 14h15 °
Automobile	22 à 14h °	16 à 14h30 °	16 à 14h30 °	—	—	15 à 14h30 °	14 à 14h30	—	—	8 à 14h °	7 à 14h30
Biologie	22 à 14h °	22 à 14h °	22 à 14h °	—	3 à 14h °	7 à 14h °	20 à 14h °	—	—	8 à 14h °	20 à 14h °
Chimie et Matériaux	12 à 14h30 °	25 à 14h30 °	25 à 14h30 °	—	—	8 à 14h30 °	12 à 14h30 °	—	12 à 14h30 °	29 à 14h30 °	—
Culture et Médias	19 à 10h °	23 à 10h °	23 à 10h °	20 à 10h °	25 à 10h °	22 à 10h °	21 à 10h °	—	19 à 10h °	30 à 10h	—
Défense	9 à 15h30	9 à 15h30	26 à 10h °	13 à 14h30 °	—	—	—	—	—	—	—
Droit et Justice	18 à 9h30 °	18 à 9h30 °	11 à 14h30 °	—	—	16 à 10h °	14 à 10h °	—	1 à 14h30 °	17 à 14h30 °	7 à 10h °
Économie et Finances	12 à 10h °	12 à 10h °	19 à 10h °	16 à 10h °	5 à 14h30 °	22 à 14h30 °	—	—	—	—	9 à 14h30 °
GT 3 entreprises	15 à 10h °	12 à 10h °	19 à 10h °	16 à 10h °	21 à 10h °	18 à 10h °	24 à 10h °	—	22 à 10h	26 à 10h	17 à 10h
Éducation et Enseignement supérieur	8 à 9h °	8 à 9h °	8 à 9h °	—	—	—	—	—	28 à 9h °	2 à 9h °	10 à 10h °
Énergie nucléaire	28 à 14h30 °	14 à 14h15 °	16 à 14h15 °	—	—	29 à 14h30 °	—	—	—	—	6 à 14h30 °
Énergies fossiles	19 à 9h30 °	18 à 9h30 °	18 à 9h30 °	29 à 9h30 °	18 à 14h15 °	24 à 9h30 °	1 à 14h15 °	—	23 à 14h15 °	25 à 14h15 °	—
Environnement et Développement durable	25 à 14h30 °	19 à 9h30 °	18 à 9h30 °	29 à 9h30 °	10 à 14h30 °	28 à 14h30 °	27 à 14h30 °	—	23 à 9h30 °	8 à 14h30	—
Informatique	14 à 14h30 °	14 à 14h30 °	11 à 14h30 °	—	20 à 14h30 °	10 à 14h30 °	9 à 14h30 °	—	9 à 14h30 °	18 à 14h30 °	—
Relations internationales	9 à 10h °	9 à 10h °	—	6 à 10h °	—	15 à 10h °	21 à 10h	—	—	23 à 9h30	—
Santé et Affaires sociales	19 à 14h30 °	—	—	2 à 14h30 °	—	—	—	—	—	—	—
SpatioLogie	19 à 14h30 °	19 à 14h30 °	23 à 14h30 °	27 à 14h30 °	7 à 9h30 °	1 ^{er} 14h30 °	28 à 14h30 °	—	22 à 14h30 °	17 à 14h30 °	17 à 14h30 °
Sport	20 à 9h30 °	10 à 9h30 °	10 à 9h30 °	7 à 9h30 °	5 à 9h30 °	2 à 9h30 °	22 à 9h30 °	—	20 à 9h30	17 à 9h30	15 à 9h30 °
Télécommunications	13 à 9h30 °	17 à 9h30 °	17 à 9h30 °	14 à 9h30 °	12 à 9h30 °	9 à 9h30 °	15 à 9h30 °	—	6 à 9h30	6 à 9h30	1 ^{er} à 9h30
Commission d'enrichissement	27 à 9h30 °	25 à 14h30 °	25 à 14h30 °	22 à 14h30 °	—	3 à 14h30 °	7 à 10h ***	—	1 à 10h ***	19 à 9h30 °	—
Groupes de travail	21 à 15h30 - °	3 à 15h - °	24 à 15h30 - °	19 à 17h ° 0+	6 à 9h30 °	—	—	—	—	—	—
Groupes ad hoc	22 à 11h °	22 à 11h °	—	—	20 à 15h ° 00	—	—	—	6 à 18h30 000	—	9 et 10 0000 *
Coordination du dispositif d'enrichissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comité de pilotage France Terme / FT&DDF	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Promotion du DELF	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comité de l'Académie des sciences	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GT Inclusion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toponymie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Normalisation (X03a / TC37)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Français aux Jeux olympiques	—	—	5 à 14h30 °	—	—	24 à 14h30 °	—	13 à 9h30 °	28 à 14h °	2 à 14h, 8, 15, 22 à 11h, 29 à 14h30 °	6 à 11h °
Terminologie: Realiter	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* réunion tenue sur une journée
 ° réunion tenue à distance
 ** atelier diffusion des termes recommandés

*** réunion des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
 ° conférence à l'ISIT
 0+ conférence à l'université de Vérone

00 communication à l'occasion de la finale-interacadémique « Coupe du Mot d'Or 2021 »
 000 conférence Dire la mode en français

0000 communication au colloque « Emprunts néologiques en français, en polonais et en tchèque contemporains. Etudes outillées sur corpus »

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des actifs numériques (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2037113K

I. – Termes et définitions

actif numérique

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Actif constitué par des données numériques, dont la propriété ou le droit d'usage est un élément du patrimoine d'une personne physique ou morale.

Note : Un actif numérique peut être un contenu multimédia, un logiciel ou sa licence d'utilisation, ou encore un cyberjeton.

Voir aussi : cyberjeton, gestion des actifs numériques.

Équivalent étranger : digital asset.

automate exécuteur de clauses

Domaine : ASSURANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Protocole informatique qui exécute des clauses préalablement définies, dont certaines peuvent être conditionnées par des événements susceptibles de se produire.

Note :

1. Un contrat formel n'est pas toujours établi pour mettre en place un automate exécuteur de clauses.
2. Un automate exécuteur de clauses peut, par exemple, déclencher l'indemnisation automatique d'un assuré dont l'avion aurait pris du retard.
3. Un automate exécuteur de clauses utilise généralement un dispositif d'enregistrement électronique partagé.
4. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « contrat intelligent », qui est déconseillé.

Voir aussi : dispositif d'enregistrement électronique partagé.

Équivalent étranger : smart contract.

cyberjeton, n.m.

Forme abrégée : jeton, n.m.

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Actif numérique émis et attribué ou transféré au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé à un participant à ce dispositif.

Note : Un cyberjeton peut notamment être l'unité de compte d'une cybermonnaie ou un ticket numérique échangeable contre un bien, un service ou un droit de vote.

Voir aussi : actif numérique, cybermonnaie, dispositif d'enregistrement électronique partagé, offre au public de cyberjetons, registre partagé.

Équivalent étranger : coin, crypto asset, token.

dispositif d'enregistrement électronique partagé

Abréviation : DEEP.

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Dispositif d'enregistrement et de sécurisation de données qui recourt à un protocole d'authentification et à la duplication de ces données chez les participants à ce dispositif.

Note :

1. Un dispositif d'enregistrement électronique partagé permet notamment d'enregistrer les identifiants des parties à une vente d'actifs numériques, tels des cyberjetons.
2. Une chaîne de blocs est un exemple de dispositif d'enregistrement électronique partagé.

Voir aussi : actif numérique, chaîne de blocs, cyberjeton, registre partagé.

Équivalent étranger : distributed ledger technology (DLT).

gestion des actifs numériques

Abréviation : GAN.

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Processus d'enregistrement, d'exploitation et de suivi des actifs numériques et des droits qui leur sont attachés.

Note :

1. La gestion des actifs numériques est pratiquée dans le domaine des transactions financières ainsi, notamment, que dans celui de l'édition (musique, vidéo, jeux ou livres).
2. La gestion des actifs numériques peut aussi intégrer des dispositifs de gestion des droits numériques acquis par les utilisateurs finals.

Voir aussi : actif numérique, gestion des droits numériques.

Équivalent étranger : digital asset management (DAM).

offre au public de cyberjetons

Forme abrégée : offre de jetons.

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Émission de cyberjetons qui a pour but de financer un projet ou une organisation.

Voir aussi : cyberjeton.

Équivalent étranger : initial coin offering (ICO).

registre partagé

Domaine : FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Ensemble des données qui sont enregistrées par un dispositif d'enregistrement électronique partagé et conservées par les participants à l'enregistrement.

Note : On trouve aussi, parfois employé improprement en ce sens, le terme « dispositif d'enregistrement électronique partagé ».

Voir aussi : dispositif d'enregistrement électronique partagé.

Équivalent étranger : distributed ledger.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
coin, crypto asset, token.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	cyberjeton, n.m., jeton, n.m.
digital asset.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	actif numérique.
digital asset management (DAM).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	gestion des actifs numériques (GAN).
distributed ledger.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	registre partagé.
distributed ledger technology (DLT).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	dispositif d'enregistrement électronique partagé (DEEP).
initial coin offering (ICO).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	offre au public de cyberjetons, offre de jetons.
smart contract.	ASSURANCE-INFORMATIQUE/Internet.	automate exécuteur de clauses.
token, coin, crypto asset.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	cyberjeton, n.m., jeton, n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
actif numérique.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	digital asset.
automate exécuteur de clauses.	ASSURANCE-INFORMATIQUE/Internet.	smart contract.
cyberjeton, n.m., jeton, n.m.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	coin, crypto asset, token.
dispositif d'enregistrement électronique partagé (DEEP).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	distributed ledger technology (DLT).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
gestion des actifs numériques (GAN).	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	digital asset management (DAM).
jeton, n.m., cyberjeton, n.m.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	coin, crypto asset, token.
offre au public de cyberjetons, offre de jetons.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	initial coin offering (ICO).
registre partagé.	FINANCE-INFORMATIQUE/Internet.	distributed ledger.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'assurance, de l'économie et de la finance (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2100396K

I. – Termes et définitions

bilan prudentiel

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Bilan qu'élaborent des organismes d'assurance et de réassurance à partir de leur bilan comptable, et qui permet de vérifier qu'ils respectent les exigences quantitatives de solvabilité auxquelles ils sont soumis.

Note : Les exigences quantitatives de solvabilité, définies au niveau supranational, ont pour objectif de garantir le respect des engagements pris et de contribuer à la stabilité du système financier.

Voir aussi : provision technique prudentielle.

Équivalent étranger : prudential balance sheet.

cadre de sécurisation fiscale

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Ensemble simplifié de critères dont le respect par le contribuable lui garantit le bénéfice d'un régime fiscal donné, lorsque la complexité de ses conditions générales d'application rend incertain l'accès à ce régime.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « régime de protection ».

Voir aussi : clause d'exception, prix de transfert.

Équivalent étranger : safe harbor (EU), safe harbour (GB).

clause d'exception

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Disposition permettant, sous de strictes conditions, de déroger à une mesure fiscale de portée générale.

Note :

1. Une clause d'exception peut prendre la forme d'une dérogation à un dispositif destiné à éviter les abus d'optimisation fiscale, ou, à l'inverse, d'une mesure dérogatoire visant à préserver les intérêts des finances publiques.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « clause de sauvegarde ».

Équivalent étranger : safe harbor (EU), safe harbour (GB).

contrat de compensation à l'exportation

Forme abrégée : compensation à l'export.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Contrat par lequel une entreprise exportatrice accorde une contrepartie financière, industrielle ou commerciale à un pays importateur ou à une entreprise de ce pays.

Note : Le contrat de compensation à l'exportation peut porter, par exemple, sur un octroi de crédit, un transfert de technologie ou de compétences, une sous-traitance ou une mutualisation des réseaux commerciaux.

Équivalent étranger : offset, offset agreement, offset contract.

coût de portage

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Coût correspondant à la rémunération du supplément de fonds propres règlementaires qu'un organisme d'assurance ou de réassurance destinataire d'un hypothétique transfert des engagements associés aux provisions techniques prudentielles devrait lever pour être en mesure de porter ces engagements jusqu'à leur règlement intégral.

Note :

1. Le coût de portage est l'une des deux composantes de la provision technique prudentielle.
2. On trouve aussi les termes « marge de risque » et « marge pour risque ».

Voir aussi : provision technique prudentielle.

Équivalent étranger : risk margin (RM).

évaluation au prix de marché

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.

Définition : Méthode comptable qui consiste à arrêter la valeur d'un actif ou d'un passif par référence à son prix de marché du moment.

Voir aussi : évalué au prix de marché, prix de marché.

Équivalent étranger : mark-to-market, mark-to-market valuation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 mai 2000.

évalué au prix de marché

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.

Définition : Se dit de la valeur d'un actif ou d'un passif qui correspond à son prix de marché du moment.

Voir aussi : évaluation au prix de marché, prix de marché.

Équivalent étranger : marked-to-market.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « évalué à prix de marché » au *Journal officiel* du 12 mai 2000.

impôt unitaire mondial sur les sociétés

Forme abrégée : impôt unitaire mondial.

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Impôt sur les sociétés assis sur l'activité globale d'une entreprise multinationale, dont le produit est réparti entre les juridictions fiscales dans le ressort desquelles celle-ci exerce une activité, en fonction de la valeur qu'elle y crée.

Voir aussi : transfert de bénéfices.

Équivalent étranger : unitary tax, unitary taxation, worldwide unitary taxation.

meilleure estimation

Forme développée : meilleure estimation d'une provision technique prudentielle.

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Moyenne des flux de trésorerie futurs, actualisés selon une courbe de taux règlementaire et pondérés par leur probabilité, qui est établie en prenant en compte toutes les entrées et sorties de trésorerie nécessaires à un organisme d'assurance ou de réassurance pour faire face à ses engagements, et ce jusqu'à leur règlement intégral.

Note :

1. La meilleure estimation est l'une des deux composantes de la provision technique prudentielle.
2. La meilleure estimation est calculée sur la base de paramètres affectés de fortes incertitudes.

Voir aussi : coût de portage, provision technique prudentielle.

Équivalent étranger : best estimate (BE).

plateforme de réservation en ligne

Abréviation : PRL.

Forme abrégée : plateforme de réservation.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TOURISME.

Définition : Service en ligne qui permet de rechercher, de comparer et de réserver divers services, tels que des voyages et des prestations d'hôtellerie, de restauration ou de loisirs.

Note : On trouve aussi, parfois employé dans ce sens, le terme « centrale de réservation en ligne ».

Équivalent étranger : online booking platform (OBP), online travel agency (OTA).

prix de marché

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.

Définition : Prix observé lors de transactions entre deux parties sur le marché financier et utilisé comme référence pour définir la valeur comptable des actifs et des passifs financiers.

Voir aussi : évaluation au prix de marché.

Équivalent étranger : –

provision technique prudentielle

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Poste du bilan prudentiel d'un organisme d'assurance ou de réassurance où sont inscrits ses engagements envers ses assurés, souscripteurs et bénéficiaires, qui est établi en faisant la somme d'une

meilleure estimation et d'un coût de portage, et correspond au montant d'actifs qu'un tiers exigerait pour reprendre lesdits engagements.

Voir aussi : bilan prudentiel, coût de portage, meilleure estimation.

Équivalent étranger : technical provision (TP).

rémunération totale des dirigeants

Abréviation : RTD.

Forme abrégée : rémunération totale.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.

Définition : Ensemble des rémunérations et des avantages dont bénéficient les dirigeants d'une entreprise.

Note :

1. La rémunération totale des dirigeants inclut outre la rémunération, fixe ou variable, le versement d'actions gratuites ou de bons de souscription d'actions, les avantages en nature, les plans spécifiques de départ ou de retraite.
2. L'expression *management package*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : –

retrait d'espèces à l'achat

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Pratique qui consiste à effectuer chez un commerçant, par un moyen électronique, un règlement qui dépasse le prix de l'achat afin de recevoir la différence en espèces.

Note : L'emploi de l'expression *cash back*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : –

seuil critique de perte

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Perte maximale, pour un niveau de confiance donné, à laquelle un agent économique s'expose, dans l'hypothèse d'un scénario défavorable à un horizon fixé.

Note : Par exemple, pour un niveau de confiance de 95 % et un horizon de 10 jours, un seuil critique de perte d'un million d'euros signifie qu'il y a une probabilité de 5 % qu'un investisseur voie la valeur de son portefeuille se déprécier de plus d'un million d'euros dans 10 jours.

Équivalent étranger : value at risk (VAR).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « perte potentielle » publié au *Journal officiel* du 19 janvier 2010.

technique d'atténuation des risques

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Procédé qui permet à un organisme d'assurance de réduire ses risques en en transférant à un tiers tout ou partie par contrat.

Note : Les techniques d'atténuation des risques, qui font l'objet d'une réglementation spécifique, englobent notamment le recours aux instruments dérivés, aux traités de réassurance et à la titrisation des engagements.

Voir aussi : contrat d'assurance titrisé, titrisation.

Équivalent étranger : risk mitigation technique.

test de résistance

Domaine : ASSURANCE-FINANCE.

Définition : Évaluation de la capacité d'une institution financière à résister à des conditions extrêmes, telle une crise financière, qui est mesurée selon des critères de liquidité et de solvabilité.

Équivalent étranger : stress test.

transfert de bénéfices

Domaine : ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.

Définition : Pratique mise en œuvre par un groupe de sociétés, qui consiste à effectuer des échanges économiques fictifs entre des sociétés de ce groupe situées dans des juridictions fiscales différentes ou à appliquer entre elles des prix de transfert optimisés afin que le bénéfice global soit transféré vers une juridiction où il est moins imposé, que les entreprises concernées y exercent une activité réelle ou non.

Voir aussi : prix de transfert.

Équivalent étranger : profit shifting.

va-et-vient public-privé

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.

Synonyme : aller-retour public-privé.

Définition : Pratique qui consiste, pour un cadre supérieur, à passer du secteur public au secteur privé et inversement.

Note :

1. Le va-et-vient public-privé est souvent soumis à des procédures déontologiques ou réglementaires, comme l'observation d'un temps de latence.

2. Il convient de distinguer le terme « va-et-vient public-privé » du terme « pantouflage », qui désigne le départ d'un haut fonctionnaire vers le secteur privé.

Équivalent étranger : revolving door.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
best estimate (BE).	ASSURANCE-FINANCE.	meilleure estimation, meilleure estimation d'une provision technique prudentielle.
marked-to-market.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	évalué au prix de marché.
mark-to-market, mark-to-market valuation.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	évaluation au prix de marché.
offset, offset agreement, offset contract.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	contrat de compensation à l'exportation, compensation à l'export.
online booking platform (OBP), online travel agency (OTA).	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TOURISME.	plateforme de réservation en ligne (PRL), plateforme de réservation.
profit shifting.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	transfert de bénéfices.
prudential balance sheet.	ASSURANCE-FINANCE.	bilan prudentiel.
revolving door.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.	va-et-vient public-privé, aller-retour public-privé.
risk margin (RM).	ASSURANCE-FINANCE.	coût de portage.
risk mitigation technique.	ASSURANCE-FINANCE.	technique d'atténuation des risques.
safe harbor (EU), safe harbour (GB).	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	cadre de sécurisation fiscale.
safe harbor (EU), safe harbour (GB).	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	clause d'exception.
stress test.	ASSURANCE-FINANCE.	test de résistance.
technical provision (TP).	ASSURANCE-FINANCE.	provision technique prudentielle.
unitary tax, unitary taxation, worldwide unitary taxation.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	impôt unitaire mondial sur les sociétés, impôt unitaire mondial.
value at risk (VAR).	ASSURANCE-FINANCE.	seuil critique de perte.
worldwide unitary taxation, unitary tax, unitary taxation.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	impôt unitaire mondial sur les sociétés, impôt unitaire mondial.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aller-retour public-privé, va-et-vient public-privé.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.	revolving door.
bilan prudentiel.	ASSURANCE-FINANCE.	prudential balance sheet.
cadre de sécurisation fiscale.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	safe harbor (EU), safe harbour (GB).
clause d'exception.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	safe harbor (EU), safe harbour (GB).
contrat de compensation à l'exportation, compensation à l'export.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	offset, offset agreement, offset contract.
coût de portage.	ASSURANCE-FINANCE.	risk margin (RM).
évaluation au prix de marché.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	mark-to-market, mark-to-market valuation.
évalué au prix de marché.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/COMPTABILITÉ.	marked-to-market.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
impôt unitaire mondial sur les sociétés, impôt unitaire mondial.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	unitary tax, unitary taxation, worldwide unitary taxation.
meilleure estimation, meilleure estimation d'une provision technique prudentielle.	ASSURANCE-FINANCE.	best estimate (BE).
plateforme de réservation en ligne (PRL), plateforme de réservation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-TOURISME.	online booking platform (OBP), online travel agency (OTA).
prix de marché.	FINANCE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Comptabilité.	–
provision technique prudentielle.	ASSURANCE-FINANCE.	technical provision (TP).
rémunération totale des dirigeants (RTD), rémunération totale.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.	–
retrait d'espèces à l'achat.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	–
seuil critique de perte.	ASSURANCE-FINANCE.	value at risk (VAR).
technique d'atténuation des risques.	ASSURANCE-FINANCE.	risk mitigation technique.
test de résistance.	ASSURANCE-FINANCE.	stress test.
transfert de bénéfices.	ÉCONOMIE GÉNÉRALE/Fiscalité.	profit shifting.
va-et-vient public-privé, aller-retour public-privé.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-EMPLOI ET TRAVAIL.	revolving door.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'hydrogène (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2102455K

I. – Termes et définitions

décomposition de l'eau

Domaine : CHIMIE.

Définition : Dissociation de l'eau en hydrogène et en oxygène, qui peut être obtenue par thermolyse, électrolyse, photolyse, photoélectrolyse ou radiolyse.

Note :

1. On trouve aussi les termes « scission de l'eau » et « craquage de l'eau », qui ne sont pas recommandés.
2. On emploie couramment les termes « hydrogène » et « oxygène » au lieu des dénominations scientifiques « dihydrogène » et « dioxygène ».

Voir aussi : photoélectrolyse de l'eau, photolyse, thermolyse.

Équivalent étranger : water splitting.

décomposition thermique de la biomasse

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Thermolyse anaérobie de la biomasse à haute température.

Note :

1. La décomposition thermique de la biomasse lignocellulosique peut être suivie d'une réaction à la vapeur d'eau, ce qui permet de produire de l'hydrogène d'origine renouvelable.
2. On trouve aussi le terme « conversion thermochimique de la biomasse ».

Voir aussi : décomposition de l'eau, hydrogène d'origine renouvelable, thermolyse.

Équivalent étranger : –

électrolyse alcaline de l'eau

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Décomposition de l'eau obtenue par électrolyse d'une solution aqueuse alcaline.

Note : L'électrolyse alcaline de l'eau s'effectue généralement avec une solution aqueuse d'hydroxyde de potassium.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, décomposition de l'eau.

Équivalent étranger : alkaline electrolysis.

électrolyse de la vapeur d'eau à haute température

Forme abrégée : électrolyse à haute température.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Décomposition de la vapeur d'eau par électrolyse, effectuée à haute température dans une cellule dont les deux compartiments sont séparés par une membrane en oxyde céramique conductrice d'anions oxydes.

Note :

1. Les anions oxydes assurant la conductivité des membranes en oxyde céramique sont des atomes d'oxygène ayant capté deux électrons O^{2-} .
2. L'électrolyse de la vapeur d'eau à haute température s'effectue généralement avec une membrane d'oxyde de zirconium dopée à l'yttrium, qui, portée à une température de l'ordre de 800 °C, devient conductrice d'anions oxydes.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, décomposition de l'eau.

Équivalent étranger : high temperature electrolysis, solid oxide electrolysis (SOE).

électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons

Forme abrégée : électrolyse à MEP.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Décomposition de l'eau par électrolyse en milieu acide, effectuée dans une cellule dont les deux compartiments sont séparés par une membrane polymère conductrice de protons.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, décomposition de l'eau.

Équivalent étranger : PEM electrolysis, polymer electrolyte membrane electrolysis, proton exchange membrane electrolysis.

hydrogène à faible empreinte carbone

Forme développée : hydrogène à faible empreinte en dioxyde de carbone.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Hydrogène dont le processus de production entraîne de faibles émissions de dioxyde de carbone ou, dans le cas d'émissions plus importantes, s'accompagne d'un captage qui les compense en grande partie.

Note :

1. On trouve aussi le terme « hydrogène décarboné », qui est ambigu, l'adjectif « décarboné » ne s'appliquant pas à l'hydrogène mais faisant référence à son processus de production, ainsi que le terme « hydrogène bleu », qui est déconseillé.
 2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».
- Voir aussi* : captage et stockage du CO_2 , décarbonation, empreinte en gaz à effet de serre, faible émission de gaz à effet de serre (à), hydrogène d'origine biologique, hydrogène d'origine fossile, hydrogène d'origine renouvelable.

Équivalent étranger : blue hydrogen, decarbonated hydrogen.

hydrogène d'origine biologique

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Synonyme : biohydrogène, n.m.

Définition : Hydrogène d'origine renouvelable produit à partir de biomasse, par méthanisation et reformage ou par décomposition thermique.

Note : L'hydrogène d'origine biologique peut être de l'hydrogène à faible empreinte carbone.

Voir aussi : décomposition thermique de la biomasse, hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène d'origine renouvelable, méthanisation, reformage.

Équivalent étranger : biohydrogen.

hydrogène d'origine fossile

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Hydrogène produit par reformage d'hydrocarbures fossiles.

Note :

1. L'hydrogène d'origine fossile peut être de l'hydrogène à faible empreinte carbone.
2. On trouve aussi le terme « hydrogène gris », qui est déconseillé.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : hydrogène à faible empreinte carbone, reformage.

Équivalent étranger : grey hydrogen.

hydrogène d'origine renouvelable

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Hydrogène produit à partir de sources d'énergie renouvelables.

Note :

1. L'hydrogène d'origine renouvelable peut être de l'hydrogène à faible empreinte carbone.
2. On trouve aussi les termes « hydrogène vert » et « hydrogène renouvelable », qui sont déconseillés.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène d'origine biologique.

Équivalent étranger : green hydrogen, renewable hydrogen.

hydrogène sous-produit

Domaine : ÉNERGIE-CHIMIE.

Définition : Hydrogène produit lors d'un processus industriel dont la fonction principale n'est pas d'obtenir cet hydrogène.

Note :

1. L'hydrogène sous-produit peut être valorisé ; on parle alors d'« hydrogène de récupération ».
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « hydrogène coproduit », ainsi que le terme « hydrogène fatal », qui n'est pas recommandé.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Équivalent étranger : by-product hydrogen, hydrogen by-product.

injection d'hydrogène

Forme développée : injection d'hydrogène dans un réseau de distribution de gaz.

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Introduction d'une faible quantité d'hydrogène dans un réseau de distribution de gaz naturel.

Note :

1. La quantité d'hydrogène injectée dans un réseau de distribution de gaz naturel peut varier de 6 à 20 %.
2. L'injection d'hydrogène permet, pour la production d'une quantité de chaleur donnée, de diminuer le rejet de dioxyde de carbone lors de la combustion du mélange.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Équivalent étranger : –

photoélectrolyse de l'eau

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Décomposition de l'eau par électrolyse, dans laquelle l'énergie est fournie par les photons absorbés par l'anode semiconductrice immergée dans l'électrolyte, l'hydrogène étant produit à la cathode.

Note :

1. Dans la photoélectrolyse de l'eau, l'anode semiconductrice est généralement à base de dioxyde de titane.
2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : décomposition de l'eau.

Équivalent étranger : water photoelectrolysis.

pile à combustible à hydrogène

Forme abrégée : PAC à hydrogène, pile à hydrogène.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Cellule électrochimique qui produit de l'électricité par oxydation de l'hydrogène à l'anode et par réduction de l'oxygène à la cathode.

Note :

1. La pile à combustible à hydrogène fonctionne selon un processus inverse de la décomposition de l'eau par électrolyse.
2. La pile à combustible à hydrogène est principalement utilisée pour alimenter un moteur électrique en remplacement d'accumulateurs.
3. On emploie couramment les termes « hydrogène » et « oxygène » au lieu des dénominations scientifiques « dihydrogène » et « dioxygène ».

Voir aussi : cellule électrochimique, décomposition de l'eau.

Équivalent étranger : hydrogen fuel cell.

pile à combustible à hydrogène alcaline

Forme abrégée : PAC alcaline, pile à hydrogène alcaline.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Pile à combustible à hydrogène dont l'électrolyte est une solution aqueuse alcaline.

Note :

1. La pile à combustible à hydrogène alcaline utilise généralement une solution aqueuse d'hydroxyde de potassium.
2. La pile à combustible à hydrogène alcaline est principalement utilisée dans le domaine spatial.

Voir aussi : pile à combustible à hydrogène, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique.

Équivalent étranger : alkaline fuel cell (AFC).

pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions

Forme abrégée : PAC à membrane échangeuse d'anions, pile à hydrogène à membrane échangeuse d'anions.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Pile à combustible à hydrogène dont les deux compartiments sont séparés par une membrane polymère conductrice d'anions hydroxydes.

Voir aussi : pile à combustible à hydrogène, pile à combustible à hydrogène alcaline, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique.

Équivalent étranger : alkaline anion exchange membrane fuel cell (AAEMFC), alkaline polymer electrolyte fuel cell (APEFC), anion exchange membrane fuel cell (AEMFC).

pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons

Forme abrégée : PAC à membrane échangeuse de protons, pile à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à MEP.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Pile à combustible à hydrogène dont les deux compartiments sont séparés par une membrane polymère conductrice de protons.

Voir aussi : pile à combustible à hydrogène, pile à combustible à hydrogène alcaline, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique.

Équivalent étranger : proton exchange membrane fuel cell (PEMFC).

pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique

Forme abrégée : PAC à oxyde céramique, pile à hydrogène à oxyde céramique.

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Définition : Pile à combustible à hydrogène fonctionnant à haute température, dont les deux compartiments sont séparés par une membrane en oxyde céramique conductrice d'anions oxydes.

Note :

1. Les anions oxydes assurant la conductivité des membranes en oxyde céramique sont des atomes d'oxygène ayant capté deux électrons O²⁻.
2. Certains types de pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique utilisent du gaz naturel qui, introduit à l'anode, subit un reformage produisant localement de l'hydrogène.
3. On trouve aussi le terme « pile à combustible à oxyde solide ».
4. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : pile à combustible à hydrogène, pile à combustible à hydrogène alcaline, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, reformage.

Équivalent étranger : solid oxide fuel cell (SOFC).

production d'hydrogène par électrolyse de l'eau

Domaine : CHIMIE-ÉNERGIE.

Synonyme : conversion de l'électricité en hydrogène.

Définition : Conversion, par électrolyse de l'eau, d'une énergie électrique en une énergie chimique sous forme d'hydrogène.

Note :

1. L'hydrogène ainsi obtenu peut être utilisé en l'état, stocké, ou combiné avec du dioxyde de carbone pour produire du méthane par méthanation.
 2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».
- Voir aussi* : décomposition de l'eau, injection d'hydrogène, méthanation, stockage souterrain de l'hydrogène.

Équivalent étranger : power-to-gas (P2G, PTG), power-to-hydrogen (P2H, P2H₂).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « transformation de l'électricité en gaz » au *Journal officiel* du 19 septembre 2018.

reformage, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ-CHIMIE.

Définition : Procédé catalytique qui permet, à partir de composés hydrocarbonés mélangés à de l'air ou à de la vapeur d'eau, de produire un gaz riche en hydrogène.

Note :

1. Le reformage est utilisé en raffinage en vue d'obtenir une essence ayant une teneur en hydrocarbures aromatiques supérieure, et ainsi un indice d'octane plus élevé.
2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : reformeur, vaporeformage.

Équivalent étranger : catalytic reforming, reforming.

Attention : Cette publication annule et remplace celles du *Journal officiel* du 22 septembre 2000 et du 24 avril 2010.

reformeur, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ-CHIMIE.

Synonyme : unité de reformage.

Définition : Installation dans laquelle on procède au reformage.

Voir aussi : reformage, vaporeformeur.

Équivalent étranger : reformer.

Attention : Cette publication annule et remplace celles des termes « reformeur » et « unité de reformage » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000 et du 24 avril 2010.

réservoir d'hydrogène gazeux

Domaine : ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Réservoir qui permet de stocker de l'hydrogène à l'état gazeux à haute pression et à température ambiante.

Note :

1. Un réservoir d'hydrogène gazeux est généralement constitué d'une enveloppe étanche autour de laquelle sont enroulées des fibres de carbone assurant la résistance à la pression.
2. Un réservoir d'hydrogène gazeux peut être embarqué dans un véhicule.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : réservoir d'hydrogène liquéfié, station de distribution d'hydrogène, véhicule à hydrogène.

Équivalent étranger : hydrogen high pressure tank, hydrogen high pressure vessel.

réservoir d'hydrogène liquéfié

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Réservoir cryostatique qui permet de stocker de l'hydrogène à l'état liquide refroidi et maintenu à la température de -253 °C.

Note :

1. Le stockage de l'hydrogène à l'état liquide est notamment employé dans des applications industrielles comme la propulsion spatiale.
2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : réservoir d'hydrogène gazeux.

Équivalent étranger : cryogenic hydrogen fuel tank.

station de distribution d'hydrogène

Forme abrégée : station hydrogène.

Domaine : ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.

Définition : Station-service permettant d'effectuer le ravitaillement des véhicules à hydrogène.

Note :

1. L'hydrogène est soit acheminé jusqu'à la station, soit produit localement par électrolyse.
2. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « station de recharge d'hydrogène », qui est déconseillé.
3. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : véhicule à hydrogène.

Équivalent étranger : hydrogen filling station, hydrogen fueling station, hydrogen refilling station (HRS), hydrogen refueling station (HRS), hydrogen station.

stockage de l'hydrogène dans un solide

Domaine : ÉNERGIE-CHIMIE.

Définition : Stockage réversible de l'hydrogène, qui est incorporé dans un matériau solide poreux par réaction chimique, notamment par formation d'un hydrure, ou par sorption.

Note :

1. On trouve aussi les termes « stockage de l'hydrogène solide » et « stockage solide de l'hydrogène », qui sont déconseillés.
2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : réservoir d'hydrogène gazeux, réservoir d'hydrogène liquéfié, sorption, stockage souterrain de l'hydrogène.

Équivalent étranger : solid hydrogen storage.

stockage souterrain de l'hydrogène

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Stockage, en grande quantité et sous une forme comprimée, d'hydrogène à l'état gazeux dans des cavités souterraines naturelles ou artificielles.

Note :

1. Le stockage souterrain de l'hydrogène permet d'ajuster dans le temps la production d'énergie à sa consommation, notamment lorsque l'énergie est produite à partir d'une source d'énergie renouvelable intermittente.

2. On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ».

Voir aussi : production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, stockage de l'hydrogène dans un solide.

Équivalent étranger : hydrogen mass storage.

vaporeformage, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ-CHIMIE.

Synonyme : reformage à la vapeur.

Définition : Reformage qui s'effectue à haute température et en présence de vapeur d'eau.

Voir aussi : reformage, vaporeformeur.

Équivalent étranger : steam reforming.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « reformage à la vapeur » au *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

vaporeformeur, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ-CHIMIE.

Synonyme : reformeur à la vapeur.

Définition : Installation dans laquelle on procède au vaporeformage.

Voir aussi : reformeur, vaporeformage.

Équivalent étranger : steam reformer.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « reformeur à vapeur » au *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

véhicule à hydrogène

Forme développée : véhicule électrique à hydrogène.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.

Définition : Véhicule électrique dont l'énergie est produite par une pile à combustible embarquée alimentée par un réservoir d'hydrogène.

Voir aussi : pile à combustible à hydrogène, réservoir d'hydrogène gazeux, réservoir d'hydrogène liquéfié.

Équivalent étranger : fuel cell electric vehicle (FCEV), hydrogen vehicle.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alkaline anion exchange membrane fuel cell (AAEMFC), alkaline polymer electrolyte fuel cell (APEFC), anion exchange membrane fuel cell (AEMFC).	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, PAC à membrane échangeuse d'anions, pile à hydrogène à membrane échangeuse d'anions.
alkaline electrolysis.	CHIMIE-ÉNERGIE.	électrolyse alcaline de l'eau.
alkaline fuel cell (AFC).	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène alcaline, PAC alcaline, pile à hydrogène alcaline.
alkaline polymer electrolyte fuel cell (APEFC), alkaline anion exchange membrane fuel cell (AAEMFC), anion exchange membrane fuel cell (AEMFC).	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, PAC à membrane échangeuse d'anions, pile à hydrogène à membrane échangeuse d'anions.
biohydrogen.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	hydrogène d'origine biologique, biohydrogène, n.m.
blue hydrogen, decarbonated hydrogen.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène à faible empreinte en dioxyde de carbone.
by-product hydrogen, hydrogen by-product.	ÉNERGIE-CHIMIE.	hydrogène sous-produit.
catalytic reforming, reforming.	PÉTROLE ET GAZ-CHIMIE.	reformage, n.m.
cryogenic hydrogen fuel tank.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.	réservoir d'hydrogène liquéfié.
decarbonated hydrogen, blue hydrogen.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène à faible empreinte en dioxyde de carbone.
fuel cell electric vehicle (FCEV), hydrogen vehicle.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	véhicule à hydrogène, véhicule électrique à hydrogène.
green hydrogen, renewable hydrogen.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	hydrogène d'origine renouvelable.
grey hydrogen.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.	hydrogène d'origine fossile.
high temperature electrolysis, solid oxide electrolysis (SOE).	CHIMIE-ÉNERGIE.	électrolyse de la vapeur d'eau à haute température, électrolyse à haute température.
hydrogen by-product, by-product hydrogen.	ÉNERGIE-CHIMIE.	hydrogène sous-produit.
hydrogen filling station, hydrogen fueling station, hydrogen refilling station (HRS), hydrogen refueling station (HRS), hydrogen station.	ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	station de distribution d'hydrogène, station hydrogène.
hydrogen fuel cell.	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène, PAC à hydrogène, pile à hydrogène.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINES	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
hydrogen fueling station, hydrogen filling station, hydrogen refilling station (HRS), hydrogen refueling station (HRS), hydrogen station.	ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	station de distribution d'hydrogène, station hydrogène.
hydrogen high pressure tank, hydrogen high pressure vessel.	ÉNERGIE-PÉTOLE ET GAZ.	réservoir d'hydrogène gazeux.
hydrogen mass storage.	ÉNERGIE-PÉTOLE ET GAZ.	stockage souterrain de l'hydrogène.
hydrogen refilling station (HRS), hydrogen filling station, hydrogen fueling station, hydrogen refueling station (HRS), hydrogen station.	ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	station de distribution d'hydrogène, station hydrogène.
hydrogen vehicle, fuel cell electric vehicle (FCEV).	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	véhicule à hydrogène, véhicule électrique à hydrogène.
PEM electrolysis, polymer electrolyte membrane electrolysis, proton exchange membrane electrolysis.	CHIMIE-ÉNERGIE.	électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons, électrolyse à MEP.
power-to-gas (P2G, PTG), power-to-hydrogen (P2H, P2H ₂).	CHIMIE-ÉNERGIE.	production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, conversion de l'électricité en hydrogène.
proton exchange membrane electrolysis, PEM electrolysis, polymer electrolyte membrane electrolysis.	CHIMIE-ÉNERGIE.	électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons, électrolyse à MEP.
proton exchange membrane fuel cell (PEMFC).	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, PAC à membrane échangeuse de protons, pile à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à MEP.
reformer.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	reformeur, n.m., unité de reformage.
reforming, catalytic reforming.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	reformage, n.m.
renewable hydrogen, green hydrogen.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	hydrogène d'origine renouvelable.
solid hydrogen storage.	ÉNERGIE-CHIMIE.	stockage de l'hydrogène dans un solide.
solid oxide electrolysis (SOE), high temperature electrolysis.	CHIMIE-ÉNERGIE.	électrolyse de la vapeur d'eau à haute température, électrolyse à haute température.
solid oxide fuel cell (SOFC).	CHIMIE-ÉNERGIE.	pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique, PAC à oxyde céramique, pile à hydrogène à oxyde céramique.
steam reformer.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	vaporemformeur, n.m., reformeur à la vapeur.
steam reforming.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	vaporemformage, n.m., reformage à la vapeur.
water photoelectrolysis.	CHIMIE-ÉNERGIE.	photoélectrolyse de l'eau.
water splitting.	CHIMIE.	décomposition de l'eau.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINES	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biohydrogène, n.m., hydrogène d'origine biologique.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	biohydrogen.
conversion de l'électricité en hydrogène, production d'hydrogène par électrolyse de l'eau.	CHIMIE-ÉNERGIE.	power-to-gas (P2G, PTG), power-to-hydrogen (P2H, P2H ₂).
décomposition de l'eau.	CHIMIE.	water splitting.
décomposition thermique de la biomasse.	CHIMIE-ÉNERGIE.	-
électrolyse à haute température, électrolyse de la vapeur d'eau à haute température.	CHIMIE-ÉNERGIE.	high temperature electrolysis, solid oxide electrolysis (SOE).
électrolyse alcaline de l'eau.	CHIMIE-ÉNERGIE.	alkaline electrolysis.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINES	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
électrolyse à MEP, électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons.	CHIMIE-ÉNERGIE.	PEM electrolysis, polymer electrolyte membrane electrolysis, proton exchange membrane electrolysis.
électrolyse de la vapeur d'eau à haute température, électrolyse à haute température.	CHIMIE-ÉNERGIE.	high temperature electrolysis, solid oxide electrolysis (SOE).
électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons, électrolyse à MEP.	CHIMIE-ÉNERGIE.	PEM electrolysis, polymer electrolyte membrane electrolysis, proton exchange membrane electrolysis.
hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène à faible empreinte en dioxyde de carbone.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	blue hydrogen, decarbonated hydrogen.
hydrogène d'origine biologique, biohydrogène, n.m.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	biohydrogen.
hydrogène d'origine fossile.	ÉNERGIE-PÉTOLE ET GAZ.	grey hydrogen.
hydrogène d'origine renouvelable.	ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.	green hydrogen, renewable hydrogen.
hydrogène sous-produit.	ÉNERGIE-CHIMIE.	by-product hydrogen, hydrogen by-product.
injection d'hydrogène, injection d'hydrogène dans un réseau de distribution de gaz.	ÉNERGIE-PÉTOLE ET GAZ.	-
PAC à hydrogène, pile à combustible à hydrogène, pile à hydrogène.	CHIMIE-ÉNERGIE.	hydrogen fuel cell.
PAC alcaline, pile à combustible à hydrogène alcaline, pile à hydrogène alcaline.	CHIMIE-ÉNERGIE.	alkaline fuel cell (AFC).
PAC à membrane échangeuse d'anions, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, pile à hydrogène à membrane échangeuse d'anions.	CHIMIE-ÉNERGIE.	alkaline anion exchange membrane fuel cell (AAEMFC), alkaline polymer electrolyte fuel cell (APEFC), anion exchange membrane fuel cell (AEMFC).
PAC à membrane échangeuse de protons, pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à MEP.	CHIMIE-ÉNERGIE.	proton exchange membrane fuel cell (PEMFC).
PAC à oxyde céramique, pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique, pile à hydrogène à oxyde céramique.	CHIMIE-ÉNERGIE.	solid oxide fuel cell (SOFC).
photoélectrolyse de l'eau.	CHIMIE-ÉNERGIE.	water photoelectrolysis.
pile à combustible à hydrogène, PAC à hydrogène, pile à hydrogène.	CHIMIE-ÉNERGIE.	hydrogen fuel cell.
pile à combustible à hydrogène alcaline, PAC alcaline, pile à hydrogène alcaline.	CHIMIE-ÉNERGIE.	alkaline fuel cell (AFC).
pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse d'anions, PAC à membrane échangeuse d'anions, pile à hydrogène à membrane échangeuse d'anions.	CHIMIE-ÉNERGIE.	alkaline anion exchange membrane fuel cell (AAEMFC), alkaline polymer electrolyte fuel cell (APEFC), anion exchange membrane fuel cell (AEMFC).
pile à combustible à hydrogène à membrane échangeuse de protons, PAC à membrane échangeuse de protons, pile à hydrogène à membrane échangeuse de protons, pile à MEP.	CHIMIE-ÉNERGIE.	proton exchange membrane fuel cell (PEMFC).
pile à combustible à hydrogène à oxyde céramique, PAC à oxyde céramique, pile à hydrogène à oxyde céramique.	CHIMIE-ÉNERGIE.	solid oxide fuel cell (SOFC).
production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, conversion de l'électricité en hydrogène.	CHIMIE-ÉNERGIE.	power-to-gas (P2G, PTG), power-to-hydrogen (P2H, P2H ₂).
reformage, n.m.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	catalytic reforming, reforming.
reformage à la vapeur, vaporemformage, n.m.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	steam reforming.
reformeur, n.m., unité de reformage.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	reformer.
reformeur à la vapeur, vaporemformeur, n.m.	PÉTOLE ET GAZ-CHIMIE.	steam reformer.
réservoir d'hydrogène gazeux.	ÉNERGIE-PÉTOLE ET GAZ.	hydrogen high pressure tank, hydrogen high pressure vessel.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
réservoir d'hydrogène liquéfié.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.	cryogenic hydrogen fuel tank.
station de distribution d'hydrogène, station hydrogène.	ÉNERGIE-TRANSPORTS ET MOBILITÉ.	hydrogen filling station, hydrogen fueling station, hydrogen refilling station (HRS), hydrogen refueling station (HRS), hydrogen station.
stockage de l'hydrogène dans un solide.	ÉNERGIE-CHEMIE.	solid hydrogen storage.
stockage souterrain de l'hydrogène.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ.	hydrogen mass storage.
unité de reformage, reformeur, n.m.	PÉTROLE ET GAZ-CHEMIE.	reformer.
vaporeformage, n.m., reformage à la vapeur.	PÉTROLE ET GAZ-CHEMIE.	steam reforming.
vaporeformeur, n.m., reformeur à la vapeur.	PÉTROLE ET GAZ-CHEMIE.	steam reformer.
véhicule à hydrogène, véhicule électrique à hydrogène.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	fuel cell electric vehicle (FCEV), hydrogen vehicle.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2101293K

I. – Termes et définitions

acanthosome, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire.

Définition : Vésicule recouverte de clathrine active dans certains mécanismes de pinocytose.

Note : Du grec *akantha*, « épine ».

Voir aussi : clathrine, pinocytose, vésicule recouverte de clathrine.

Équivalent étranger : coated vesicle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 6 juillet 2008.

adaptine, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine adaptatrice qui relie un récepteur transmembranaire à la clathrine, participant ainsi à la formation des vésicules recouvertes de clathrine.

Note :

1. Les adaptines composent la couche interne du manteau des vésicules recouvertes de clathrine.

2. Il existe plusieurs types d'adaptines, chacune étant spécifique d'un groupe différent de récepteurs présents sur les puits et les vésicules recouverts de clathrine.

Voir aussi : clathrine, protéine adaptatrice, puits recouvert de clathrine, récepteur transmembranaire, vésicule recouverte de clathrine.

Équivalent étranger : adaptin.

adressage des protéines

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : routage des protéines.

Définition : Ensemble des mécanismes qui, dès la formation des protéines, assurent leur transport vers les compartiments cellulaires auxquels elles sont destinées.

Note : L'adressage des protéines dépend de motifs peptidiques présents dans celles-ci et spécifiques de chacun des compartiments cellulaires.

Équivalent étranger : protein targeting.

biomimétique, n.f.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Démarche scientifique qui consiste à étudier les mécanismes déterminant les propriétés des êtres vivants, en vue de s'en inspirer pour développer de nouvelles applications.

Voir aussi : biomimétisme.

Équivalent étranger : biomimetics.

biomimétisme, n.m.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Développement de nouvelles applications fondées sur la biomimétique.

Note :

1. Le biomimétisme s'inspire des aspects moléculaires, structuraux ou fonctionnels des êtres vivants.

2. Le biomimétisme concerne par exemple les domaines de l'architecture, de l'économie, de la mécanique, de la chimie et de la médecine.

Voir aussi : biomimétique.

Équivalent étranger : biomimicry.

ciseaux moléculaires

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : ciseaux génétiques.

Définition : Enzyme ou complexe enzymatique dont une partie reconnaît une séquence spécifique de l'ADN et l'autre réalise une coupure de cet ADN au niveau du site reconnu.

Note :

1. Les enzymes de restriction et l'endodésoxyribonucléase 9 associée à un ARN guide de synthèse sont des exemples de ciseaux moléculaires.
2. Les ciseaux moléculaires sont utilisés comme outil de réécriture génomique.

Voir aussi : ARN guide, endodésoxyribonucléase 9, réécriture génomique, restriction.

Équivalent étranger : molecular scissor.

clathrine, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire.

Définition : Complexe protéique constitué de trois grandes et trois petites chaînes polypeptidiques qui s'associe à d'autres complexes de même nature pour former la couche externe du manteau recouvrant temporairement les vésicules de transport intracellulaire et les puits de la membrane plasmique.

Note : La clathrine a une forme en étoile à trois branches et se polymérise spontanément pour former des structures polyédriques caractéristiques.

Voir aussi : acanthosome, dynamine, endocytose, endosome, pinocytose, puits recouvert de clathrine, vésicule recouverte de clathrine.

Équivalent étranger : clathrin.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 6 juillet 2008.

désaminase de l'adénosine

Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE/Biochimie et Biologie moléculaire.

Définition : Enzyme qui catalyse l'hydrolyse de l'adénosine ou de la désoxyadénosine, entraînant la formation d'inosine ou de désoxyinosine et d'ammoniac.

Note : Le déficit congénital en désaminase de l'adénosine, première immunodéficience génétique décrite, entraîne un syndrome d'immunodéficience sévère.

Équivalent étranger : adenosine deaminase (ADA).

dynamine, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine cellulaire qui, en s'enroulant en hélice autour des structures destinées à assurer l'endocytose, permet, par sa torsion, le détachement de ces structures de la membrane plasmique.

Note : À maturité, les structures de la membrane plasmique forment des vésicules recouvertes de clathrine.

Voir aussi : clathrine, endocytose, endosome, vésicule recouverte de clathrine.

Équivalent étranger : dynamin.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 14 juin 2017.

endodésoxyribonucléase 9

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Enzyme qui, positionnée grâce à son ARN guide, coupe les deux brins d'un ADN porteur d'un motif de reconnaissance du proto-espaceur dans la région où la séquence d'un brin de l'ADN est complémentaire de celle de l'ARN guide.

Note :

1. Chez les archées et les bactéries, l'endodésoxyribonucléase 9 est codée par un gène situé en amont du groupement d'éléments palindromiques et d'espaces. Elle joue un rôle défensif en coupant un ADN étranger dont la séquence a déjà été stockée dans un espaceur et a servi à fabriquer un ARN guide.
2. L'endodésoxyribonucléase 9 associée à un ARN guide de synthèse est un exemple de ciseaux moléculaires utilisés en laboratoire.
3. L'endodésoxyribonucléase 9 est l'une des nombreuses formes d'endodésoxyribonucléase, chacune étant désignée par un chiffre.

Voir aussi : ARN guide, ciseaux moléculaires, éligobiotique, espaceur, groupement d'éléments palindromiques et d'espaces, motif de reconnaissance du proto-espaceur, réécriture génomique.

Équivalent étranger : CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 28 mars 2018.

épissage, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Processus de maturation de l'ARN qui consiste en l'excision des introns et en la réunion des exons.

Voir aussi : épissage protéique post-traduction, exon, extéine, intéine, intron, lasso, maturation moléculaire, petit ARN nucléaire, site accepteur d'épissage, site donneur d'épissage.

Équivalent étranger : splicing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

exome, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Partie du génome constituée par les exons codants.

Note : Chez l'homme, l'exome représente environ 1,5 % du génome.

Voir aussi : exon.

Équivalent étranger : exome.

exon, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Segment d'un transcrit primaire conservé après l'épissage de l'ARN ; par extension, partie de l'ADN correspondant à ce segment.

Note : On appelle « exon codant » un exon traduit en séquence protéique.

Voir aussi : épissage, exome, intron.

Équivalent étranger : exon.

intron, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Segment d'un transcrit primaire éliminé au cours de l'épissage de l'ARN ; par extension, partie de l'ADN correspondant à ce segment.

Voir aussi : épissage, exon.

Équivalent étranger : intervening DNA sequence, intervening nucleotide sequence, intervening sequence, intron.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

pinocytose, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire.

Définition : Processus par lequel du liquide extracellulaire est incorporé dans des endosomes, au niveau des puits recouverts de clathrine.

Voir aussi : acanthosome, cavéole, clathrine, endocytose, endosome, puits recouvert de clathrine.

Équivalent étranger : pinocytosis.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 6 juillet 2008.

plasmide de résistance

Forme abrégée : plasmide R.

Domaine : BIOLOGIE/Bactériologie-Génie génétique.

Synonyme : facteur de résistance, facteur R.

Définition : Plasmide qui code une ou des enzymes inactivatrices d'un ou de plusieurs antibiotiques ou agents toxiques.

Équivalent étranger : resistance plasmid, R factor, R plasmid.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

protéine adaptatrice

Abréviation : PA.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine dont la fonction est de relier deux ou plusieurs protéines différentes dans un complexe moléculaire.

Note : Les protéines adaptatrices interviennent en particulier dans la signalisation cellulaire et le transport vésiculaire.

Voir aussi : adaptine.

Équivalent étranger : adaptor protein (AP).

puits recouvert de clathrine

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Invagination de la membrane plasmique ou de l'appareil de Golgi, dont la surface cytosolique est tapissée de clathrine et qui est à l'origine d'une vésicule recouverte de clathrine par rétrécissement et rupture de son goulot.

Voir aussi : clathrine, dynamine, vésicule recouverte de clathrine.

Équivalent étranger : clathrin-coated pit (CCP).

recombinaison hétérologue

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Synonyme : recombinaison illégitime.

Définition : Recombinaison qui s'effectue par échange de segments d'ADN entre deux séquences différentes.

Note :

1. La recombinaison hétérologue intervient par exemple dans l'intégration de l'ADN de certains virus dans le génome de cellules.

2. On trouve aussi le terme « recombinaison non homologue ».

Voir aussi : point chaud de recombinaison, recombinaison homologue.

Équivalent étranger : heterologous recombination, non homologous recombination.

recombinaison homologue

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Définition : Recombinaison qui s'effectue par échange de segments d'ADN entre deux séquences identiques ou proches.

Note : La recombinaison homologue intervient notamment dans la recombinaison génétique au cours de la méiose.

Voir aussi : point chaud de recombinaison, recombinaison génétique, recombinaison hétérologue.

Équivalent étranger : homologous recombination.

suppresseur, n.m.

Forme développée : gène supresseur.

Domaine : BIOLOGIE/Génie génétique.

Définition : Gène dont au moins un des allèles est capable de supprimer l'effet de mutations d'autres gènes.

Équivalent étranger : suppressor.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « supresseur » et « gène supresseur » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

transposon, n.m.

Domaine : BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Fragment d'ADN susceptible de se déplacer d'un endroit du génome à un autre.

Note :

1. Un transposon est généralement composé des gènes nécessaires à sa mobilité et de deux courtes séquences répétées inverses qui les encadrent.

2. Un transposon bactérien porte souvent des gènes qui codent des protéines conférant une résistance à un agent toxique.

Équivalent étranger : jumping gene, mobile element, transposable element, transposon.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 6 juillet 2008.

vésicule recouverte de clathrine

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Vésicule de transport intracellulaire dont la surface est temporairement tapissée de clathrine et qui provient d'un puits recouvert de clathrine.

Note :

1. On distingue plusieurs types de vésicules recouvertes de clathrine, selon la nature des récepteurs et des adaptines de leur manteau.

2. On trouve aussi le terme « vésicule épineuse », en raison de l'aspect que lui confère le manteau de clathrine.

Voir aussi : adaptine, clathrine, puits recouvert de clathrine.

Équivalent étranger : clathrin-coated vesicle (CCV).

xénophagie, n.f.

Domaine : BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Macroautophagie sélective qui permet la destruction des pathogènes cytosoliques, tels des parasites, des bactéries ou des virus.

Note : La sélectivité est assurée en particulier par des récepteurs de reconnaissance de motifs pathogéniques.

Voir aussi : autophagie, autophagosome, lysosome, macroautophagie, récepteur.

Équivalent étranger : xenophagy.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
adaptin.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	adaptine , n.f.
adaptor protein (AP).	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	protéine adaptatrice (PA) .
adenosine deaminase (ADA).	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE/Biochimie et Biologie moléculaire.	désaminase de l'adénosine .
biomimetics.	Tous DOMAINES.	biomimétique , n.f.
biomimicry.	Tous DOMAINES.	biomimétisme , n.m.
clathrin.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	clathrine , n.f.
clathrin-coated pit (CCP).	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	puits recouvert de clathrine .
clathrin-coated vesicle (CCV).	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	vésicule recouverte de clathrine .
coated vesicle.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	acanthosome , n.m.
CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	endodésoxyribonucléase 9 .
dynamine.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	dynamine , n.f.
exome.	BIOLOGIE/Génie génétique.	exome , n.m.
exon.	BIOLOGIE/Génie génétique.	exon , n.m.
heterologous recombination, non homologous recombination.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	recombinaison hétérologue, recombinaison illégitime .
homologous recombination.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	recombinaison homologue .
intervening DNA sequence, intervening nucleotide sequence, intervening sequence, intron.	BIOLOGIE/Génie génétique.	intron , n.m.
jumping gene, mobile element, transposable element, transposon.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	transposon , n.m.
molecular scissor.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	ciseaux moléculaires, ciseaux génétiques .
non homologous recombination, heterologous recombination.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	recombinaison hétérologue, recombinaison illégitime .
pinocytosis.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	pinocytose , n.f.
protein targeting.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	adressage des protéines, routage des protéines .
resistance plasmid, R factor, R plasmid.	BIOLOGIE/Bactériologie-Génie génétique.	plasmide de résistance, plasmide R, facteur de résistance, facteur R .
splicing.	BIOLOGIE/Génie génétique.	épissage , n.m.
suppressor.	BIOLOGIE/Génie génétique.	suppresseur , n.m., gène supresseur .
transposable element, jumping gene, mobile element, transposon.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	transposon , n.m.
xenophagy.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	xénophagie , n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acanthosome , n.m.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	coated vesicle.
adaptine , n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	adaptin.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
adressage des protéines, routage des protéines.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	protein targeting.
biomimétique , n.f.	TOUS DOMAINES.	biomimetics.
biomimétisme , n.m.	TOUS DOMAINES.	biomimicry.
ciseaux moléculaires, ciseaux génétiques.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	molecular scissor.
clathrine , n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	clathrin.
désaminase de l'adénosine.	SANTÉ ET MÉDECINE-BIOLOGIE/Biochimie et Biologie moléculaire.	adenosine deaminase (ADA).
dynamine , n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	dynamin.
endodésoxyribonucléase 9.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).
épissage , n.m.	BIOLOGIE/Génie génétique.	splicing.
exome , n.m.	BIOLOGIE/Génie génétique.	exome.
exon , n.m.	BIOLOGIE/Génie génétique.	exon.
facteur de résistance, plasmide de résistance, plasmide R, facteur R.	BIOLOGIE/Bactériologie-Génie génétique.	resistance plasmid, R factor, R plasmid.
gène suppresseur, suppresseur , n.m.	BIOLOGIE/Génie génétique.	suppressor.
intron , n.m.	BIOLOGIE/Génie génétique.	intervening DNA sequence, intervening nucleotide sequence, intervening sequence, intron.
pinocytose , n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire.	pinocytosis.
plasmide de résistance, plasmide R, facteur de résistance, facteur R.	BIOLOGIE/Bactériologie-Génie génétique.	resistance plasmid, R factor, R plasmid.
protéine adaptatrice (PA).	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	adaptor protein (AP).
puits recouvert de clathrine.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	clathrin-coated pit (CCP).
recombinaison hétérologue, recombinaison illégitime.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	heterologous recombination, non homologous recombination.
recombinaison homologue.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	homologous recombination.
recombinaison illégitime, recombinaison hétérologue.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	heterologous recombination, non homologous recombination.
routage des protéines, adressage des protéines.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	protein targeting.
suppresseur , n.m., gène suppresseur.	BIOLOGIE/Génie génétique.	suppressor.
transposon , n.m.	BIOLOGIE/Biochimie et biologie moléculaire.	jumping gene, mobile element, transposable element, transposon.
vésicule recouverte de clathrine.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	clathrin-coated vesicle (CCV).
xénophagie , n.f.	BIOLOGIE/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	xenophagy.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *webinar*

NOR : CTNR2107062K

Usité depuis une vingtaine d'années dans les entreprises, notamment dans les secteurs de la communication et de la formation, *webinar* est un mot-valise associant les mots *web* et *seminar*, employé pour désigner toutes les formes de réunions organisées à distance, dans l'internet ; ces réunions sont accessibles grâce à un logiciel ou à une plateforme spécifiques et peuvent être suivies en direct ou, éventuellement, en différé.

Parallèlement au mot anglais, est apparu en français le calque obscur *webinaire*, dont il convient de ne pas encourager l'usage.

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande donc d'utiliser à la place de *webinaire*, en fonction du contexte et des réalités désignées, les termes français déjà disponibles : *conférence (en ligne)*, *cyberconférence*, *visioconférence*, voire *audioconférence*, *téléconférence*, ou encore *séminaire (en ligne)* dans le cas d'une réunion interactive prenant la forme d'un séminaire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2106373K

I. – Termes et définitions

données FAIR

Forme développée : données facilement accessibles, interopérables et réutilisables.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Données dont l'identification, la description normalisée, les conditions d'accès techniques ou juridiques et le type de licence facilitent leur mise à disposition et leur exploitation par les personnes intéressées.

Note :

1. Les données FAIR sont principalement utilisées dans les domaines scientifiques.
2. Les données FAIR sont généralement des données liées ou des données ouvertes.

Voir aussi : données liées, données ouvertes.

Équivalent étranger : FAIR data, findable accessible interoperable reusable data.

données liées

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Données dont la description est normalisée, ce qui permet de les lier, via leur identifiant universel de ressource, avec des données provenant d'autres sources et décrites de la même façon.

Voir aussi : donnée, données ouvertes, graphe de connaissances, identifiant universel de ressource, toile sémantique.

Équivalent étranger : linked data.

faille non corrigée

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : vulnérabilité non corrigée.

Définition : Faille identifiée par des utilisateurs d'un système informatique, à laquelle il n'existe pas encore de parade.

Note : Une faille non corrigée peut être exploitée à des fins malveillantes.

Voir aussi : prime à la faille détectée.

Équivalent étranger : zero-day, zero-day flaw, zero-day vulnerability.

identifiant de ressource internationalisé

Abréviation : IRI.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Identifiant universel de ressource qui prend en compte les caractères utilisés par les différentes langues du monde, grâce à un répertoire universel dans lequel sont codés ces caractères.

Voir aussi : adresse universelle, données liées, identifiant universel de ressource.

Équivalent étranger : internationalized resource identifier (IRI).

identifiant universel de ressource

Abréviation : IUR.

Forme abrégée : identifiant universel.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Dénomination conforme à une norme de l'internet, qui permet d'identifier de façon univoque et pérenne dans l'internet une ressource abstraite ou physique.

Note : Une adresse universelle est un type d'identifiant universel de ressource.

Voir aussi : adresse universelle, données liées.

Équivalent étranger : uniform resource identifier (URI).

numérique, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Ensemble des disciplines scientifiques et techniques, des activités économiques et des pratiques sociétales fondées sur le traitement de données numériques.

Voir aussi : numérique (adj.).

Équivalent étranger : digital.

objet personnel connecté

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Objet connecté que l'on porte sur soi, qui peut être un vêtement ou un accessoire.

Note :

1. Un objet personnel connecté peut être une montre, une paire de lunettes, un bijou, une paire de chaussures ou encore une ceinture.

2. Un objet personnel connecté contribue, par exemple, à la surveillance médicale ou à l'évaluation des performances physiques de son porteur.

Voir aussi : automesure connectée, objet connecté.

Équivalent étranger : wearable device.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « cybervêtement » au *Journal officiel* du 18 mars 2011.

porte dérobée

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : poterne logicielle, poterne, n.f.

Définition : Point d'entrée d'un logiciel, mis en place lors de la conception ou résultant d'une erreur survenue lors du développement, qui permet aux spécialistes d'agir sur ce logiciel.

Note : Une porte dérobée peut être utilisée lors d'une opération de dépannage ou être exploitée pour conduire une cyberattaque.

Voir aussi : cyberattaque.

Équivalent étranger : backdoor, trapdoor.

préproduction, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Processus consistant à assembler les modules d'une nouvelle application informatique et à tester cette dernière avant de la mettre en service.

Équivalent étranger : staging.

science des données

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Discipline qui fait appel à des méthodes statistiques, mathématiques et informatiques pour analyser des données, en particulier des mégadonnées, afin d'en extraire toute information utile.

Voir aussi : expert en mégadonnées, mégadonnées.

Équivalent étranger : data science.

toile sémantique

Domaine : INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Partie de la toile dont les données sont structurées et liées de manière à faciliter leur traitement automatique et à améliorer la pertinence des résultats de recherche.

Voir aussi : données liées, graphe de connaissances, toile.

Équivalent étranger : semantic web.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 27 décembre 2009.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
backdoor, trapdoor.	INFORMATIQUE.	porte dérobée, poterne logicielle, poterne, n.f.
data science.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	science des données.
digital.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	numérique, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
FAIR data, findable accessible interoperable reusable data.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	données FAIR, données facilement accessibles, interopérables et réutilisables.
internationalized resource identifier (IRI).	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	identifiant de ressource internationalisé (IRI).
linked data.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	données liées.
semantic web.	INFORMATIQUE/Internet.	toile sémantique.
staging.	INFORMATIQUE.	préproduction, n.f.
trapdoor, backdoor.	INFORMATIQUE.	porte dérobée, poterne logicielle, poterne, n.f.
uniform resource identifier (URI).	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	identifiant universel de ressource (IUR), identifiant universel.
wearable device.	TOUS DOMAINES.	objet personnel connecté.
zero-day, zero-day flaw, zero-day vulnerability.	INFORMATIQUE.	faille non corrigée, vulnérabilité non corrigée.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
données FAIR, données facilement accessibles, interopérables et réutilisables.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	FAIR data, findable accessible interoperable reusable data.
données liées.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	linked data.
faille non corrigée, vulnérabilité non corrigée.	INFORMATIQUE.	zero-day, zero-day flaw, zero-day vulnerability.
identifiant de ressource internationalisé (IRI).	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	internationalized resource identifier (IRI).
identifiant universel de ressource (IUR), identifiant universel.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	uniform resource identifier (URI).
numérique, n.m.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	digital.
objet personnel connecté.	TOUS DOMAINES.	wearable device.
porte dérobée, poterne logicielle, poterne, n.f.	INFORMATIQUE.	backdoor, trapdoor.
préproduction, n.f.	INFORMATIQUE.	staging.
science des données.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	data science.
toile sémantique.	INFORMATIQUE/Internet.	semantic web.
vulnérabilité non corrigée, faille non corrigée.	INFORMATIQUE.	zero-day, zero-day flaw, zero-day vulnerability.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2107066K

I. – Termes et définitions

1. attendu, n.m.

Domaine : ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Définition : Savoir ou compétence que tout apprenant doit maîtriser dans une discipline ou une formation, à un niveau donné.

Note :

- Le terme « attendu » se rencontre le plus souvent au pluriel.
- Dans l'enseignement supérieur, les attendus peuvent inclure le niveau de qualification que tout étudiant doit avoir atteint pour obtenir un diplôme ou une certification.

Voir aussi : apprenant, observable.

Équivalent étranger : –

2. attendu, n.m.

Domaine : RECHERCHE.

Définition : Objectif défini lors de la mise en œuvre d'un modèle théorique ou d'un protocole expérimental.

Équivalent étranger : –

badge numérique

Domaine : ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.

Définition : Image numérique à laquelle sont attachées des données attestant les savoir-être et les savoir-faire du détenteur, qui font apparaître notamment son identité et celle de la structure émettrice, ainsi que les critères d'attribution du badge.

Note : Les badges numériques sont rassemblés dans une badgeothèque.

Voir aussi : badgeothèque, savoir-être professionnel, savoir-faire professionnel.

Équivalent étranger : digital badge, digital open badge, learning badge, open badge.

badgeothèque, n.f.

Domaine : ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.

Définition : Espace numérique dans lequel une personne rassemble ses badges numériques, auxquels elle donne accès selon les modalités de son choix.

Note : La badgeothèque peut figurer dans un curriculum vitae en ligne.

Voir aussi : badge numérique.

Équivalent étranger : backpack.

carte heuristique

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Représentation graphique d'informations, de connaissances et d'idées, qui sont organisées en arborescences autour d'un thème central afin de rendre intelligibles leurs relations.

Note :

- On trouve aussi le terme « carte mentale ».
- L'emploi du mot *mapping*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Voir aussi : graphe de connaissances.

Équivalent étranger : mind map.

classe de maître

Domaine : ARTS-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Définition : Session de formation extraordinaire dispensée par un artiste ou une personnalité que sa compétence, son autorité ou sa notoriété distinguent dans son domaine.

Équivalent étranger : master class.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 16 septembre 2006.

document d'accompagnement

Domaine : FORMATION-COMMUNICATION.

Synonyme : document d'appui.

Définition : Document imprimé qui est mis à la disposition d'un auditoire et qui accompagne un exposé, un cours ou une présentation.

Équivalent étranger : hand-out, handout.

facilitation graphique

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Pratique qui consiste à représenter, à l'aide d'images et de textes, des informations et des idées de manière organisée et explicite, en vue de parvenir à une meilleure compréhension de leurs interactions.

Note : La facilitation graphique peut donner lieu à une carte heuristique.

Voir aussi : carte heuristique, notes graphiques.

Équivalent étranger : graphic facilitation [pratique de groupe], graphic recording [pratique individuelle], scribing [pratique individuelle].

notes graphiques

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Notes issues d'une technique relevant de la facilitation graphique, qui consiste à organiser des informations en associant l'écrit et le dessin.

Note : On parle de « prise de notes graphiques » (en anglais : *sketchnoting*) pour désigner la technique elle-même.

Voir aussi : facilitation graphique.

Équivalent étranger : sketchnote.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
backpack.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	badgeothèque, n.f.
digital badge, digital open badge, learning badge, open badge.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	badge numérique.
graphic facilitation [pratique de groupe], graphic recording [pratique individuelle], scribing [pratique individuelle].	TOUS DOMAINES.	facilitation graphique.
hand-out, handout.	FORMATION-COMMUNICATION.	document d'accompagnement, document d'appui.
learning badge, digital badge, digital open badge, open badge.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	badge numérique.
master class.	ARTS-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	classe de maître.
mind map.	TOUS DOMAINES.	carte heuristique.
open badge, digital badge, digital open badge, learning badge.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	badge numérique.
scribing [pratique individuelle], graphic facilitation [pratique de groupe], graphic recording [pratique individuelle].	TOUS DOMAINES.	facilitation graphique.
sketchnote.	TOUS DOMAINES.	notes graphiques.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
1. attendu, n.m.	ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	–
2. attendu, n.m.	RECHERCHE.	–
badge numérique.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	digital badge, digital open badge, learning badge, open badge.
badgeothèque, n.f.	ÉDUCATION-EMPLOI ET TRAVAIL.	backpack.
carte heuristique.	TOUS DOMAINES.	mind map.
classe de maître.	ARTS-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	master class.
document d'accompagnement, document d'appui.	FORMATION-COMMUNICATION.	hand-out, handout.
facilitation graphique.	TOUS DOMAINES.	graphic facilitation [pratique de groupe], graphic recording [pratique individuelle], scribing [pratique individuelle].
notes graphiques.	TOUS DOMAINES.	sketchnote.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la chimie et des matériaux (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2107937K

I. – Termes et définitions

biocapteur, n.m.

Domaine : BIOLOGIE-CHIMIE/Chimie analytique.

Définition : Dispositif d'analyse chimique qui comprend une molécule ou un complexe moléculaire biologiques reconnaissant un composé minéral ou organique, puis le transformant en une espèce chimique, ainsi qu'un capteur analytique détectant et quantifiant cette espèce.

Note :

1. Dans le biocapteur à glucose, par exemple, de la glucose oxydase immobilisée sur une membrane produit localement de l'eau oxygénée qui est détectée par un capteur ampérométrique.
2. Un biocapteur à glucose peut, par exemple, être implanté en sous-cutané chez un diabétique pour l'aider à surveiller sa glycémie.
3. On trouve aussi le terme « biosenseur », qui est à proscrire.

Voir aussi : capteur analytique.

Équivalent étranger : biosensor.

bioinformatique, n.f.

Variante orthographique : bio-informatique, n.f.

Domaine : CHIMIE-BIOLOGIE/Bioinformatique.

Définition : Discipline scientifique dont l'objet est la conception et l'utilisation d'outils informatiques destinés à traiter des questions posées par la biologie et ses applications.

Voir aussi : chimioinformatique.

Équivalent étranger : bioinformatics.

capteur analytique

Forme abrégée : capteur, n.m.

Domaine : CHIMIE/Chimie analytique.

Définition : Dispositif d'analyse chimique spécifique qui permet de mesurer la concentration d'un analyte sans qu'il soit nécessaire d'ajouter de réactif à l'échantillon analysé.

Note :

1. Les capteurs analytiques effectuent généralement des mesures électrochimiques, par exemple ampérométriques ou potentiométriques, ainsi que des mesures colorimétriques ou piézoélectriques.
2. On trouve aussi le terme « senseur », qui est à proscrire.

Voir aussi : analyte, biocapteur.

Équivalent étranger : analytical sensor, sensor.

chimioinformatique, n.f.

Variante orthographique : chimio-informatique, n.f.

Domaine : CHIMIE-INFORMATIQUE.

Définition : Discipline scientifique dont l'objet est la conception et l'utilisation d'outils informatiques destinés à traiter des questions posées par la chimie et ses applications.

Note : On trouve aussi, dans l'usage, le terme « chimie informatique ».

Voir aussi : bioinformatique.

Équivalent étranger : chemical informatics, cheminformatics, chemioinformatics, chemoinformatics.

chromine, n.f.

Domaine : CHIMIE.

Définition : Nom trivial donné à l'oxyde de chrome III de structure cristalline rhomboédrique.

Voir aussi : nom trivial.

Équivalent étranger : chromina, chromine.

chrominoformeur, -euse, adj.

Domaine : CHIMIE.

Définition : Se dit d'un alliage contenant suffisamment de chrome pour former à sa surface, lorsqu'il s'oxyde, une couche continue protectrice, composée majoritairement de chromine.

Voir aussi : chromine.

Équivalent étranger : chromia-forming.

macroplastique, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.

Définition : Objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins millimétrique.

Note : Les macroplastiques peuvent être des déchets ou des débris et deviennent une source de pollution quand ils se retrouvent dans l'environnement.

Voir aussi : microplastique, nanoplastique.

Équivalent étranger : macroplastic.

microplastique, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.

Définition : Objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins micrométrique et au plus millimétrique.

Note :

1. Les microplastiques peuvent être des déchets ou des débris et deviennent une source de pollution quand ils se retrouvent dans l'environnement.
2. Les microplastiques peuvent être des billes, des films, des fibres.

Voir aussi : macroplastique, nanoplastique.

Équivalent étranger : microplastic.

nanoplastique, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.

Définition : Objet ou fragment de plastique dont la plus grande dimension externe est au moins nanométrique et au plus micrométrique.

Note : Les nanoplastiques peuvent être des déchets ou des débris et deviennent une source de pollution quand ils se retrouvent dans l'environnement.

Voir aussi : macroplastique, microplastique.

Équivalent étranger : nanoplastic.

piège, n.m.

Domaine : CHIMIE.

Définition : Dispositif ou substance utilisés pour procéder à un piégeage.

Note : Les zéolithes sont utilisées comme pièges pour le dioxyde de carbone et les ions métalliques.

Voir aussi : piégeage.

Équivalent étranger : trap.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

piégeage, n.m.

Domaine : CHIMIE.

Définition : Procédé consistant à inactiver, de façon temporaire ou définitive, ou à éliminer une entité moléculaire.

Voir aussi : entité moléculaire, piège.

Équivalent étranger : trapping.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

piège chimique

Domaine : CHIMIE.

Définition : Substance chimique qui inactive, de façon temporaire ou définitive, ou élimine une entité moléculaire par une réaction chimique.

Note :

1. Un piège chimique est souvent utilisé pour piéger des intermédiaires réactionnels, tels des radicaux, afin de modifier le déroulement d'une réaction.
2. Les cryptands sont des pièges chimiques.
3. On trouve aussi le terme « capteur chimique », qui est déconseillé dans ce sens.

Voir aussi : cryptand, entité moléculaire, piège, piégeage.

Équivalent étranger : scavenger.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « capteur » au *Journal officiel* du 18 avril 2001.

plaxage, n.m.

Domaine : MATÉRIAUX/Polymères.

Définition : Procédé de collage à chaud et sous pression d'un film plastique sur un profilé ou une plaque.

Note : Le plaxage est largement utilisé pour la fabrication de fenêtres, de portes ou de volets.

Équivalent étranger : lamination.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
analytical sensor, sensor.	CHIMIE/Chimie analytique.	capteur analytique , capteur , n.m.
bioinformatics.	CHIMIE-BIOLOGIE/Bioinformatique.	bioinformatique , n.f., bio-informatique , n.f.
biosensor.	BIOLOGIE-CHIMIE/Chimie analytique.	biocapteur , n.m.
chemical informatics, cheminformatics, chemioinformatics, chemoinformatics.	CHIMIE-INFORMATIQUE.	chimioinformatique , n.f., chimio-informatique , n.f.
chromia-forming.	CHIMIE.	chrominoforme , -euse, adj.
chromina, chromine.	CHIMIE.	chromine , n.f.
lamination.	MATÉRIAUX/Polymères.	plaxage , n.m.
macroplastic.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	macroplastique , n.m.
microplastic.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	microplastique , n.m.
nanoplastic.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	nanoplastique , n.m.
scavenger.	CHIMIE.	piège chimique .
sensor, analytical sensor.	CHIMIE/Chimie analytique.	capteur analytique , capteur , n.m.
trap.	CHIMIE.	piège , n.m.
trapping.	CHIMIE.	piégeage , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biocapteur , n.m.	BIOLOGIE-CHIMIE/Chimie analytique.	biosensor.
bioinformatique , n.f., bio-informatique , n.f.	CHIMIE-BIOLOGIE/Bioinformatique.	bioinformatics.
capteur analytique , capteur , n.m.	CHIMIE/Chimie analytique.	analytical sensor, sensor.
chimioinformatique , n.f., chimio-informatique , n.f.	CHIMIE-INFORMATIQUE.	chemical informatics, cheminformatics, chemioinformatics, chemoinformatics.
chromine , n.f.	CHIMIE.	chromina, chromine.
chrominoforme , -euse, adj.	CHIMIE.	chromia-forming.
macroplastique , n.m.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	macroplastic.
microplastique , n.m.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	microplastic.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
nanoplastique , n.m.	ENVIRONNEMENT-MATÉRIAUX.	nanoplastic.
piège , n.m.	CHIMIE.	trap.
piégeage , n.m.	CHIMIE.	trapping.
piège chimique .	CHIMIE.	scavenger.
plaxage , n.m.	MATÉRIAUX/Polymères.	lamination.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2115497K

I. – Termes et définitions

agriculture climato-compatible

Domaine : AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.

Synonyme : agriculture adaptée au changement climatique.

Définition : Modèle d'agriculture qui vise à s'adapter au changement climatique pour maintenir la productivité et les revenus agricoles, tout en s'efforçant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Note :

1. L'agriculture climato-compatible préconise, par exemple, le choix d'espèces ou de variétés végétales résistant aux températures élevées, aux chocs thermiques ou à la sécheresse, ou des méthodes d'élevage des ruminants réduisant leurs émissions de méthane.

2. On trouve aussi le terme « agriculture intelligente face au climat », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : agriculture durable, agro-écologie, résistant au changement climatique.

Équivalent étranger : climate-smart agriculture (CSA), climate-smart farming.

agriculture collaborative

Domaine : AGRICULTURE.

Définition : Mode d'exercice de l'agriculture dans lequel cultivateurs et éleveurs, grâce à l'internet et aux outils numériques, échangent des informations et partagent du matériel, de la main d'œuvre ou divers services.

Note :

1. L'agriculture collaborative permet, par exemple, de mettre en relation des producteurs de fourrages et des éleveurs grâce à des plateformes numériques.

2. L'agriculture collaborative s'inscrit dans la continuité de l'entraide agricole.

Équivalent étranger : co-farming, cofarming, collaborative farming.

agriculture de conservation des sols

Forme abrégée : agriculture de conservation.

Domaine : AGRICULTURE.

Définition : Ensemble de pratiques agricoles qui visent à restaurer, à maintenir ou à améliorer la qualité des sols en utilisant une grande diversité d'espèces et en allongeant le rythme de rotation des cultures, en réduisant les labours, voire en les supprimant, et en assurant la couverture permanente des sols.

Note : L'agriculture de conservation relève de l'agro-écologie.

Voir aussi : agriculture biologique, agriculture durable, agro-écologie, permaculture.

Équivalent étranger : conservation agriculture, conservation farming.

agriculture de pointe

Domaine : AGRICULTURE.

Définition : Modèle d'agriculture qui utilise les techniques agricoles de pointe ; par extension, ensemble des entreprises de la filière agricole, notamment les jeunes pousses, qui recourent à ces techniques.

Note : On trouve aussi le terme « agriculture numérique ».

Voir aussi : jeune pousse, technique agricole de pointe.

Équivalent étranger : agritech, ag-tech, agtech, digital agriculture, smart farming.

agriculture de précision

Domaine : AGRICULTURE.

Synonyme : culture de précision.

Définition : Ensemble des pratiques agricoles qui, grâce aux techniques agricoles de pointe, prennent en compte les caractéristiques de chaque parcelle et ajustent ainsi dans l'espace et dans le temps les interventions des machines et les applications d'intrants.

Voir aussi : agriculture de pointe, élevage de précision, technique agricole de pointe.

Équivalent étranger : precision agriculture, precision farming.

agriculture naturelle

Domaine : AGRICULTURE.

Synonyme : agriculture sauvage.

Définition : Forme d'agriculture qui repose sur les processus naturels et limite les interventions humaines aux seuls ensemencements et récoltes.

Note : L'agriculture naturelle est une forme extrême d'agro-écologie.

Voir aussi : agriculture biologique, agriculture durable, agro-écologie, permaculture.

Équivalent étranger : natural farming, wild farming.

agriculture urbaine

Domaine : AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Culture ou élevage pratiqués en zone urbaine.

Note :

1. L'agriculture urbaine se pratique au niveau du sol, dans des bâtiments, y compris en sous-sol, ou sur des toits-terrasses.

2. L'agriculture urbaine présente de multiples intérêts tels que la production d'aliments, le bénéfice d'aménités environnementales et le partage de connaissances.

Équivalent étranger : urban agriculture.

aquaculture hydroponique

Domaine : AGRICULTURE-PÊCHE ET AQUACULTURE.

Synonyme : aquaponie, n.f.

Définition : Association, dans un même lieu, d'un élevage de poissons ou de crustacés et d'une culture hydroponique, qui permet des échanges à bénéfices réciproques.

Note : Dans l'aquaculture hydroponique, les plantes purifient l'eau des bassins séparés où sont parqués poissons et crustacés, tandis que ces derniers apportent, par leurs déjections, les fertilisants nécessaires aux plantes.

Équivalent étranger : aquaponics.

béticulteur, -trice, n.

Domaine : AGRICULTURE-FORÊT.

Définition : Exploitant d'un bois de bouleaux qui récolte et, le cas échéant, transforme la sève des arbres.

Équivalent étranger : birch syrup producer.

élevage de précision

Domaine : AGRICULTURE/Élevage.

Définition : Ensemble des pratiques d'élevage recourant aux techniques agricoles de pointe, qui s'adaptent à l'état et aux besoins de chaque animal.

Note : L'élevage de précision est principalement utilisé dans des exploitations de grande taille.

Voir aussi : agriculture de pointe, agriculture de précision, technique agricole de pointe.

Équivalent étranger : dairy precision farming, precision farming.

filère agroalimentaire de pointe

Forme abrégée : agroalimentaire de pointe.

Domaine : AGRICULTURE-ALIMENTATION.

Définition : Partie de la filière agroalimentaire, constituée notamment de jeunes pousses, qui utilise les techniques agroalimentaires de pointe.

Voir aussi : jeune pousse, technique agroalimentaire de pointe.

Équivalent étranger : food tech, food-tech, foodtech.

permaculture, n.f.

Domaine : AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Forme d'agriculture durable économe en ressources et respectueuse de la biodiversité, qui est pratiquée à l'échelle locale par des individus ou des groupes recherchant une certaine autonomie, notamment alimentaire.

Note :

1. La permaculture accorde une importance particulière à l'organisation et à l'aménagement de l'espace.

2. La permaculture s'inspire largement de l'agriculture naturelle.

Voir aussi : agriculture biologique, agriculture durable, agriculture naturelle, agro-écologie, biodiversité, développement durable.

Équivalent étranger : permaculture.

pescatourisme, n.m.

Domaine : PÊCHE ET AQUACULTURE-TOURISME.

Synonyme : tourisme halieutique.

Définition : Activité touristique qui consiste à découvrir le milieu marin et les pratiques professionnelles de la pêche ou de l'aquaculture, à bord d'un bateau de pêche ou d'un navire aquacole.

Équivalent étranger : fishing-tourism, pescaturismo (It.).

répulsif acoustique de cétaqués

Forme abrégée : répulsif acoustique.

Domaine : PÊCHE ET AQUACULTURE.

Définition : Petit appareil étanche qui émet des signaux acoustiques éloignant les cétaqués des engins de pêche, notamment des chaluts, évitant ainsi leur capture accidentelle.

Note : Les sons émis par impulsion dans une bande de fréquences élevée allant de 30 à 150 kHz sont inaudibles pour l'homme et les poissons, mais perceptibles par les cétaqués, qui les fuient.

Équivalent étranger : pinger.

serre écologique

Domaine : AGRICULTURE.

Définition : Serre fermée qui utilise des énergies d'origine renouvelable ou de récupération, emploie des méthodes de protection biologique et recycle l'eau.

Note : Le terme « Écoserre » est une marque déposée.

Voir aussi : protection biologique des cultures, technique agricole de pointe.

Équivalent étranger : ecological greenhouse.

technique agricole de pointe

Domaine : AGRICULTURE.

Définition : Technique agricole faisant appel aux outils numériques ou aux découvertes scientifiques récentes.

Note : L'utilisation d'éliciteurs ou de phytostimulants, la cueillette des fruits par des robots, le guidage des machines agricoles par géolocalisation par satellite, le rationnement individuel automatisé des animaux, l'aéroponie ou la gestion collaborative des assolements de plusieurs exploitations voisines sont des exemples de techniques agricoles de pointe.

Voir aussi : agriculture de pointe, agriculture de précision, élevage de précision, éliciteur, phytostimulant, technique agroalimentaire de pointe.

Équivalent étranger : agricultural technology, agritech, ag-tech, agtech.

technique agroalimentaire de pointe

Domaine : AGRICULTURE-ALIMENTATION.

Définition : Technique agroalimentaire faisant appel aux outils numériques ou aux découvertes scientifiques récentes.

Note : La fabrication à partir de matières premières végétales de produits imitant les produits animaux, le traçage des produits alimentaires, la mise en relation des consommateurs avec les producteurs grâce à des plateformes numériques, ou les services de distribution de repas à domicile sont des exemples de techniques agroalimentaires de pointe.

Voir aussi : agriculture de pointe, filière agroalimentaire de pointe, technique agricole de pointe.

Équivalent étranger : food tech, food-tech, foodtech, food technology.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
agricultural technology, agritech, ag-tech, agtech.	AGRICULTURE.	technique agricole de pointe.
agritech, ag-tech, agtech, digital agriculture, smart farming.	AGRICULTURE.	agriculture de pointe.
aquaponics.	AGRICULTURE-PÊCHE ET AQUACULTURE.	aquaculture hydroponique, aquaponie, n.f.
birch syrup producer.	AGRICULTURE-FORÊT.	bétuliculteur, -trice, n.
climate-smart agriculture (CSA), climate-smart farming.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	agriculture climato-compatible, agriculture adaptée au changement climatique.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
co-farming, cofarming, collaborative farming.	AGRICULTURE.	agriculture collaborative.
conservation agriculture, conservation farming.	AGRICULTURE.	agriculture de conservation des sols, agriculture de conservation.
dairy precision farming, precision farming.	AGRICULTURE/ÉLEVAGE.	élevage de précision.
digital agriculture, agritech, ag-tech, agtech, smart farming.	AGRICULTURE.	agriculture de pointe.
ecological greenhouse.	AGRICULTURE.	serre écologique.
fishing-tourism, pescaturismo (It.).	PÊCHE ET AQUACULTURE-TOURISME.	pescatourisme, n.m., tourisme halieutique.
food tech, food-tech, foodtech.	AGRICULTURE-ALIMENTATION.	filière agroalimentaire de pointe, agroalimentaire de pointe.
food tech, food-tech, foodtech, food technology	AGRICULTURE-ALIMENTATION.	technique agroalimentaire de pointe.
natural farming, wild farming.	AGRICULTURE.	agriculture naturelle, agriculture sauvage.
permaculture.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	permaculture, n.f.
pescaturismo (It.), fishing-tourism.	PÊCHE ET AQUACULTURE-TOURISME.	pescatourisme, n.m., tourisme halieutique.
pinger.	PÊCHE ET AQUACULTURE.	répulsif acoustique de cétaqués, répulsif acoustique.
precision agriculture, precision farming.	AGRICULTURE.	agriculture de précision, culture de précision.
precision farming, dairy precision farming.	AGRICULTURE/ÉLEVAGE.	élevage de précision.
smart farming, agritech, ag-tech, agtech, digital agriculture.	AGRICULTURE.	agriculture de pointe.
urban agriculture.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	agriculture urbaine.
wild farming, natural farming.	AGRICULTURE.	agriculture naturelle, agriculture sauvage.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agriculture climato-compatible, agriculture adaptée au changement climatique.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	climate-smart agriculture (CSA), climate-smart farming.
agriculture collaborative.	AGRICULTURE.	co-farming, cofarming, collaborative farming.
agriculture de conservation des sols, agriculture de conservation.	AGRICULTURE.	conservation agriculture, conservation farming.
agriculture de pointe.	AGRICULTURE.	agritech, ag-tech, agtech, digital agriculture, smart farming.
agriculture de précision, culture de précision.	AGRICULTURE.	precision agriculture, precision farming.
agriculture naturelle, agriculture sauvage.	AGRICULTURE.	natural farming, wild farming.
agriculture urbaine.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	urban agriculture.
agroalimentaire de pointe, filière agroalimentaire de pointe.	AGRICULTURE-ALIMENTATION.	food tech, food-tech, foodtech.
aquaculture hydroponique, aquaponie, n.f.	AGRICULTURE-PÊCHE ET AQUACULTURE.	aquaponics.
bétuliculteur, -trice, n.	AGRICULTURE-FORÊT.	birch syrup producer.
culture de précision, agriculture de précision.	AGRICULTURE.	precision agriculture, precision farming.
élevage de précision.	AGRICULTURE/ÉLEVAGE.	dairy precision farming, precision farming.
filière agroalimentaire de pointe, agroalimentaire de pointe.	AGRICULTURE-ALIMENTATION.	food tech, food-tech, foodtech.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINES	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
permaculture , n.f.	AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT.	permaculture.
pesca-tourisme , n.m., tourisme halieutique .	PÊCHE ET AQUACULTURE-TOURISME.	fishing-tourism, pescaturismo (It.).
répulsif acoustique de cétacés , répulsif acoustique .	PÊCHE ET AQUACULTURE.	pinger.
serre écologique .	AGRICULTURE.	ecological greenhouse.
technique agricole de pointe .	AGRICULTURE.	agricultural technology, agritech, ag-tech, agtech.
technique agroalimentaire de pointe .	AGRICULTURE-ALIMENTATION.	food tech, food-tech, foodtech, food technology
tourisme halieutique , pesca-tourisme , n.m.	PÊCHE ET AQUACULTURE-TOURISME.	fishing-tourism, pescaturismo (It.).

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire l'aménagement, de l'habitat et de la mobilité (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2116662K

I. – Termes et définitions

électromobilité, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.

Synonyme : mobilité électrique.

Définition : Recours à des modes de transport de personnes ou de marchandises utilisant des véhicules mus exclusivement ou partiellement par une source d'énergie électrique.

Note :

1. L'électromobilité peut concerner des transports collectifs alimentés par une caténaire ou un rail.
2. Dans le cas d'une source d'énergie électrique embarquée, l'électromobilité peut nécessiter des infrastructures spécifiques d'alimentation et de recharge, par exemple de batteries ou de réservoirs d'hydrogène.

Voir aussi : mobilité durable, véhicule à émission zéro, véhicule à motorisation hybride complète, véhicule à motorisation hybride rechargeable.

Équivalent étranger : electro mobility, electromobility, e-mobility.

gestion immotique globale

Abréviation : GIG.

Domaine : HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : gestion technique de bâtiments (GTB).

Définition : Utilisation de l'imotique pour gérer l'ensemble des équipements et des fonctions techniques installés dans un immeuble ou un groupe d'immeubles.

Note : Les équipements et les fonctions techniques concernent notamment l'alimentation électrique, le chauffage, la climatisation, la ventilation, les ascenseurs, les alarmes d'incendie, la vidéosurveillance, l'éclairage.

Voir aussi : gestion immotique monofonctionnelle, imotique.

Équivalent étranger : building management system (BMS).

gestion immotique monofonctionnelle

Abréviation : GIM.

Domaine : HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : gestion technique centralisée (GTC).

Définition : Utilisation de l'imotique pour gérer un type particulier d'équipement ou de fonction technique installé dans un immeuble ou un groupe d'immeubles.

Note : La gestion immotique monofonctionnelle peut par exemple s'appliquer à l'ensemble des ascenseurs d'un immeuble.

Voir aussi : gestion immotique globale, imotique.

Équivalent étranger : centralised technical management (CTM), centralized technical management (CTM).

gyroplanche, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Synonyme : planche gyroskopique.

Définition : Engin léger de déplacement personnel à moteur électrique, qui est constitué d'une plateforme transversale autostabilisée par effet gyroskopique et placée entre deux roues, sur laquelle l'utilisateur se tient debout, et qui se pilote par des mouvements du corps.

Note : La gyroplanche se distingue du gyropode par l'absence de guidon.

Voir aussi : gyropode, gyroroue.

Équivalent étranger : gyroboard, hoverboard.

gyroroue, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Synonyme : monoroue, n.f.

Définition : Engin léger de déplacement personnel à moteur électrique, qui est constitué d'une roue autostabilisée par effet gyroscopique et placée entre deux repose-pieds escamotables sur lesquels l'utilisateur se tient debout, et qui se pilote par des mouvements du corps.

Voir aussi : gyroplanche, gyropode.

Équivalent étranger : gyrowheel, solo wheel.

micromobilité urbaine

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Définition : Recours à des engins légers de déplacement personnel pour effectuer de courts trajets en ville.

Équivalent étranger : –

sas pour vélos

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Synonyme : sas pour cyclistes.

Définition : Zone réservée aux cyclistes à un carrefour à feux tricolores, qui est marquée au sol devant la ligne d'arrêt des véhicules motorisés.

Note :

1. Le sas pour vélos permet aux cyclistes de se placer bien en vue des véhicules motorisés, de démarrer en toute sécurité et de ne pas respirer directement les gaz d'échappement. Il évite en particulier qu'un vélo se trouve dans l'angle mort d'un poids-lourd.

2. On trouve aussi le terme « sas vélo », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : –

vélo-cargo, n.m.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Définition : Cycle à deux ou trois roues, dont le châssis est conçu pour recevoir une caisse ou une plateforme permettant le transport de charges, voire d'enfants.

Équivalent étranger : cargo bike, longtail cargo bike.

vélo-école, n.f.

Domaine : TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.

Définition : Structure d'enseignement où l'on apprend à circuler à vélo sur la voie publique en respectant le code de la route et à connaître les principaux risques associés à cette pratique.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
building management system (BMS).	HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	gestion immotique globale (GIG), gestion technique de bâtiments (GTB).
cargo bike, longtail cargo bike.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	vélo-cargo, n.m.
centralised technical management (CTM), centralized technical management (CTM).	HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	gestion immotique monofonctionnelle (GIM), gestion technique centralisée (GTC).
electro mobility, electromobility, e-mobility.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	électromobilité, n.f., mobilité électrique.
gyroboard, hoverboard.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroplanche, n.f., planche gyroscopique.
gyrowheel, solo wheel.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroroue, n.f., monoroue, n.f.
hoverboard, gyroboard.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroplanche, n.f., planche gyroscopique.
longtail cargo bike, cargo bike.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	vélo-cargo, n.m.
solo wheel, gyrowheel.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroroue, n.f., monoroue, n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
électromobilité, n.f., mobilité électrique.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	electro mobility, electromobility, e-mobility.
gestion immotique globale (GIG), gestion technique de bâtiments (GTB).	HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	building management system (BMS).
gestion immotique monofonctionnelle (GIM), gestion technique centralisée (GTC).	HABITAT ET CONSTRUCTION-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	centralised technical management (CTM), centralized technical management (CTM).
gyroplanche, n.f., planche gyroscopique.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroboard, hoverboard.
gyroroue, n.f., monoroue, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyrowheel, solo wheel.
micromobilité urbaine.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	–
mobilité électrique, électromobilité, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-ÉNERGIE.	electro mobility, electromobility, e-mobility.
monoroue, n.f., gyroroue, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyrowheel, solo wheel.
planche gyroscopique, gyroplanche, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	gyroboard, hoverboard.
sas pour vélos, sas pour cyclistes.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	–
vélo-cargo, n.m.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	cargo bike, longtail cargo bike.
vélo-école, n.f.	TRANSPORTS ET MOBILITÉ-CYCLE.	–

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Décision du 2 juillet 2021 portant approbation des termes, expressions et définitions du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Trésor de la langue française*

NOR : CTNR2120709S

La Commission d'enrichissement de la langue française,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, notamment son article 14 ;
Vu le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 modifié relatif à l'enrichissement de la langue française, notamment son article 11 ;
Vu la décision du Conseil d'Etat n° 435372 du 22 juillet 2020 ;
Vu le *Dictionnaire de l'Académie française*, notamment ses huitième et neuvième éditions ;
Vu le *Trésor de la langue française* ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 1^{er} juillet 2021,

Décide :

Art. 1^{er}. – Les mots, termes, expressions et tournures de la langue française attestés dans les huitième et neuvième éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* et dans le *Trésor de la langue française* sont approuvés dans les conditions prévues par le décret du 3 juillet 1996 susvisé.

Ils sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères dans les cas mentionnés à l'article 11 du décret du 3 juillet 1996 susvisé, en l'absence de termes et expressions publiés au *Journal officiel*.

Art. 2. – Les termes et expressions des huitième et neuvième éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* peuvent être consultés sur le site du *Dictionnaire de l'Académie française* (<http://www.dictionnaire-academie.fr>).

Les termes et expressions du *Trésor de la langue française* peuvent être consultés sur le site du *Trésor de la langue française* informatisé (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 juillet 2021.

*Le président de la Commission
d'enrichissement de la langue française,*
F. VITOUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la culture (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2120455K

I. – Termes et définitions

coffre-surprise, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.

Définition : Élément de jeu vidéo qui contient un ou plusieurs objets virtuels censés faciliter la progression du joueur ou enrichir son expérience d'utilisateur, ou parfois aucun objet, et dont le contenu n'est connu généralement qu'après paiement.

Note : Les objets virtuels peuvent être, suivant les jeux, des armes, une vie supplémentaire, un bonus de temps.

Voir aussi : expérience de l'utilisateur.

Équivalent étranger : lootbox.

contrefaçon d'opinion

Forme développée : contrefaçon de mouvement d'opinion.

Domaine : COMMUNICATION.

Définition : Procédé de manipulation de l'information qui, à l'aide de moyens tels que de faux sondages, de fausses identités, de faux commentaires sur la toile et dans les réseaux sociaux, souvent amplifiés par des techniques algorithmiques, fait croire à l'existence d'un mouvement d'opinion.

Équivalent étranger : astroturfing.

culture de l'effacement

Forme abrégée : effacement, n.m.

Domaine : COMMUNICATION.

Définition : Pratique de personnes ou de groupes de personnes qui s'efforcent, au nom de certaines valeurs, de bannir de l'espace public ou de la mémoire collective tant des personnalités que des œuvres, historiques ou contemporaines.

Voir aussi : mise au pilori.

Équivalent étranger : cancel culture.

exposition collective

Domaine : ARTS-CULTURE.

Définition : Exposition qui présente les œuvres de plusieurs artistes indépendants, chaque artiste exposant une ou plusieurs œuvres.

Voir aussi : exposition personnelle.

Équivalent étranger : group show.

exposition personnelle

Domaine : ARTS-CULTURE.

Synonyme : exposition individuelle.

Définition : Exposition qui présente les œuvres d'un seul artiste.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « exposition solo ».

Voir aussi : exposition collective.

Équivalent étranger : solo show.

guide-hôte, n.

Domaine : TOURISME.

Synonyme : guide bénévole.

Définition : Personne qui fait découvrir bénévolement à des touristes sa ville, son quartier et son cadre de vie.
Équivalent étranger : greeter.

haineur, -euse, n.

Domaine : SCIENCES HUMAINES-INFORMATIQUE/Internet.

Synonyme : fauteur, -trice de haine.

Définition : Personne qui utilise la toile et les réseaux sociaux pour inciter à la haine envers un individu ou un groupe.

Voir aussi : cyberharcèlement.

Équivalent étranger : hater.

livre-jeu d'évasion

Forme abrégée : livre d'évasion.

Domaine : ÉDITION ET LIVRE.

Définition : Livre dans lequel le héros, qui est le lecteur lui-même, doit résoudre une énigme afin de s'échapper du lieu où il est enfermé.

Note : Le livre-jeu d'évasion s'inspire du principe du jeu d'évasion.

Voir aussi : jeu d'évasion.

Équivalent étranger : escape book.

microrécit vidéo

Forme abrégée : microrécit, n.m.

Domaine : AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Vidéo de format très court, mise en ligne pendant une période limitée, qui est utilisée sur les réseaux sociaux pour mettre en récit la vie quotidienne de son auteur.

Note : Le format narratif du microrécit vidéo peut également être utilisé plus largement, pour des fictions ou des publicités.

Équivalent étranger : story.

relance, n.f.

Domaine : AUDIOVISUEL/Cinéma-Télévision.

Définition : Reprise de l'univers ou d'un personnage d'une saga cinématographique ou d'une série dans une nouvelle production ; par extension, cette production elle-même.

Voir aussi : présuite.

Équivalent étranger : reboot.

stratégie de la diffusion publicitaire

Forme abrégée : stratégie publicitaire.

Domaine : COMMUNICATION/Publicité.

Définition : Spécialiste chargé de la stratégie de diffusion de campagnes publicitaires, qui s'appuie notamment sur l'étude des comportements et la perception des tendances dans un marché déterminé.

Voir aussi : responsable du plan médias.

Équivalent étranger : account planner, advertising account planner, strategic planner.

substitution de visage

Domaine : AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE.

Définition : Procédé qui permet de remplacer, partiellement ou en totalité, un visage par un autre sur une image fixe ou animée.

Note : La substitution de visage peut être employée à des fins ludiques ou à des fins de manipulation.

Voir aussi : infox vidéo.

Équivalent étranger : face swap.

vente surprise

Forme développée : vente-capsule surprise.

Domaine : HABILLEMENT ET MODE.

Définition : Vente d'une collection capsule qui n'est annoncée qu'à la dernière minute, et a lieu en ligne ou dans un ou plusieurs points de ventes sélectionnés.

Voir aussi : collection capsule.

Équivalent étranger : drop.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
account planner, advertising account planner, strategic planner.	COMMUNICATION/Publicité.	stratège de la diffusion publicitaire, stratège publicitaire.
astroturfing.	COMMUNICATION.	contrefaçon d'opinion, contrefaçon de mouvement d'opinion.
cancel culture.	COMMUNICATION.	culture de l'effacement, effacement, n.m.
drop.	HABILLEMENT ET MODE.	vente surprise, vente-capsule surprise.
escape book.	ÉDITION ET LIVRE.	livre-jeu d'évasion, livre d'évasion.
face swap.	AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE.	substitution de visage.
greeter.	TOURISME.	guide-hôte, n., guide bénévole.
group show.	ARTS-CULTURE.	exposition collective.
hater.	SCIENCES HUMAINES-INFORMATIQUE/Internet.	haineur, -euse, n., fauteur, -trice de haine.
lootbox.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	coffre-surprise, n.m.
reboot.	AUDIOVISUEL/Cinéma-Télévision.	relance, n.f.
solo show.	ARTS-CULTURE.	exposition personnelle, exposition individuelle.
story.	AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE/Internet.	microrécit vidéo, microrécit, n.m.
strategic planner, account planner, advertising account planner.	COMMUNICATION/Publicité.	stratège de la diffusion publicitaire, stratège publicitaire.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
coffre-surprise, n.m.	AUDIOVISUEL/Jeu vidéo.	lootbox.
contrefaçon d'opinion, contrefaçon de mouvement d'opinion.	COMMUNICATION.	astroturfing.
culture de l'effacement, effacement, n.m.	COMMUNICATION.	cancel culture.
exposition collective.	ARTS-CULTURE.	group show.
exposition personnelle, exposition individuelle.	ARTS-CULTURE.	solo show.
fauteur, -trice de haine, haineur, -euse, n.	SCIENCES HUMAINES-INFORMATIQUE/Internet.	hater.
guide-hôte, n., guide bénévole.	TOURISME.	greeter.
haineur, -euse, n., fauteur, -trice de haine.	SCIENCES HUMAINES-INFORMATIQUE/Internet.	hater.
livre-jeu d'évasion, livre d'évasion.	ÉDITION ET LIVRE.	escape book.
microrécit vidéo, microrécit, n.m.	AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE/Internet.	story.
relance, n.f.	AUDIOVISUEL/Cinéma-Télévision.	reboot.
stratège de la diffusion publicitaire, stratège publicitaire.	COMMUNICATION/Publicité.	account planner, advertising account planner, strategic planner.
substitution de visage.	AUDIOVISUEL-INFORMATIQUE.	face swap.
vente surprise, vente-capsule surprise.	HABILLEMENT ET MODE.	drop.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2120784K

I. – Termes et définitions

alluvionnement, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Synonyme : aggradation, n.f.

Définition : Processus de formation d'un atterrissement.

Note : L'alluvionnement résulte essentiellement de la houle marine ou des crues des cours d'eau.

Équivalent étranger : aggradation, alluviation.

boue rouge

Domaine : ENVIRONNEMENT-CHIMIE.

Définition : Effluent constitué de résidus de l'industrie extractive, dont la couleur provient de matières en suspension riches en oxydes de fer.

Note :

1. Les boues rouges sont principalement issues des centres de production d'alumine ou de dioxyde de titane.
2. Les boues rouges présentent des risques environnementaux et sanitaires en raison d'une part de leur caractère basique et de leur teneur en métaux lourds, d'autre part de leur sédimentation lorsqu'elles sont déversées en mer ou en eau douce, ou encore stockées à terre dans des décharges.

Équivalent étranger : red mud.

catastrophisme, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Ensemble de comportements qui procèdent de la conviction que la survenue de catastrophes, d'origine naturelle ou anthropique, est probable et qu'il convient de prendre des mesures pour les éviter ou, à défaut, pour s'y préparer.

Voir aussi : collapsologie, principe de précaution, principe de prévention, théorie de l'effondrement.

Équivalent étranger : –

collapsologie, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Spéculation prospective qui, en s'appuyant sur des données chiffrées, produit des scénarios décrivant la disparition plus ou moins proche de la civilisation industrielle.

Note : Les données sur lesquelles se fonde la collapsologie concernent par exemple le changement climatique, l'évolution démographique ou la disponibilité des ressources.

Voir aussi : catastrophisme, théorie de l'effondrement.

Équivalent étranger : –

compression côtière

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Rétrécissement de l'estran qui résulte de l'élévation du niveau de la mer et de la présence d'un obstacle naturel ou artificiel, bordant cet estran.

Note :

1. L'élévation du niveau de la mer résulte principalement du changement climatique.
2. La compression côtière nuit aux zones humides, comme les vasières et les marais salants.

Voir aussi : changement climatique, trait de côte.

Équivalent étranger : coastal squeeze.

continent de plastique

Domaine : ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.

Synonyme : vortex océanique de déchets.

Définition : Étendue très vaste de déchets flottants, majoritairement en matière plastique, qui, sous l'effet de courants marins, s'accumulent dans certains espaces océaniques.

Note :

1. Les microplastiques sont les composants majoritaires des continents de plastique.
2. On trouve aussi les termes « soupe de plastique » et « soupe plastique », qui sont déconseillés.

Voir aussi : microplastique.

Équivalent étranger : garbage patch, plastic soup.

empreinte écologique

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Estimation de la quantité des ressources naturelles nécessaires pour produire ce que consomme un individu, une population ou une activité, et pour traiter les déchets correspondants, en les ramenant conventionnellement à la surface de la Terre qui permet de les fournir, pendant une période donnée.

Note : L'empreinte écologique peut entrer dans l'appréciation des performances d'un État.

Voir aussi : empreinte en eau, empreinte en gaz à effet de serre, empreinte en matières premières.

Équivalent étranger : ecological footprint.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 13 juillet 2012.

empreinte en eau

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Estimation du volume d'eau utilisé directement dans un territoire, auquel est ajouté celui qui a été nécessaire pour produire les objets importés, pendant une période donnée.

Note :

1. On peut aussi parler de l'empreinte en eau d'un individu, d'un service ou d'une institution.
2. L'empreinte en eau peut aussi intégrer des données concernant la dégradation de la qualité de l'eau.

Voir aussi : empreinte écologique, empreinte en gaz à effet de serre, empreinte en matières premières.

Équivalent étranger : water footprint.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 13 juillet 2012.

empreinte en matières premières

Forme abrégée : empreinte en matières.

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Estimation de la quantité des matières premières nécessaires pour satisfaire la consommation d'un territoire pendant une période donnée, que ces matières soient extraites sur ce territoire ou hors de ses frontières, consommées en l'état ou transformées, ou encore utilisées pour traiter les déchets correspondants.

Note :

1. L'empreinte en matières premières peut être calculée pour tout ou partie d'un ensemble de matières, y compris les matériaux ou la biomasse.
2. On peut aussi parler de l'empreinte en matières premières d'un individu, d'un service, d'une institution ou d'un processus de production.

Voir aussi : empreinte écologique, empreinte en eau, empreinte en gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : material footprint, raw material consumption (RMC).

géothermie marine

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.

Définition : Utilisation des différences de température entre les eaux marines de surface et les eaux marines profondes pour produire de l'énergie au moyen de pompes à chaleur.

Voir aussi : thalassothermie.

Équivalent étranger : –

houlomotricité, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.

Définition : Utilisation de l'énergie de la houle marine pour produire de l'électricité.

Note : Les centrales houlomotrices sont des structures flottantes de différentes formes, qui tirent leur énergie des oscillations marines verticales.

Équivalent étranger : wave-induced motion.

réalimentation de plage

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Réapprovisionnement d'une plage en voie d'érosion en sable, en gravier ou en galets prélevés ailleurs, notamment dans des plages en formation.

Voir aussi : remodelage de plage.

Équivalent étranger : beach nourishment, beach replenishment.

recyclerie, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Lieu où sont remis des objets usagés afin d'être réparés et valorisés pour être vendus au public.

Note :

1. La recyclerie, en évitant que les objets usagés deviennent des déchets, participe de l'économie circulaire.
2. On trouve aussi le terme « ressourcerie », qui est une marque déposée.

Voir aussi : économie circulaire, récupération des déchets, recyclage valorisant.

Équivalent étranger : –

remodelage de plage

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Synonyme : reprofilage de plage (langage professionnel).

Définition : Prélèvement, sur une plage en zone basse ou intertidale, de sable, de gravier ou de galets qui sont ensuite déposés et répartis en haut de cette plage.

Voir aussi : réalimentation de plage.

Équivalent étranger : beach scraping.

thalassothermie, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.

Définition : Utilisation de la géothermie marine pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments.

Voir aussi : géothermie marine.

Équivalent étranger : –

théorie de l'effondrement

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Théorie selon laquelle des populations végétales et animales, voire des écosystèmes, sont voués à disparaître du fait d'une surexploitation qui excède leur résilience, entraînant la perte des services écosystémiques et un effondrement de la civilisation qui dépend de ces services.

Voir aussi : catastrophisme, collapsologie, écosystème, résilience, service écosystémique.

Équivalent étranger : –

trait de côte

Domaine : ENVIRONNEMENT.

Définition : Ligne de séparation de la terre et de la mer, qui est située, par convention, à la limite des plus hautes eaux marines par temps calme.

Note : Le trait de côte, qui est soumis à des évolutions liées à des facteurs climatiques ou anthropiques, est mobile, et sa transcription cartographique est révisée périodiquement.

Voir aussi : bilan sédimentaire.

Équivalent étranger : coast line.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aggradation, alluviation.	ENVIRONNEMENT.	alluvionnement , n.m., aggradation , n.f.
beach nourishment, beach replenishment.	ENVIRONNEMENT.	réalimentation de plage .
beach scraping.	ENVIRONNEMENT.	remodelage de plage, reprofilage de plage (langage professionnel).
coastal squeeze.	ENVIRONNEMENT.	compression côtière .
coast line.	ENVIRONNEMENT.	trait de côte .
ecological footprint.	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	empreinte écologique .
garbage patch, plastic soup.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	continent de plastique, vortex océanique de déchets .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
material footprint, raw material consumption (RMC).	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	empreinte en matières premières, empreinte en matières .
plastic soup, garbage patch.	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	continent de plastique, vortex océanique de déchets .
raw material consumption (RMC), material footprint.	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	empreinte en matières premières, empreinte en matières .
red mud.	ENVIRONNEMENT-CHIMIE.	boue rouge .
water footprint.	ENVIRONNEMENT.	empreinte en eau .
wave-induced motion.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	houlomotricité , n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
alluvionnement , n.m., aggradation , n.f.	ENVIRONNEMENT.	aggradation, alluviation.
boue rouge .	ENVIRONNEMENT-CHIMIE.	red mud.
catastrophisme , n.m.	ENVIRONNEMENT-SANTÉ ET MÉDECINE.	–
collapsologie , n.f.	ENVIRONNEMENT.	–
compression côtière .	ENVIRONNEMENT.	coastal squeeze.
continent de plastique, vortex océanique de déchets .	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	garbage patch, plastic soup.
empreinte écologique .	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	ecological footprint.
empreinte en eau .	ENVIRONNEMENT.	water footprint.
empreinte en matières premières, empreinte en matières .	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	material footprint, raw material consumption (RMC).
géothermie marine .	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	–
houlomotricité , n.f.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	wave-induced motion.
réalimentation de plage .	ENVIRONNEMENT.	beach nourishment, beach replenishment.
recyclerie , n.f.	ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	–
remodelage de plage, reprofilage de plage (langage professionnel).	ENVIRONNEMENT.	beach scraping.
thalassothermie , n.f.	ENVIRONNEMENT-ÉNERGIE.	–
théorie de l'effondrement .	ENVIRONNEMENT.	–
trait de côte .	ENVIRONNEMENT.	coast line.
vortex océanique de déchets, continent de plastique .	ENVIRONNEMENT-SCIENCES DE LA TERRE/Océanographie.	garbage patch, plastic soup.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2122881K

I. – Termes et définitions

identification des contacts

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-SANTÉ ET MÉDECINE.

Définition : Identification, grâce à un dispositif humain ou informatique, des personnes qui se sont trouvées à proximité d'une personne donnée pendant une durée déterminée.

Note :

1. L'identification des contacts peut se faire au moyen d'une application informatique, par l'échange de données entre les mobiles multifonctions ou les objets personnels connectés.
2. L'identification des contacts peut être utilisée dans le contexte d'une épidémie, notamment en vue de limiter la contagion.

Voir aussi : mobile multifonction, objet personnel connecté, traçage.

Équivalent étranger : contact tracing.

informatique en périphérie

Forme développée : informatique en périphérie de réseau.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.

Définition : Traitement des données qui s'effectue en périphérie d'un réseau de télécommunication, au moyen d'un dispositif proche de la source de ces données ou intégré à celle-ci.

Note :

1. La source des données est généralement un objet connecté.
2. L'informatique en périphérie permet notamment d'améliorer le temps de réponse d'un objet connecté et de réduire le volume des données qui transitent par le réseau. Elle offre également une meilleure sécurité des données en évitant un traitement centralisé et en limitant le transfert de données sensibles.

Voir aussi : informatique en nuage, objet connecté, système cyberphysique.

Équivalent étranger : edge computing, edge processing.

intelligence artificielle embarquée

Forme abrégée : IA embarquée.

Domaine : INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Dispositif d'intelligence artificielle intégré dans un objet connecté, qui lui permet de traiter en temps réel les données qu'il collecte pour déclencher la prise automatique de décisions.

Note : L'intelligence artificielle embarquée utilise l'informatique en périphérie.

Voir aussi : informatique en périphérie, intelligence artificielle, objet connecté, temps réel.

Équivalent étranger : artificial intelligence of things (AIoT), edge AI, edge artificial intelligence.

microdiode électroluminescente

Forme abrégée : microdel, n.f.

Domaine : ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.

Définition : Diode électroluminescente de dimension microscopique associée à un seul pixel dans un écran plat.

Note :

1. La microdiode électroluminescente est notamment utilisée dans de petits appareils à faible consommation énergétique tels que des mobiles multifonctions ou des montres connectées.
2. Un affichage en couleurs nécessite la juxtaposition de plusieurs microdiodes électroluminescentes, généralement trois, par pixel.

3. On parle, par exemple, d'« écran à microdels », de préférence à « écran microdel ».

Voir aussi : diode électroluminescente, mobile multifonction, objet connecté, pixel.

Équivalent étranger : micro-LED, microLED, mLED, μ LED.

neurotransistor, n.m.

Domaine : ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.

Définition : Composant électronique neuromorphique constitué de résistances-mémoires et de transistors, qui associe le stockage de données et le traitement de l'information.

Note :

1. Les neurotransistors sont utilisés notamment dans les réseaux de neurones artificiels où ils améliorent les temps de réponse et la puissance de calcul, tout en diminuant la consommation d'énergie.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « memtransistor », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : neuromorphique, réseau de neurones artificiels, résistance-mémoire.

Équivalent étranger : memtransistor, neurotransistor.

résistance-mémoire, n.f.

Domaine : ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.

Définition : Composant électronique passif dont la résistance varie selon le courant électrique appliqué et conserve sa valeur hors tension, et qui a par conséquent une fonction de mémoire non volatile.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « memristance », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : mémoire non volatile, neurotransistor.

Équivalent étranger : memristor.

système cyberphysique

Abréviation : SCP.

Domaine : INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Système matériel et logiciel qui collecte et traite les données d'un ou de plusieurs objets connectés et commande les actionneurs nécessaires à leur fonctionnement.

Note :

1. Un système cyberphysique utilise généralement l'informatique en périphérie et peut mettre en œuvre une intelligence artificielle embarquée.

2. Les véhicules connectés, les compteurs électriques connectés et les réseaux électriques intelligents, ainsi que les dispositifs de télémaintenance d'objet connecté sont équipés de systèmes cyberphysiques.

Voir aussi : actionneur, compteur électrique connecté, informatique en périphérie, intelligence artificielle embarquée, objet connecté, réseau électrique intelligent, télémaintenance d'objet connecté.

Équivalent étranger : cyber-physical system (CPS).

télémaintenance d'objet connecté

Domaine : INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Synonyme : maintenance connectée (langage professionnel).

Définition : Télémaintenance d'un ou de plusieurs objets connectés qui s'effectue au moyen d'un système cyberphysique.

Note : La télémaintenance d'objet connecté est notamment utilisée dans les chaînes de fabrication, les réseaux de distribution d'énergie ou d'eau, la domotique et l'immotique.

Voir aussi : immotique, objet connecté, système cyberphysique, télémaintenance.

Équivalent étranger : intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS), smart maintenance.

traçage, n.m.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Suivi des déplacements de personnes, d'animaux ou d'objets par la géolocalisation.

Note : Le traçage d'une personne se fait notamment au moyen de son téléphone mobile ou d'un objet personnel connecté.

Voir aussi : géolocalisation par satellite, identification des contacts, mobile multifonction, objet personnel connecté.

Équivalent étranger : tracking.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
artificial intelligence of things (AIoT), edge AI, edge artificial intelligence.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	intelligence artificielle embarquée, IA embarquée.
contact tracing.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-SANTÉ ET MÉDECINE.	identification des contacts.
cyber-physical system (CPS).	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	système cyberphysique (SCP).
edge AI, artificial intelligence of things (AIoT), edge artificial intelligence.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	intelligence artificielle embarquée, IA embarquée.
edge computing, edge processing.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.	informatique en périphérie, informatique en périphérie de réseau.
intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS), smart maintenance.	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	télemaintenance d'objet connecté, maintenance connectée (langage professionnel).
memristor.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	résistance-mémoire, n.f.
memtransistor, neurotransistor.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	neurotransistor, n.m.
micro-LED, microLED, mLED, µLED.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	microdiode électroluminescente, microdel, n.f.
neurotransistor, memtransistor.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	neurotransistor, n.m.
smart maintenance, intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS).	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	télemaintenance d'objet connecté, maintenance connectée (langage professionnel).
tracking.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	traçage, n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
IA embarquée, intelligence artificielle embarquée.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	artificial intelligence of things (AIoT), edge AI, edge artificial intelligence.
identification des contacts.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-SANTÉ ET MÉDECINE.	contact tracing.
informatique en périphérie, informatique en périphérie de réseau.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS/Internet.	edge computing, edge processing.
intelligence artificielle embarquée, IA embarquée.	INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	artificial intelligence of things (AIoT), edge AI, edge artificial intelligence.
maintenance connectée (langage professionnel), télemaintenance d'objet connecté.	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS), smart maintenance.
microdiode électroluminescente, microdel, n.f.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	micro-LED, microLED, mLED, µLED.
neurotransistor, n.m.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	memtransistor, neurotransistor.
résistance-mémoire, n.f.	ÉLECTRONIQUE/Composants électroniques.	memristor.
système cyberphysique (SCP).	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	cyber-physical system (CPS).
télemaintenance d'objet connecté, maintenance connectée (langage professionnel).	INDUSTRIE-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS), smart maintenance.
traçage, n.m.	TÉLÉCOMMUNICATIONS.	tracking.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *graduate school*

NOR : CTNR2124882K

Dans un environnement anglophone, l'adjectif *graduate* désigne généralement les cycles d'études du master et du doctorat.

Dans le contexte de l'enseignement supérieur français, l'adjectif « gradué » est utilisé pour qualifier des structures internes d'établissements ou des programmes de formation, et le terme *graduate school* est employé pour désigner des parcours de formation de deuxième et de troisième cycles adossés aux activités d'unités de recherche. Ces parcours, qui relèvent d'initiatives propres aux structures d'enseignement supérieur, sont organisés autour d'un ou plusieurs domaines de formation ou d'une ou plusieurs thématiques scientifiques. Ils promeuvent l'excellence académique, l'interdisciplinarité et l'attractivité internationale des entités qui y participent.

Pour désigner ces réalités, la Commission d'enrichissement de la langue française recommande d'utiliser des termes déjà en usage, comme **école supérieure**, **école de** telle ou telle discipline, ou encore **école magistrale et doctorale**.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2126485K

I. – Termes et définitions

béton lourd

Domaine : MATÉRIAUX-NUCLÉAIRE.

Définition : Béton dont la densité élevée augmente la capacité d'atténuer les rayonnements X ou gamma qui le traversent.

Note : La densité élevée du béton est obtenue en y incorporant par exemple du minerai de fer ou de baryum.

Équivalent étranger : heavy concrete.

blocage de déchets radioactifs

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Procédé de conditionnement des déchets radioactifs qui consiste à les immobiliser dans un conteneur en remplissant celui-ci avec une matrice de conditionnement telle que du sable ou un mortier de ciment.

Note : Le blocage de déchets radioactifs est notamment utilisé pour le conditionnement des déchets solides produits par l'exploitation des installations nucléaires.

Voir aussi : conditionnement de déchets radioactifs, enrobage de déchets radioactifs, matrice de conditionnement.

Équivalent étranger : embedding.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

bouteillon, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Conteneur de quelques litres, en matière plastique ou en métal, utilisé pour le conditionnement et la manutention de matières radioactives peu irradiantes.

Équivalent étranger : –

bras de transfert

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Dispositif fixé sur le bouchon tournant d'un réacteur rapide refroidi au sodium, qui assure la saisie et les déplacements verticaux et horizontaux des assemblages combustibles ou absorbants lors des manutentions dans la zone externe du cœur.

Voir aussi : assemblage combustible, bouchon tournant, ringard.

Équivalent étranger : fixed arm transfer machine.

centrifugation gazeuse

Domaine : CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Procédé mis en œuvre pour la séparation isotopique en phase gazeuse, qui utilise la force centrifuge pour séparer, en fonction de leur masse moléculaire, les gaz correspondant aux différents isotopes.

Note :

1. Lorsque la vitesse du rotor des centrifugeuses est très élevée, on parle d'« ultracentrifugation ».
2. La centrifugation gazeuse est utilisée pour séparer des isotopes destinés à la médecine, à la recherche et à l'industrie.
3. Dans l'industrie nucléaire, la centrifugation gazeuse permet de séparer les différents isotopes de l'uranium, en faisant passer de l'hexafluorure d'uranium gazeux dans des centrifugeuses placées en série, jusqu'à ce que le taux recherché d'enrichissement en isotope 235 soit atteint.

Voir aussi : diffusion gazeuse, enrichissement, séparation isotopique.

Équivalent étranger : centrifugal process, gas centrifuge uranium enrichment.

chauffage alpha

Domaine : NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Apport d'énergie d'origine interne au plasma d'un réacteur thermonucléaire, qui provient des particules alpha produites lors des réactions de fusion entre le deutérium et le tritium.

Voir aussi : chauffage additionnel, chauffage du plasma.

Équivalent étranger : alpha heating.

chouage, n.m.

Variante orthographique : chouage, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Ébullition du sodium dans un assemblage combustible d'un réacteur à neutrons rapides, qui conduit à un régime caractérisé par la formation cyclique de poches de vapeur.

Note : Le chouage engendre des oscillations de puissance du réacteur qui peuvent entraîner son arrêt automatique.

Voir aussi : arrêt automatique du réacteur, assemblage combustible, réacteur à neutrons rapides.

Équivalent étranger : chugging.

colis de déchets radioactifs

Forme abrégée : colis de déchets.

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Ensemble constitué d'un conteneur et des déchets radioactifs qu'il contient.

Voir aussi : conditionnement de déchets radioactifs, conteneur d'entreposage, conteneur de stockage, conteneur souple pour déchets radioactifs.

Équivalent étranger : radioactive waste package, waste package.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 3 août 2000.

colis d'entreposage de déchets radioactifs

Forme abrégée : colis d'entreposage.

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Colis de déchets radioactifs destiné à être placé, en l'état, dans un lieu d'entreposage.

Voir aussi : colis de déchets radioactifs, colis de stockage de déchets radioactifs, conteneur d'entreposage, entreposage de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : storage waste package.

colis de stockage de déchets radioactifs

Forme abrégée : colis de stockage.

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Colis de déchets radioactifs destiné à être placé, en l'état, dans une installation de stockage.

Voir aussi : colis de déchets radioactifs, colis d'entreposage de déchets radioactifs, conteneur de stockage, stockage de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : disposal waste package.

colis primaire de déchets radioactifs

Forme abrégée : colis primaire.

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Colis de déchets radioactifs tel qu'il est élaboré par l'installation qui est à l'origine des déchets.

Voir aussi : colis de déchets radioactifs, colis d'entreposage de déchets radioactifs, colis de stockage de déchets radioactifs, conditionnement de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : primary radioactive waste package.

crayonnage, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Opération qui consiste à introduire des pastilles de combustible dans une gaine cylindrique afin de constituer un crayon.

Note : Le crayonnage est la première étape du gainage d'un crayon.

Voir aussi : crayon, gainage, pastille de combustible.

Équivalent étranger : pellet insertion.

crise d'ébullition

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Formation d'un film de vapeur à la surface externe de la gaine de combustible refroidie par le caloporteur, qui provoque une réduction brutale de l'échange thermique et, en conséquence, une augmentation rapide de la température de la gaine pouvant conduire à son endommagement.

Note : La crise d'ébullition est due à l'augmentation du flux thermique ou à la diminution du débit ou de la pression du caloporteur.

Voir aussi : assèchement, caloporteur, ébullition nucléée, flux thermique critique, gaine de combustible, rapport de flux thermique critique.

Équivalent étranger : boiling crisis, departure from nucleate boiling (DNB).

détecteur d'hydrogène

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Système qui, dans un réacteur à neutrons rapides, détecte une augmentation sensible de la concentration en hydrogène au sein du sodium liquide.

Note : L'augmentation de la concentration en hydrogène est due à une réaction entre le sodium et l'eau dans le circuit de refroidissement secondaire.

Voir aussi : circuit de refroidissement secondaire, réacteur à neutrons rapides.

Équivalent étranger : –

diffusion gazeuse

Domaine : CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Procédé mis en œuvre pour la séparation isotopique en phase gazeuse, qui utilise la différence des vitesses de passage, à travers des parois poreuses, de gaz de masses moléculaires différentes.

Note : Dans l'industrie nucléaire, la diffusion gazeuse permet de séparer les différents isotopes de l'uranium, en faisant passer de l'hexafluorure d'uranium gazeux à travers un grand nombre de parois poreuses, dites « barrières de diffusion », jusqu'à ce que le taux recherché d'enrichissement en isotope 235 soit atteint.

Voir aussi : barrière de diffusion, centrifugation gazeuse, enrichissement, séparation isotopique.

Équivalent étranger : gaseous diffusion.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration

Forme abrégée : dispositif d'événement-filtration.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Synonyme : dispositif de mise à l'air de l'enceinte avec filtration.

Définition : Dispositif qui, dans certaines situations d'accident grave, permet une mise à l'air maîtrisée de l'enceinte de confinement assortie d'un piégeage des particules radioactives en suspension dans l'enceinte.

Note :

1. Le dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration permet de préserver l'intégrité mécanique de l'enceinte de confinement.

2. La filtration est assurée par un préfiltre d'événement et un filtre à sable.

Voir aussi : accident grave, enceinte de confinement, filtre à sable, mise à l'air, préfiltre d'événement.

Équivalent étranger : –

enrobage de déchets radioactifs

Domaine : NUCLÉAIRE/Déchets.

Définition : Procédé de conditionnement de déchets radioactifs qui consiste à les mélanger intimement avec une matrice de conditionnement telle qu'un bitume, un mortier de ciment, un liant minéral ou une résine thermodurcissable, et à couler dans un conteneur le mélange obtenu.

Note :

1. L'enrobage de déchets radioactifs contribue au confinement des substances radioactives.

2. L'enrobage de déchets radioactifs est notamment utilisé pour le conditionnement des boues, des granulats et des particules en suspension.

3. Lorsque la matrice est un bitume, l'enrobage de déchets radioactifs est appelé « bitumage » ; lorsque la matrice est un mortier de ciment, il est appelé « cimentation ».

Voir aussi : blocage de déchets radioactifs, conditionnement de déchets radioactifs, matrice de conditionnement.

Équivalent étranger : encapsulation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

épreuve de l'enceinte d'un réacteur

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Test qui consiste à augmenter la pression de l'enceinte de confinement d'un réacteur nucléaire pour vérifier que son taux de fuite et ses déformations sont acceptables au regard du référentiel de sûreté.

Note :

1. L'augmentation de la pression est obtenue par introduction d'air comprimé.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « épreuve enceinte », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : enceinte de confinement, référentiel de sûreté.

Équivalent étranger : –

filtre à sable

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Composant du dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration, qui se présente sous la forme d'un caisson contenant du sable installé à l'extérieur de l'enceinte de confinement et qui est destiné à piéger la majorité des particules radioactives en suspension dans l'enceinte qui n'ont pas été retenues par le préfiltre d'événement.

Voir aussi : dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration, enceinte de confinement, préfiltre d'événement.

Équivalent étranger : –

flux thermique critique

Abréviation : FTC.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Valeur limite du flux thermique émis par une zone donnée de la surface externe de la gaine de combustible refroidie par le caloporteur, à partir de laquelle se déclenche une crise d'ébullition.

Voir aussi : caloporteur, crise d'ébullition, ébullition nucléée, gaine de combustible, rapport de flux thermique critique.

Équivalent étranger : critical heat flux (CHF).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « densité de flux thermique critique » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

gaine revêtue

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Gaine de combustible comportant un revêtement extérieur micrométrique qui la rend plus résistante, notamment en ralentissant sa corrosion.

Voir aussi : gaine de combustible.

Équivalent étranger : coated sheath.

inventaire dispersable

Domaine : NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Partie de l'inventaire des radionucléides d'une installation nucléaire qui regroupe les radionucléides susceptibles d'être dispersés dans l'installation lors d'un incident ou d'un accident, voire, pour une fraction d'entre eux, d'être rejetés dans l'environnement.

Note : On trouve aussi l'expression « terme source mobilisable », qui est déconseillée.

Voir aussi : accident de criticité, inventaire des radionucléides.

Équivalent étranger : –

jupe de protection

Forme abrégée : jupe, n.f.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Équipement mis en place autour d'un emballage de transport de matières radioactives lors des opérations de chargement ou de déchargement à sec ou sous eau pour protéger les opérateurs ou l'emballage.

Note :

1. Lors des opérations à sec, la jupe protège les opérateurs en constituant un écran de protection radiologique.

2. Lors des opérations sous eau, la jupe protège l'emballage des risques de contamination par les radioéléments présents dans l'eau de la piscine et contribue au refroidissement de l'emballage par un apport continu d'eau propre dans la jupe.

Voir aussi : écran de protection radiologique, emballage de transport de matières radioactives.

Équivalent étranger : protective skirt.

lissage optique

Domaine : NUCLÉAIRE/Fusion.

Définition : Technique optique qui modifie les caractéristiques des faisceaux laser pour rendre l'irradiation de la cible de fusion inertielle le plus homogène possible.

Voir aussi : cible de fusion inertielle, fusion par confinement inertiel.

Équivalent étranger : optical smoothing.

pastillage, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Fabrication de pastilles vertes de combustible nucléaire par pressage à froid d'une poudre d'oxyde d'uranium ou d'un mélange de poudres d'oxydes d'uranium et de plutonium.

Note : Dans le cas de la fabrication de combustible d'oxyde d'uranium, la poudre est préalablement transformée en granulés, qui sont ensuite pressés.

Voir aussi : combustible d'oxyde d'uranium, combustible mox, combustible nucléaire, pastille de combustible, pastille verte de combustible.

Équivalent étranger : pelleting, pelletizing, pellet pressing.

préfiltre d'événement

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Synonyme : préfiltre de mise à l'air.

Définition : Composant du dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration, qui se présente sous la forme d'un caisson contenant un milieu filtrant métallique installé dans l'enceinte de confinement et qui est destiné à piéger la plus grande quantité possible des particules radioactives en suspension dans l'enceinte.

Voir aussi : dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration, enceinte de confinement, filtre à sable.

Équivalent étranger : –

queusotage, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission-Combustible.

Définition : Obturation par soudage du queusot d'un crayon de combustible mox.

Voir aussi : combustible mox, queusot de combustible mox.

Équivalent étranger : –

queusot de combustible mox

Forme abrégée : queusot, n.m.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission-Combustible.

Définition : Orifice situé sur le bouchon supérieur d'un crayon de combustible mox, qui permet sa mise sous pression d'hélium avant d'être obturé.

Voir aussi : combustible mox, crayon, queusot, queusotage.

Équivalent étranger : –

rapport de flux thermique critique

Abréviation : RFTC.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Rapport entre le flux thermique critique et le flux thermique émis par une zone donnée de la surface externe de la gaine de combustible refroidie par le caloporteur.

Voir aussi : caloporteur, crise d'ébullition, ébullition nucléée, flux thermique critique, gaine de combustible.

Équivalent étranger : departure from nucleate boiling ratio (DNBR).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

réacteur à fission

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Réacteur nucléaire permettant de produire et de maîtriser des réactions de fission en chaîne.

Voir aussi : fission, réacteur à fusion, réaction de fission en chaîne.

Équivalent étranger : nuclear fission reactor.

réacteur à uranium naturel, graphite et gaz

Forme abrégée : réacteur UNGG.

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Réacteur à fission qui utilise l'uranium naturel métallique comme combustible nucléaire, le graphite comme modérateur et le dioxyde de carbone comme caloporteur.

Note : Le premier réacteur à uranium naturel, graphite et gaz français utilisait l'air comme caloporteur.

Voir aussi : caloporteur, combustible nucléaire, modérateur, réacteur à fission.

Équivalent étranger : natural uranium graphite gas reactor.

réacteur de puissance

Domaine : NUCLÉAIRE.

Définition : Réacteur nucléaire conçu pour produire de l'énergie destinée à un usage domestique ou industriel.

Note : Quand un réacteur de puissance produit de l'électricité, on parle aussi de « réacteur électrogène ».

Voir aussi : centrale nucléaire, réacteur à fission, réacteur à fusion.

Équivalent étranger : nuclear power reactor.

réacteur de recherche

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Réacteur nucléaire conçu à des fins de recherche, notamment pour la caractérisation des propriétés neutroniques d'un type de combustible nucléaire ou la production de flux de neutrons et de rayonnements ionisants.

Note : Certains réacteurs de recherche peuvent être utilisés également comme réacteurs d'irradiation.

Voir aussi : combustible à plaques, réacteur d'irradiation, réacteur expérimental.

Équivalent étranger : research reactor.

réacteur d'irradiation

Domaine : NUCLÉAIRE/Fission.

Définition : Réacteur à fission conçu pour irradier des matériaux ou produire des radionucléides à des fins médicales ou industrielles.

Voir aussi : réacteur à fission, réacteur de recherche, réacteur expérimental.

Équivalent étranger : irradiation reactor.

réacteur expérimental

Domaine : NUCLÉAIRE.

Définition : Réacteur nucléaire conçu pour l'étude de la faisabilité, de l'exploitabilité et de la sûreté d'un concept de réacteur.

Note : On trouve aussi parfois le terme « réacteur de démonstration ».

Voir aussi : réacteur de recherche.

Équivalent étranger : experimental reactor.

séparation isotopique

Domaine : CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.

Définition : Opération qui consiste à séparer partiellement ou totalement les isotopes d'un élément chimique donné.

Note : Dans l'industrie nucléaire, la séparation isotopique sert à enrichir l'uranium en isotope 235 et met en œuvre divers procédés, qui sont la diffusion gazeuse, la centrifugation gazeuse, l'irradiation laser ainsi que d'autres procédés utilisant des effets électromagnétiques ou chimiques.

Voir aussi : centrifugation gazeuse, diffusion gazeuse, enrichissement, travail de séparation, unité de travail de séparation.

Équivalent étranger : isotopic separation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 juin 2004.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alpha heating.	NUCLÉAIRE/Fusion.	chauffage alpha.
boiling crisis, departure from nucleate boiling (DNB).	NUCLÉAIRE/Fission.	crise d'ébullition.
centrifugal process, gas centrifuge uranium enrichment.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	centrifugation gazeuse.
chugging.	NUCLÉAIRE/Fission.	chouage, n.m., chouage, n.m.
coated sheath.	NUCLÉAIRE/Fission.	gaine revêtue.
critical heat flux (CHF).	NUCLÉAIRE/Fission.	flux thermique critique (FTC).
departure from nucleate boiling (DNB), boiling crisis.	NUCLÉAIRE/Fission.	crise d'ébullition.
departure from nucleate boiling ratio (DNBR).	NUCLÉAIRE/Fission.	rapport de flux thermique critique (RFTC).
disposal waste package.	NUCLÉAIRE/Déchets.	colis de stockage de déchets radioactifs, colis de stockage.
embedding.	NUCLÉAIRE/Déchets.	blocage de déchets radioactifs.
encapsulation.	NUCLÉAIRE/Déchets.	enrobage de déchets radioactifs.
experimental reactor.	NUCLÉAIRE.	réacteur expérimental.
fixed arm transfer machine.	NUCLÉAIRE/Fission.	bras de transfert.
gas centrifuge uranium enrichment, centrifugal process.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	centrifugation gazeuse.
gaseous diffusion.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	diffusion gazeuse.
heavy concrete.	MATÉRIAUX-NUCLÉAIRE.	béton lourd.
irradiation reactor.	NUCLÉAIRE/Fission.	réacteur d'irradiation.
isotopic separation.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	séparation isotopique.
natural uranium graphite gas reactor.	NUCLÉAIRE/Fission.	réacteur à uranium naturel, graphite et gaz, réacteur UNGG.
nuclear fission reactor.	NUCLÉAIRE/Fission.	réacteur à fission.
nuclear power reactor.	NUCLÉAIRE.	réacteur de puissance.
optical smoothing.	NUCLÉAIRE/Fusion.	lissage optique.
pelleting, pelletizing, pellet pressing.	NUCLÉAIRE/Combustible.	pastillage, n.m.
pellet insertion.	NUCLÉAIRE/Combustible.	crayonnage, n.m.
pelletizing, pelleting, pellet pressing.	NUCLÉAIRE/Combustible.	pastillage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
primary radioactive waste package.	NUCLÉAIRE/Déchets.	colis primaire de déchets radioactifs, colis primaire.
protective skirt.	NUCLÉAIRE/Fission.	jupe de protection, jupe, n.f.
radioactive waste package, waste package.	NUCLÉAIRE/Déchets.	colis de déchets radioactifs, colis de déchets.
research reactor.	NUCLÉAIRE/Fission.	réacteur de recherche.
storage waste package.	NUCLÉAIRE/Déchets.	colis d'entreposage de déchets radioactifs, colis d'entreposage.
waste package, radioactive waste package.	NUCLÉAIRE/Déchets.	colis de déchets radioactifs, colis de déchets.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
béton lourd.	MATÉRIAUX-NUCLÉAIRE.	heavy concrete.
blocage de déchets radioactifs.	NUCLÉAIRE/Déchets.	embedding.
bouteillon, n.m.	NUCLÉAIRE/Combustible.	–
bras de transfert.	NUCLÉAIRE/Fission.	fixed arm transfer machine.
centrifugation gazeuse.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	centrifugal process, gas centrifuge uranium enrichment.
chauffage alpha.	NUCLÉAIRE/Fusion.	alpha heating.
chouage, n.m., chouquage, n.m.	NUCLÉAIRE/Fission.	chugging.
colis de déchets radioactifs, colis de déchets.	NUCLÉAIRE/Déchets.	radioactive waste package, waste package.
colis d'entreposage de déchets radioactifs, colis d'entreposage.	NUCLÉAIRE/Déchets.	storage waste package.
colis de stockage de déchets radioactifs, colis de stockage.	NUCLÉAIRE/Déchets.	disposal waste package.
colis primaire de déchets radioactifs, colis primaire.	NUCLÉAIRE/Déchets.	primary radioactive waste package.
crayonnage, n.m.	NUCLÉAIRE/Combustible.	pellet insertion.
crise d'ébullition.	NUCLÉAIRE/Fission.	boiling crisis, departure from nucleate boiling (DNB).
détecteur d'hydrogène.	NUCLÉAIRE/Fission.	–
diffusion gazeuse.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	gaseous diffusion.
dispositif d'événement de l'enceinte avec filtration, dispositif d'événement-filtration, dispositif de mise à l'air de l'enceinte avec filtration.	NUCLÉAIRE/Fission.	–
enrobage de déchets radioactifs.	NUCLÉAIRE/Déchets.	encapsulation.
épreuve de l'enceinte d'un réacteur.	NUCLÉAIRE/Fission.	–
filtre à sable.	NUCLÉAIRE/Fission.	–
flux thermique critique (FTC).	NUCLÉAIRE/Fission.	critical heat flux (CHF).
gaine revêtue.	NUCLÉAIRE/Fission.	coated sheath.
inventaire dispersable.	NUCLÉAIRE/Combustible.	–
jupe de protection, jupe, n.f.	NUCLÉAIRE/Fission.	protective skirt.
lissage optique.	NUCLÉAIRE/Fusion.	optical smoothing.
pastillage, n.m.	NUCLÉAIRE/Combustible.	pelleting, pelletizing, pellet pressing.
préfiltre d'événement, préfiltre de mise à l'air.	NUCLÉAIRE/Fission.	–

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
queusotage, n.m.	NUCLÉAIRE/Fission-Combustible.	–
queusot de combustible mox, queusot, n.m.	NUCLÉAIRE/Fission-Combustible.	–
rapport de flux thermique critique (RFTC).	NUCLÉAIRE/Fission.	departure from nucleate boiling ratio (DNBR).
réacteur à fission.	NUCLÉAIRE/Fission.	nuclear fission reactor.
réacteur à uranium naturel, graphite et gaz, réacteur UNGG.	NUCLÉAIRE/Fission.	natural uranium graphite gas reactor.
réacteur de puissance.	NUCLÉAIRE.	nuclear power reactor.
réacteur de recherche.	NUCLÉAIRE/Fission.	research reactor.
réacteur d'irradiation.	NUCLÉAIRE/Fission.	irradiation reactor.
réacteur expérimental.	NUCLÉAIRE.	experimental reactor.
réacteur UNGG, réacteur à uranium naturel, graphite et gaz.	NUCLÉAIRE/Fission.	natural uranium graphite gas reactor.
séparation isotopique.	CHIMIE-NUCLÉAIRE/Combustible.	isotopic separation.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du droit (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2127028K

I. – Termes et définitions

attaque aux ultrasons

Domaine : DROIT-TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Définition : Technique d'intrusion qui consiste à envoyer, par ultrasons, un message à un assistant vocal pour en prendre le contrôle, à l'insu de son utilisateur attitré.

Note : L'attaque aux ultrasons permet, par exemple, de commander un produit sur un site de commerce en ligne ou d'appeler un numéro surtaxé aux frais de la victime, ou encore d'ouvrir frauduleusement la porte de son garage.

Équivalent étranger : dolphin attack.

blanchiment par fractionnement des dépôts

Domaine : DROIT-FINANCE.

Synonyme : blanchiment fractionné, schtroumpfage, n.m. (langage professionnel).

Définition : Technique de blanchiment d'argent qui consiste à faire effectuer, par de nombreuses personnes recrutées à cet effet, des dépôts bancaires inférieurs au seuil de l'obligation déclarative légale.

Voir aussi : blanchiment par mule.

Équivalent étranger : smurfing.

blanchiment par mule

Domaine : DROIT-FINANCE.

Définition : Recours à une mule financière.

Voir aussi : blanchiment par fractionnement des dépôts, mule financière.

Équivalent étranger : money muling.

criminalistique numérique

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Technique d'enquête qui consiste à collecter et à exploiter des supports ou des données numériques pour établir des preuves pénales.

Équivalent étranger : digital forensics.

détournement de formulaire

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Technique frauduleuse qui consiste à dérober des données personnelles, notamment bancaires, au moyen d'un programme informatique inséré dans les formulaires de commande ou de paiement des sites de la toile.

Équivalent étranger : formjacking.

détourneur de cybermonnaie

Domaine : DROIT-FINANCE.

Définition : Logiciel malveillant destiné à détourner, lors d'un transfert, de la cybermonnaie ; par extension, personne qui utilise un tel logiciel.

Voir aussi : cybermonnaie, logiciel malveillant.

Équivalent étranger : cryptostealer [logiciel], cryptostealer malware [logiciel].

hameçonnage, n.m.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles, telles que des mots de passe ou des numéros de cartes de crédit, au moyen de messages ou de sites usurpant l'identité d'institutions financières ou d'entreprises commerciales.

Note : L'hameçonnage relève de la manipulation psychosociale.

Voir aussi : dévoiement, hameçonnage ciblé, manipulation psychosociale.

Équivalent étranger : phishing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « filutage » au *Journal officiel* du 12 février 2006.

hameçonnage ciblé

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Hameçonnage par lequel un cybercriminel se fait passer pour une personne digne de confiance auprès d'un responsable d'une organisation, afin d'obtenir des informations confidentielles ou des fonds.

Note : L'hameçonnage ciblé relève de la manipulation psychosociale.

Voir aussi : cybercriminalité, hameçonnage, harponnage, manipulation psychosociale.

Équivalent étranger : spear phishing, targeted phishing.

harponnage, n.m.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Hameçonnage ciblé d'un dirigeant par un cybercriminel qui se fait passer pour une personne influente ou investie d'une autorité.

Note :

1. Le harponnage relève de la manipulation psychosociale.

2. On trouve aussi le terme « chasse à la baleine ».

Voir aussi : hameçonnage ciblé, manipulation psychosociale.

Équivalent étranger : whale phishing, whaling.

manipulation psychosociale

Domaine : DROIT.

Définition : Ensemble de techniques frauduleuses qui permettent, en exploitant la confiance ou la crédulité d'une personne, choisie en fonction de l'organisation à laquelle elle appartient et de la fonction qu'elle y occupe, d'obtenir un bien ou une information, voire de déclencher de sa part une action, le plus souvent dans le but de commettre une infraction.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ingénierie sociale », qui est déconseillé en ce sens.

Voir aussi : hameçonnage, hameçonnage ciblé, harponnage.

Équivalent étranger : social engineering.

mule financière

Domaine : DROIT-FINANCE.

Synonyme : passeur, -euse d'argent.

Définition : Personne qui participe à un blanchiment de fonds en faisant transiter ces fonds par son compte bancaire avant de les virer sur celui d'un donneur d'ordre, moyennant une rémunération.

Voir aussi : blanchiment par mule.

Équivalent étranger : money mule.

piratage de distributeur automatique

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Attaque informatique visant à piller un distributeur automatique de billets au moyen d'un dispositif installé sur place ou à distance.

Note : Le piratage de distributeur automatique peut également toucher les distributeurs de biens ou de services.

Équivalent étranger : jackpotting.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cryptostealer [logiciel], cryptostealer malware [logiciel].	DROIT-FINANCE.	détourneur de cybermonnaie.
digital forensics.	DROIT-INFORMATIQUE.	criminalistique numérique.
dolphin attack.	DROIT-TÉLÉCOMMUNICATIONS.	attaque aux ultrasons.
formjacking.	DROIT-INFORMATIQUE.	détournement de formulaire.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
jackpotting.	DROIT-INFORMATIQUE.	piratage de distributeur automatique.
money mule.	DROIT-FINANCE.	mule financière, passeur, -euse d'argent.
money muling.	DROIT-FINANCE.	blanchiment par mule.
phishing.	DROIT-INFORMATIQUE.	hameçonnage, n.m.
smurfing.	DROIT-FINANCE.	blanchiment par fractionnement des dépôts, blanchiment fractionné, schtroumpfage, n.m. (langage professionnel).
social engineering.	DROIT.	manipulation psychosociale.
spear phishing, targeted phishing.	DROIT-INFORMATIQUE.	hameçonnage ciblé.
whale phishing, whaling.	DROIT-INFORMATIQUE.	harponnage, n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
attaque aux ultrasons.	DROIT-TELECOMMUNICATIONS.	dolphin attack.
blanchiment par fractionnement des dépôts, blanchiment fractionné, schtroumpfage, n.m. (langage professionnel).	DROIT-FINANCE.	smurfing.
blanchiment par mule.	DROIT-FINANCE.	money muling.
criminalistique numérique.	DROIT-INFORMATIQUE.	digital forensics.
détournement de formulaire.	DROIT-INFORMATIQUE.	formjacking.
détourneur de cybermonnaie.	DROIT-FINANCE.	cryptostealer [logiciel], cryptostealer malware [logiciel].
hameçonnage, n.m.	DROIT-INFORMATIQUE.	phishing.
hameçonnage ciblé.	DROIT-INFORMATIQUE.	spear phishing, targeted phishing.
harponnage, n.m.	DROIT-INFORMATIQUE.	whale phishing, whaling.
manipulation psychosociale.	DROIT.	social engineering.
mule financière, passeur, -euse d'argent.	DROIT-FINANCE.	money mule.
piratage de distributeur automatique.	DROIT-INFORMATIQUE.	jackpotting.
schtroumpfage, n.m. (langage professionnel), blanchiment par fractionnement des dépôts, blanchiment fractionné.	DROIT-FINANCE.	smurfing.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2133965K

I. – Termes et définitions

hydrogène naturel

Domaine : ÉNERGIE.

Définition : Hydrogène qui se dégage sous forme d'émanations gazeuses au fond des océans, à la surface de la terre et dans des mines souterraines, ou lorsqu'on procède à des forages dans la croûte terrestre.

Note : On emploie couramment le terme « hydrogène » au lieu de la dénomination scientifique « dihydrogène ». *Voir aussi* : hydrogène à faible empreinte carbone, hydrogène d'origine fossile, hydrogène d'origine renouvelable.

Équivalent étranger : native hydrogen, natural hydrogen.

regazéification du gaz naturel liquéfié

Forme abrégée : regazéification du GNL.

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Opération qui consiste à reconvertir à l'état gazeux du gaz naturel qui a été préalablement liquéfié par refroidissement pour être transporté.

Note : La regazéification du gaz naturel liquéfié constitue la dernière étape de la chaîne du GNL.

Voir aussi : chaîne du gaz naturel liquéfié, gaz naturel liquéfié, unité flottante de stockage et de regazéification du GNL.

Équivalent étranger : liquefied natural gas regasification, LNG regasification.

souteur de GNL

Forme développée : souteur de gaz naturel liquéfié.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Distribution.

Définition : Navire avitailleur de gaz naturel liquéfié destiné à approvisionner les navires propulsés au moyen de ce carburant.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié, navire avitailleur, soutage en GNL.

Équivalent étranger : LNG bunkering vessel, LNG bunker vessel.

structure gravitaire

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Structure en béton armé dont la stabilité est assurée par gravité grâce aux dimensions et au poids de l'embase posée au fond de la mer, et qui sert de support à des unités de production pétrolières ou gazières, ainsi qu'à des éoliennes.

Note :

1. La structure gravitaire est conçue et dimensionnée pour ne pas nécessiter d'ancrage au fond de la mer.
2. L'intérieur de l'embase de la structure gravitaire peut servir à stocker des fluides tels que les boues de forage, les hydrocarbures ou le gaz naturel liquéfié.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : gravity-based structure (GBS), gravity-based system (GBS).

système de positionnement dynamique

Abréviation : SPD.

Domaine : MARINE-PÉTROLE ET GAZ.

Définition : Système qui permet à un navire de maintenir sa position en utilisant ses propres moyens de propulsion et de stabilisation connectés à un système de géolocalisation.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'abréviation « DP », qui est déconseillée.

Équivalent étranger : dynamic positioning system (DPS).

système de production sous-marin

Abréviation : SPS.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Ensemble d'équipements installés au fond de la mer, qui permet la collecte des fluides sortant des puits de production et leur remontée vers les installations de surface.

Note : Afin de faire remonter les fluides, on peut procéder à une séparation des phases liquide et gazeuse, effectuer des injections de produits chimiques dans les colonnes montantes, ou encore réchauffer ces conduites ; ces opérations peuvent être réalisées conjointement.

Voir aussi : colonne montante, système de séparation et de production sous-marin.

Équivalent étranger : subsea production system (SPS).

système de séparation et de production sous-marin

Abréviation : SSPS.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Système de production sous-marin qui permet la séparation des phases liquide et gazeuse des fluides produits ainsi que leur remontée en surface.

Note : Les systèmes de séparation et de production sous-marins peuvent être nécessaires en raison de la profondeur d'eau et de la nature des fluides.

Voir aussi : système de production sous-marin.

Équivalent étranger : subsea separation and production system (SSPS).

vaporisation de gaz de pétrole liquéfié

Forme abrégée : vaporisation de GPL.

Domaine : ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.

Définition : Opération qui consiste à reconverter à l'état gazeux du gaz de pétrole qui a été préalablement liquéfié par compression pour être conditionné à des fins commerciales.

Équivalent étranger : liquefied petroleum gas vaporization, LPG vaporization.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
dynamic positioning system (DPS).	MARINE-PÉTROLE ET GAZ.	système de positionnement dynamique (SPD).
gravity-based structure (GBS), gravity-based system (GBS).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	structure gravitaire.
liquefied natural gas regasification, LNG regasification.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Production.	regazéification du gaz naturel liquéfié, regazéification du GNL.
liquefied petroleum gas vaporization, LPG vaporization.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	vaporisation de gaz de pétrole liquéfié, vaporisation de GPL.
LNG bunkering vessel, LNG bunker vessel.	PÉTROLE ET GAZ/Distribution.	souteur de GNL, souteur de gaz naturel liquéfié.
LNG regasification, liquefied natural gas regasification.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Production.	regazéification du gaz naturel liquéfié, regazéification du GNL.
LPG vaporization, liquefied petroleum gas vaporization.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	vaporisation de gaz de pétrole liquéfié, vaporisation de GPL.
native hydrogen, natural hydrogen.	ÉNERGIE.	hydrogène naturel.
subsea production system (SPS).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	système de production sous-marin (SPS).
subsea separation and production system (SSPS).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	système de séparation et de production sous-marin (SSPS).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
hydrogène naturel.	ÉNERGIE.	native hydrogen, natural hydrogen.
regazéification du gaz naturel liquéfié, regazéification du GNL.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Production.	liquefied natural gas regasification, LNG regasification.
souteur de GNL, souteur de gaz naturel liquéfié.	PÉTROLE ET GAZ/Distribution.	LNG bunkering vessel, LNG bunker vessel.
structure gravitaire.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gravity-based structure (GBS), gravity-based system (GBS).
système de positionnement dynamique (SPD).	MARINE-PÉTROLE ET GAZ.	dynamic positioning system (DPS).
système de production sous-marin (SPS).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	subsea production system (SPS).
système de séparation et de production sous-marin (SSPS).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	subsea separation and production system (SSPS).
vaporisation de gaz de pétrole liquéfié, vaporisation de GPL.	ÉNERGIE-PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	liquefied petroleum gas vaporization, LPG vaporization.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018
L'enrichissement de la langue française (exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2020 de la Commission d'enrichissement de la langue française



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques 2^e édition 2019

Le site FranceTerme



FranceTerme: le site consacré aux termes parus au Journal officiel et recommandés à tous

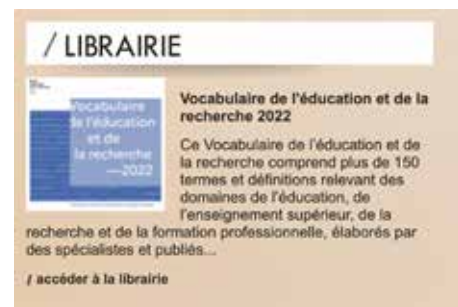


Mode d'emploi de FranceTerme (partie administration) (2018)

Florilège de termes



Florilège de termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française (2019)



Accès à la librairie du site FranceTerme où toutes les publications peuvent être téléchargées

Vous pouvez vous procurer les publications imprimées disponibles en écrivant à terminologie.dglff@culture.gouv.fr

Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr

Vocabulaires

Disponibles en version papier



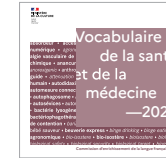
Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication 2010



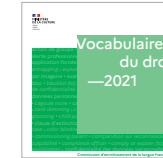
Vocabulaire du pétrole et du gaz 2015



Vocabulaire de la chimie et des matériaux 2018



Vocabulaire de la santé et de la médecine 2020



Vocabulaire du droit 2021



Des mots et des autos 2021



La Mode en français 2020



Vocabulaire francophone des affaires 2018

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire des relations internationales 2014



Vocabulaire du développement durable 2015



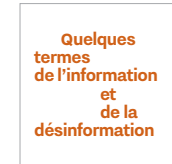
Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication 2017



Vocabulaire de la biologie 2017



Quelques termes de santé 2020



Quelques termes de l'information et de la désinformation 2020

Mais aussi:

Défense (2005), Développement durable (2015), Droit (2014), Économie et finances (2012) Éducation et recherche (2013), Équipement, transports et tourisme (2007), Ingénierie nucléaire (2006), Santé (2013), Sciences et techniques spatiales (2014), Sports (2011).

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »

Disponibles en version papier

	Génétique et biologie 2010		Alchimie des mots de la chimie 2011		Énergie, énergies 2013
	Si tu veux la paix... 2014		À maux anciens, nouveaux remèdes 2014		Le vocabulaire s'acclimata 2015
	Crise sanitaire, le dire en français 2020				

Disponibles exclusivement en ligne

	Employeurs, employés 2012		Faire des affaires 2012		Étoiles et toiles 2014
	Télévision dernière génération 2014		Nouveaux usages numériques 2015		Le football en français 2015

Mais aussi :
 Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écran (2009),
 Les maux de l'internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010),
 À la conquête du ciel (2011), Ballon ovale... Prêts pour la mêlée ? (2011), Bien traiter la nature (2013),
 Jeux olympiques d'hiver (2013).

La diffusion des publications terminologiques

	Publication	Date d'édition, nombre de tirages	Quantité distribuée en 2021	
Vocabulaires total: 5331 exemplaires diffusés	Droit	2021, 3 000 ex.	2 681	
	Santé et médecine	2020, 6 000 ex.	606	
	La Mode en français	2020, 2 000 ex.	1 686	
	La Mode en français	2019, 2 000 ex.	164	
	Audiovisuel et communication	2015	101	
	Vocabulaire francophone des affaires	2018	44	
	Biologie	2017	34	
	Autres	-	15	
	Vous pouvez le dire en français total: 4990 exemplaires diffusés	Crise sanitaire	2020, 12 000 ex.	3 431
		À maux anciens, nouveaux remèdes	2014	750
Si tu veux la paix...		2014	575	
Employeurs, employés		2012	83	
Le Vocabulaire s'acclimata		2015	80	
Faire des affaires, en français		2012	51	
Génétique - Biologie		2010	20	
Autres publications total: 3897 exemplaires diffusés	Dépliant <i>FranceTerme</i>	-	2 003	
	Les termes français de l'artisanat d'art.	2021	965	
	Un patrimoine remarquable			
	Rapport annuel 2020 de la Commission d'enrichissement de la langue française	2021	511	
	Florilège de termes	2019	130	
	Néologie et terminologie	2011	117	
	Abrégé du Rapport annuel 2020	2021	65	
	Des mots et des autos	2021	56	
	Actes du colloque REALITER 2018	2019	30	
	Autres	-	20	

TOTAL: 14 218 publications distribuées

Un exemple de plan de diffusion

Paru en mai, le *Vocabulaire du droit* a été diffusé aux destinataires listés ci-dessous, avec l'aide de l'adjoint à la Haute fonctionnaire chargée de la langue française et de la terminologie pour le ministère de la Justice, et de celle du ministère de l'Intérieur :

- ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Culture (directions, cabinets...)
- juridictions nationales et européennes
- écoles dépendant des ministères de la Justice et de l'Intérieur (avocats, magistrature, police...)
- UFR de droit et autres formations du supérieur (écoles de traduction et de journalisme)
- autres instances, professions et personnalités (CNIL, commissaires de justice, traducteurs près les Cours d'appel, Défenseur des droits...)
- parlementaires
- Institut de France
- membres et partenaires du dispositif
- particuliers sur demande

La parution de ce vocabulaire a été signalée au grand public sur le site de la DGLFLF, sur le site *FranceTerme* (rubriques Actualités et Librairie), dans les lettres d'information de la DGLFLF et de *FranceTerme*, ainsi que dans les réseaux sociaux. La promotion par courriel et via Twitter, dans un premier temps, a permis de susciter des demandes en quantité de la part de formations juridiques (écoles d'avocats et universités). De plus, le salon *Paris Legal Makers*, en décembre, a été l'occasion d'une large diffusion auprès de professionnels concernés.

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2021, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 –, par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2021 ainsi que de leur diffusion et emploi.

FranceTerme.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 000 termes
pour désigner en français des innovations
et des notions nouvelles

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggeriez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de FranceTerme



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie: 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel: terminologie.dglff@culture.gouv.fr
Internet: www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR

ISBN imprimé: 978-2-11-155923-3 – ISSN imprimé: 2554-5388
ISBN en ligne: 978-2-11-155924-0 – ISSN en ligne: 2551-0312

